

# **L'UNIVERSITÉ DE TOULON ET DU VAR**

*Rapport d'évaluation*

*Janvier 1992*



## Organisation de l'évaluation

Les membres du Comité responsables de l'évaluation de l'université de Toulon et du Var sont Denise **Albe-Fessard** et Bertrand **Saint-Sernin**.

Brigitte **Levy**, chargée de mission, a assuré la coordination de l'évaluation.

Ont participé à l'évaluation :

### *en tant qu'experts*

Bernard **Chappey**, directeur de l'IUT de Paris XII

Claude **Cossu**, professeur à l'université Paris V

Adrien **Douady**, professeur à l'université Paris XI

Bernard **Dreyfus**, professeur émérite à l'université Grenoble I

Marc **Fontcave**, professeur à l'université Grenoble I

Jean-Louis **Malo**, directeur de l'IAE de Poitiers

René **Perret**, professeur émérite à l'université Grenoble I - INPG

Jean-Paul **Zahn**, membre du CNE

### *au titre du secrétariat général*

Rachida **Berkane** pour la dactylographie du rapport,

Agnès **Leclère** pour la gestion des missions,

André **Staropoli**, secrétaire général.

Le Comité remercie les experts qui lui ont apporté leur concours. Il rappelle que ce rapport relève de sa seule responsabilité.



# Université de Toulon et du Var

## Table des matières

<b>Présentation de l'université</b>	9
<b>Première partie : Fonctionnement de l'université</b>	
Gouvernement et gestion de l'université	27
Les services communs	43
La vie étudiante	49
<b>Deuxième partie : Les composantes</b>	
L'UFR sciences et techniques	57
L'UFR de droit	79
L'UFR des sciences économiques et de gestion	87
L'IUT	99
<b>Conclusions et recommandations</b>	111
<b>Postface : Réponse du président</b>	117



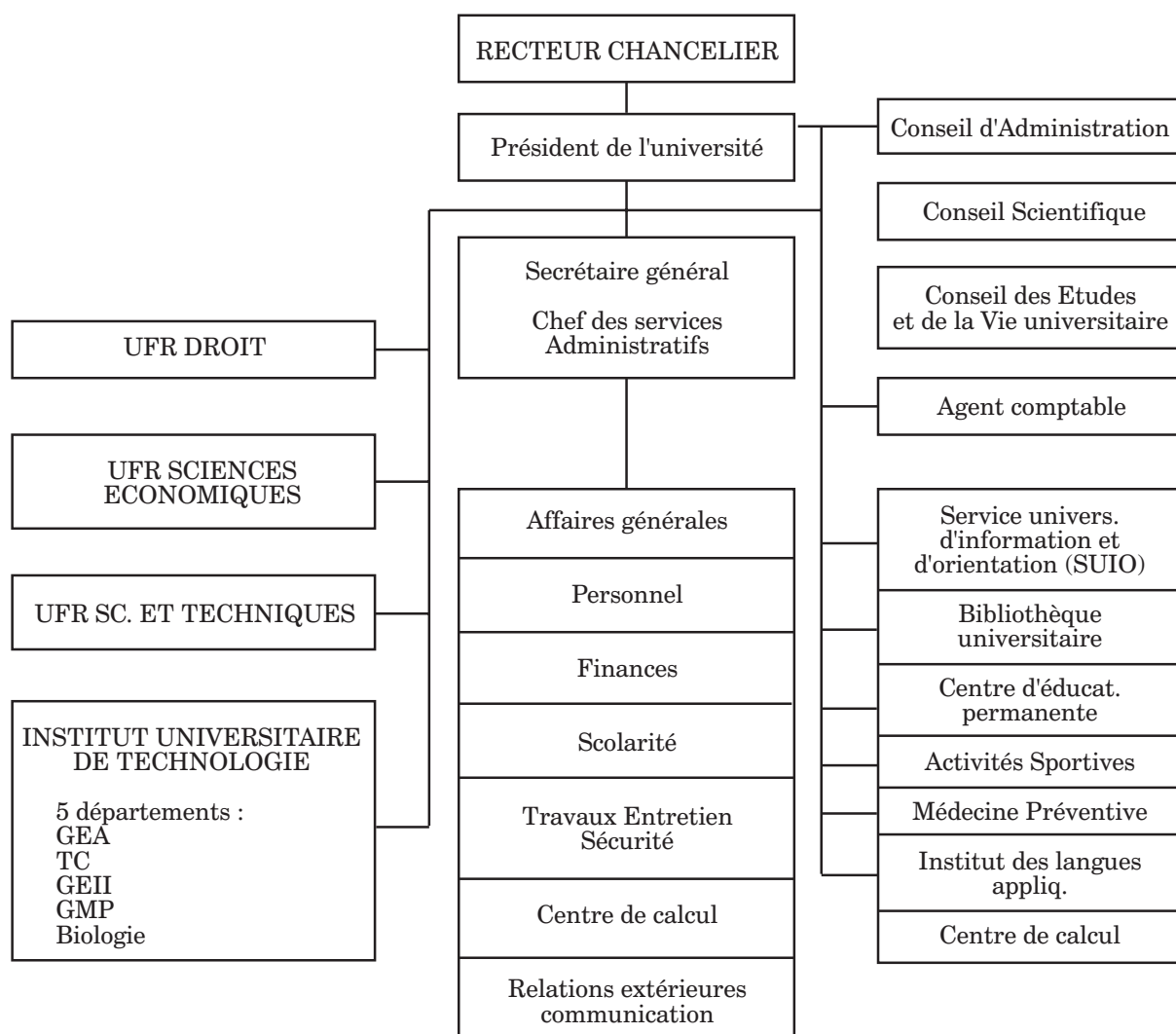
**Université de Toulon et du Var**

---

**PRESENTATION DE L'UNIVERSITE**

---

## ORGANIGRAMME DE L'UNIVERSITE



### COMPOSITION ET FONCTIONS DE L'EQUIPE PRESIDENTIELLE :

Vice-Président du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vice-Président du CONSEIL SCIENTIFIQUE

Vice-Président du CEVU

Les chargés de mission :

Chargé de Mission à la RECHERCHE

Chargé de Mission aux RELATIONS INTERNATIONALES

RELATIONS AVEC MANNHEIM

Chargé de Mission aux RELATIONS ENTREPRISES

Chargé de Mission aux ENSEIGNEMENTS - secteur secondaire  
- secteur tertiaire

Chargé de Mission à la DOCUMENTATION

Chargé de Mission à l'INFORMATIQUE

Responsable des RELATIONS EXTERIEURES



## **Introduction**

L'université de Toulon et du Var est de création relativement récente. L'institut universitaire de technologie ouvert en octobre 1968 a été la première composante et l'université fonctionne encore actuellement pour une large part dans ses locaux. Antenne de Nice en 1969, l'université est devenue autonome en 1979.

L'UTV est de taille modeste, avec 4 700 inscrits à la rentrée de 1990 dont 1 170 en IUT, 1990 dans l'UFR de droit, 840 dans l'UFR de sciences et techniques et 635 dans l'UFR de sciences économiques et gestion. Le recrutement des étudiants est essentiellement local : 80 % proviennent du Var, 4,2 % de l'académie voisine d'Aix-Marseille. Comme seulement 30 % des bacs C et 14,5 % des bacs D du Var s'inscrivent à l'UTV, on constate un flux migratoire important, imputable en grande partie à la relative pauvreté des choix offerts actuellement aux étudiants. Ces données devraient être rapidement dépassées, compte tenu de la saturation des universités voisines et de la diversification projetée des formations toulonnaises.

Implantée à la Garde sur un campus agréable de 35 hectares, l'UTV jouit d'une atmosphère très conviviale, presque familiale. Mais elle manque cependant cruellement de locaux ; ce n'est que très progressivement qu'elle dispose de bâtiments propres et libère ceux qui lui avaient été prêtés par l'IUT.

Située assez loin de la ville, l'université est malheureusement mal desservie par les transports publics.

## **Un environnement en pleine mutation**

L'université de Toulon et du Var (UTV) bénéficie d'un environnement démographique et socio-économique relativement contrasté. Le département du Var connaît une croissance démographique très soutenue (+ 9,4 % de 1982 à 1988), en particulier grâce à un bilan migratoire positif. 850 000 habitants, dont 550 000 dans l'agglomération de Toulon, sont recensés en 1988.

Le secteur tertiaire représente en 1989 78,5 % des emplois. Les activités traditionnelles, centrées sur les constructions navales pour le secondaire, sont en plein effondrement (disparition de la NORMED) et sont progressivement remplacées par des activités de haut niveau technologique, en particulier sous l'impulsion de la DGA (direction générale de l'armement) et du développement de sociétés de haute technologie. Pour le tertiaire, le tourisme cesse d'être l'unique activité et les sociétés d'études et de services se multiplient. Cependant, le taux de chômage, qui évolue autour de 13 %, est très supérieur à la moyenne nationale et ne régresse que lentement. Le taux d'investissement par personne progresse depuis 1985, mais demeure faible (29 000 F contre 48 400 pour l'ensemble de la région en 1988).

## **La concurrence en matière de formation**

L'UTV est l'une des six universités de la région, elle se trouve relativement plus proche de l'ensemble d'Aix-Marseille que de Nice. Ces six universités représentent la troisième concentration d'enseignement supérieur et de recherche en France avec 90 DEA habilités et plus de 3 200 chercheurs universitaires regroupés dans 60 ERA CNRS ; des équipes rattachées à l'INSERM, l'INRIA et l'INRA sont aussi présentes. La place de l'UTV dans cet ensemble est extrêmement modeste avec 4 DEA, 4 DESS et en matière de recherche : 1 ERA, 7 laboratoires recommandés et 7 privilégiés employant au total 2 chercheurs à temps plein et 187 enseignants-chercheurs (IUT compris).

**Effectifs d'étudiants inscrits en 1989-1990**  
**Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur**

<b>Universités</b>	<b>Droit</b>	<b>Lettres</b>	<b>Sciences</b>	<b>Santé</b>	<b>Total</b>
Aix-Marseille 1	58	16 002	5 013		21 073
Aix-Marseille 2	2 512	1 408	3 289	9 431	16 640
Aix-Marseille 3	10 808	1 025	3 713		15 546
Avignon	454	2 102	1 088		3 644
Nice	5 575	7 150	4 246	2 288	19 259
Toulon	1 856		1 198		3 054
<b>Total universités</b>	<b>21 263</b>	<b>27 687</b>	<b>18 547</b>	<b>11 719</b>	<b>79 216 (1)</b>

<b>IUT</b>	<b>Tertiaire</b>		<b>Secondaire</b>		<b>Total</b>	<b>% Second.</b>
	<b>Nbre Départ.</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Nbre Départ.</b>	<b>Effectifs</b>		
IUT Aix en Provence :						
Aix en Provence	3	624	2	394	1 018	38,7%
Marseille			1	147	147	100,0%
IUT Marseille	1	289	3	578	867	66,7%
IUT Avignon (1990)	1					
IUT Nice :						
Nice	2	579	3	527	1 106	47,6%
Sophia Antipolis						
IUT Toulon	2	460	3	461	921	50,1%
<b>Total IUT</b>	<b>9</b>	<b>1 952</b>	<b>12</b>	<b>2 107</b>	<b>4 059 (2)</b>	<b>51,9%</b>

<b>Formations d'ingénieurs</b>	<b>Effectifs</b>
<b>ECOLES PUBLIQUES MEN :</b>	
Inst. univ. systèmes thermiques (Aix 1)	124
Inst. univ. des sciences pour l'ingénieur (Aix 3)	190
ENS ingénierie, pétrochimie et synthèse organique (Marseille)	38
ENSAM Aix	309
ENS physique (Marseille)	216
ESSI de Nice	205
<b>ECOLES PUBLIQUES AUTRES MINISTERES :</b>	
Ecole de l'air (Salon de Provence)	289
<b>ECOLES PRIVEES :</b>	
ES d'ingénieurs de Marseille	309
IS du béton armé	13
ES de chimie de Marseille	117
<b>Total ingénieurs</b>	<b>1 810 (3)</b>

<b>TOTAL GENERAL</b>	(1)+(2)+(3)	<b>85 085</b>
----------------------	-------------	---------------

L'enseignement supérieur non universitaire est peu développé dans le département. La filière cadres de l'école technique de la DCAN (Direction des constructions et armes navales), une ESCAE (Ecole supérieure de commerce et d'administration des entreprises), quelques sections de techniciens supérieurs et la création prochaine d'une école d'ingénieurs représentent encore à l'heure actuelle une concurrence modeste.

La véritable concurrence est constituée par les pôles universitaires voisins : en premier lieu l'ensemble Aix-Marseille, vers lequel Toulon est traditionnellement tourné, puis Nice, qui attire l'est du département, sans compter des pôles prestigieux comme Grenoble ou Montpellier.

L'étude des flux migratoires des étudiants de l'académie montre qu'il faut s'attendre à une forte progression du nombre de bacheliers entrant en premier cycle universitaire, de 1990 à 1994, en raison des limites de la capacité des IUT et des sections de techniciens supérieurs. Cependant, le solde migratoire des bacheliers de l'académie de Nice est négatif. Il y a plus de bacheliers de l'académie de Nice qui s'inscrivent dans une autre académie (Aix-Marseille principalement) que de bacheliers d'autres académies s'inscrivant dans celle-ci (apport de Corse et de l'étranger principalement). Il s'agit là d'un phénomène préoccupant attestant que l'image externe de l'UTV doit être consolidée. Notons enfin que les universités voisines surchargées ne pourront accepter un surcroît d'étudiants. L'UTV entre donc dans une phase de développement. Tâche que l'équipe présidentielle en exercice a entreprise avec dynamisme.

## I - Organisation, formations, centres de recherche

**Tableau synoptique**

	<b>Droit</b>	<b>IEJ</b>	<b>Sc. éco</b>	<b>Sciences</b>	<b>IUT</b>	<b>Serv. cent. Serv. com.</b>	<b>Total</b>
Effectifs d'étudiants	1 989	72	633	841	1 171	-	4 706
Emplois d'enseignants	23	-	21	58	81	4 (1)	187 (2)
Rapport : étudiants/ enseignants (3)	89,6	-	30,1	14,5	14,5	-	25,2
Chercheurs : CNRS, INSERM, INRA	-	-	-	2	-	-	2
IATOS (budget Etat)	6	-	4	18	26	86	140 (4)
ITA : CNRS, INSERM	-	-	-	4	-	-	4
Equipes de recherche dont :	4	-	1	16	-	-	21
Associées	-	-	-	1	-	-	1
Recommandées	-	-	-	7	-	-	7
Privilégiées	2	-	-	5	-	-	7
Autres	2	-	1	3	-	-	6

(1) service universitaire des activités physiques et sportives

(2) + 8 postes vacants

(3) moyennes nationales : droit/sc. économiques/AES : 62 (Toulon 61), sciences : 15, IUT : 12

(4) dont 119 (hors BU). Nombre d'étudiants par IATOS (hors BU) : 39,5. Ce rapport traduit un taux de sous-encadrement en personnel IATOS par rapport à la moyenne nationale (39,5 pour les universités stricto sensu et 23 pour les IUT). Cette moyenne correspondrait à l'université de Toulon à un nombre d'étudiants par IATOS de 33,6.

## ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS A L'UNIVERSITE DE TOULON ET DU VAR

	Habilitation à diriger les recherches	DIPLOMES D'ETUDES SUPERIEURES SPECIALISEES (DESS)	DIPLOMES D'UNIVERSITE	PREPARATIONS SPECIFIQUES
<b>Bac + 6 et +</b>				
<b>3e CYCLE</b>				
<b>Bac + 5</b>				
<b>2e CYCLE</b>				
<b>Bac + 4</b>				
<b>Bac + 3</b>				
<b>Bac + 2</b>				
<b>1er CYCLE</b>				

Diplômes nationaux :

- DUT Diplôme Universitaire de Technologie (1er cycle)
- DEUG Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (1er cycle)
- DEUST Diplôme d'Etudes Supérieures Scientifiques et Techniques (1er cycle)
- MST Maîtrise de Sciences et Techniques (2e cycle)
- DESS Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (3e cycle)

Diplômes d'université :

- DESTU Diplôme d'Etudes Scientifiques et Technologiques Universitaires (post DUT)
- DTA Diplôme de Technologie Approfondie (post DUT)
- DESU Diplôme d'Etudes Supérieures Universitaires (3e cycle)

En projet

## Les centres de recherche

Les sciences exactes comprennent 16 laboratoires dont :

- 1 unité associée au CNRS,
- 7 formations reconnues par la direction de la recherche du Ministère de l'Education Nationale,
- 8 autres formations.

La recherche en sciences exactes se répartit en 3 axes privilégiés :

- environnement (sciences de la mer et géophysique),
- filière électronique (télécommunications, informatique et matériaux),
- mathématiques appliquées (codage, équations aux dérivées partielles et calcul numérique).

Deux autres axes sont développés à l'université :

- droit,
- sciences économiques.

L'ensemble regroupe une centaine de personnes.

## Liste des laboratoires

### Sciences exactes

#### *Mathématiques*

- R* (\*) - Equipe toulonnaise de mathématiques appliquées (ETMA)
- R* - Physique - mathématique (PHYMAT)
- R* - Groupe d'étude du codage de Toulon (GECT)
  - Analyse non linéaire appliquée (ANLA)

#### *Sciences physiques*

- R* - Groupe d'études signaux et systèmes (GESSY)
- Ass. (\*) - Laboratoire de sondages électromagnétiques de l'environnement terrestre (LSEET)
- R* - Laboratoire d'automatique et d'informatique appliquée de Toulon (LAIAT)
- R* - Laboratoire de physique des cristaux (LPC)
- R* - Laboratoire d'océanographie physique de Toulon (LOPT)
- P* - Groupe de microscopie électronique de Toulon (GMET)
- P* (\*) - Groupe de recherche en physique - informatique (GRPI)
  - Service de recherche en instrumentation de télémétrie laser (SITL)
  - Laboratoire des matériaux à propriétés variables (LMPV)

---

(\*) *Ass. : associé*  
*R : recommandé par la DR*  
*P : privilégié par l'université*

### Chimie

P - Laboratoire de recherche de chimie marine des organométalliques (RCMO)

P - Laboratoire de chimie marine et physico-chimie de Toulon (CMPCT)

P - Laboratoire de chimie appliquée (LCA)

### Droit

P - Centre de droit et politique comparés (CDPC)

- Centre méditerranéen d'enseignement et de recherche en droit communautaire

P - Institut des collectivités territoriales (ICT)

- Centre d'études et de recherches appliquées en droit

### Sciences économiques et de gestion

Après la dissolution du centre de recherche en économie structurale un laboratoire d'économie et de mathématiques de l'information est en cours de constitution.

## II - Les étudiants

### 1 - Les effectifs et leurs évolutions

En 10 ans de (1979-1980 à 1990-1991) les effectifs d'étudiants ont presque doublé, passant de 2 480 à 4 706 (+ 90 %).

<i>Evolution de la structure de répartition des étudiants par secteur</i>			
	<b>1979-1980</b>	<b>1986-1987</b>	<b>1990-1991</b>
Droit	40%	34%	43,8%
Sc. économiques	14,4%	23,2%	13,4%
Sciences	11,4%	15,4%	17,9%
IUT	34,2%	27,4%	24,9%
	100%	100%	100%

Si on assiste depuis 3 ou 4 ans à un développement important des effectifs d'étudiants en droit et en sciences, à une progression plus modeste dans les IUT, on observe par contre une stagnation complète dans le secteur sciences économiques depuis 1982-1983.

<b>Effectifs par UFR - 1990-1991</b>							
	<b>Capacité</b>	<b>1er cycle</b>	<b>2e cycle</b>	<b>3e cycle</b>	<b>Autres (1)</b>	<b>Total</b>	<b>% par secteur</b>
Droit	374	1 180	334	50	51	1 989	43,8%
IEJ					72	72	
IPAG							
% par cycle	18,1%	57,3%	16,2%	2,4%	6,0%	100%	
Sc. éco		476	157			633	13,4%
% par cycle		75,2%	24,8%			100%	
Moy. nat. (2)	5,6%	51,1%	26,1%	10,3%	6,9%	100%	
Sc. éco + droit							
Sciences		579	177	85		841	17,9%
% par cycle		68,8%	21,1%	10,1%		100%	
Moy. nat. (2)		43,1%	33,6%	18,3%	5%	100%	
Sc. ingénieurs							
IUT		1 021	150			1 171	24,9%
% par cycle		87,2%	12,8%			100%	
Total	374	3 256	818	135	123	4 706	100%
% par cycle	7,9%	69,2%	17,4%	2,9%	2,6%	100%	

(1) Autres : préparations aux concours, DU

(2) Sources moyennes nationales : Note bleue n° 90-17 MEN 1989-1990

### 1-1 Les formations professionnalisées

<b>Effectifs d'étudiants - 1990-1991</b>						
	<b>DEUST</b>	<b>MST</b>	<b>MIAGE</b>	<b>DESS</b>	<b>Institut</b>	<b>Total</b>
Droit	(2) 102	-	-	(2) 39	-	141
Sc. économiques	-	-	-	-	-	-
Sciences	-	(2) 120	-	(2) 29	-	149
IUT	-	-	-	-	(1) 1 171	1 171
Total	(2) 102	(2) 120	-	(4) 68	(1) 1 171	1 461

( ) Nombre de formations

### 1-2 La structure par cycle et par secteur

**Il existe une forte prépondérance du 1er cycle.**

En 1990-1991 la répartition des étudiants était la suivante :

- 7,9 % en capacité,
- 69,2 % en 1er cycle,
- 17,4 % en 2e cycle,
- 2,9 % en 3e cycle,
- 2,6 % en diplômes d'université ou préparation aux concours.

## 2 - L'origine des étudiants

### 2-1 Les origines géographiques

Ils sont à 85 % originaires de l'Académie de Nice.

	Capacité	1er cycle	2nd cycle	3e cycle
Nice	82%	89%	73%	79%
Aix-Marseille	2,8%	4,8%	5,3%	4,1%

Les étudiants étrangers ne représentent que 4,8 % de l'ensemble des étudiants de l'université (moyenne nationale : 12 %)

### 2-2 Les origines socio-professionnelles ne traduisent pas de phénomènes particuliers.

*Répartition des étudiants par catégorie socio-professionnelle (en %)*

	Universités (y compris IUT)		IUT	
	Toulon	Moy. nationale	Toulon	Moy. nationale
Agriculteurs exploit.	1,4	4,0	1,6	5,7
Ouvriers agricoles	0,2	0,6	0,3	0,5
Patrons de l'industrie et du commerce	6,6	8,3	6,2	9,4
Professions libérales et cadres supérieurs	25,8	30,3	26,6	21,2
Cadres moyens	19,7	18,9	22,4	22,2
Employés	10,6	8,4	11,0	9,1
Ouvriers	14,6	13,5	16,0	20,3
Personnels de service	0,8	1,6	0,6	1,5
Autres catégories	13,7	10,1	10,8	7,3
Sans profession	6,5	4,3	4,3	2,6

### 2-3 Les boursiers

*Pourcentage de boursiers dans chaque secteur*

	Toulon	Moyenne nationale
Droit	12,2 %	-
Sciences économiques	13,9 %	-
Sciences exactes	16,4 %	-
IUT	20,6 %	31,8 %
<b>Total université</b>	<b>15,3 %</b>	<b>17 %</b>

### 2-4 Les origines scolaires

cf. tableau ci-après. On notera que les baccalauréats généraux sont plus représentés dans les secteurs tertiaires de l'IUT que dans les filières droit et sciences économiques de l'université.



**Inscrits en 1ère année de 1er cycle - 1989/1990**  
**Répartition des bacs par filière**

Série bac	DUT						DEUG			DEUST		Moyenne nationale %		
	GM	TC	GEA	GE	BIO	A	Droit	Sc. éco	Prof Imm	Totaux	Sc.	Droit	Sc. éco	
A	0,00%	22,55%	7,84%	0,00%	0,00%	0,56%	32,37%	6,31%	16,67%	14,97%	0,62%	28,10%	5,60%	
B	0,00%	51,96%	36,60%	0,00%	0,00%	0,00%	23,27%	43,19%	25,00%	21,40%	2,09%	37,60%	45,30%	
C	9,52%	1,96%	5,88%	18,24%	15,79%	63,87%	1,16%	6,64%	0,00%	16,12%	45,40%	2,50%	8,10%	
D	20,24%	11,76%	17,65%	20,27%	76,32%	20,17%	4,77%	7,31%	0,00%	12,66%	38,90%	5,40%	11,70%	
E	23,81%	0,00%	0,00%	8,11%	0,00%	6,16%	0,43%	0,33%	0,00%	3,04%	5,30%	0,05%	0,14%	
<b>Sous-Total</b>	<b>53,60</b>	<b>88,20</b>	<b>68,00</b>	<b>46,60</b>	<b>92,10</b>	<b>90,80</b>	<b>62,00</b>	<b>63,80</b>	<b>41,70</b>	<b>68,20</b>	<b>92,30</b>	<b>73,70</b>	<b>70,80</b>	
F1	38,10%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	1,96%	0,58%	1,33%	0,00%	2,46%	7,40%	1,40%	0,70%	
F2	0,00%	0,00%	0,00%	22,30%	0,00%	0,84%	0,29%	0,00%	0,00%	1,99%	0,00%	0,00%	0,00%	
F3	0,00%	0,00%	0,00%	24,32%	0,00%	1,12%	0,29%	0,33%	0,00%	2,25%	0,00%	0,00%	0,00%	
G1	0,00%	0,00%	0,65%	0,00%	0,00%	0,00%	8,53%	1,66%	16,67%	3,72%	0,13%	23,40%	27,90%	
G2	0,00%	0,00%	23,53%	0,00%	0,00%	0,00%	5,35%	13,29%	8,33%	6,07%	0,06%	0,06%	0,22%	
G3	0,00%	5,88%	1,96%	0,00%	0,00%	0,00%	12,72%	9,63%	25,00%	7,06%	0,06%	0,06%	0,22%	
Autres	1,19%	1,96%	1,96%	2,03%	7,89%	1,68%	6,07%	3,32%	0,00%	3,66%	0,06%	0,06%	0,22%	
ESU/E	7,14%	3,92%	3,92%	4,73%	0,00%	3,64%	4,19%	6,64%	8,33%	4,60%	1,42%	1,42%	0,25%	
<b>Totaux</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	

### III - Taux de réussite et diplômés

#### 1 - Premier et second cycle

*Nombre de diplômés 1989-1990*

	1er cycle	2nd cycle		
	DEUG	Licence	Maîtrise	Total
Droit	168	115	76	<b>191</b>
Sc. économiques	71	43	29	<b>72</b>
Sciences	80	11	51	<b>62</b>
IUT	351	-	-	-
<b>Total</b>	<b>670</b>	<b>169</b>	<b>156</b>	<b>325</b>

Soit 319 diplômés de 1er cycle universitaire pour 2 235 étudiants de 1er cycle et 351 diplômés IUT pour 1 021 étudiants.

*Taux de réussite (%) 1989-1990*

	1er cycle				2nd cycle			
	1ère année		2e année		Licence		Maîtrise	
	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)
Droit								
. DEUG	28,9	39,8	51,3	58,8	56,1	76,7	71	87,4
. DEUST	77,8	93,3	93,9	100				
Sciences éco.	24,9	37,1	39,7	58,7	45,3	60,6	74,4	87,9
Sciences	35,3	51,6	71,4	89,9	35,5	40,7		
. MST					95	95	95	95
IUT	75	79	89	89				

(1) Reçus/inscrits

(2) Reçus/présents à l'examen

#### 2 - Troisième cycle

*Nombre de diplômés 1989-1990*

	DESS	DEA	Thèses	Total
Droit	12	-	-	12
Sciences économiques	-	-	-	-
Sciences	22	3	6	31
Total	34	3	6	43

## IV - Le personnel enseignant

### Effectifs et taux d'encadrement

	Postes vacants	Effectifs sur poste					Nombre d'étudiants par enseignant	Moyenne nationale
		rang A	rang B + C	autres	total	rang A / total		
Droit	2	7	15	1	23	30,4%	90	62
Sc. éco	2	5	15	1	21	23,8%	30	
Sciences	-	20	36	2	58	34,4%	15	15
IUT	4	8	32	41*	81	9,9%	14	12
Serv. com.			1	3	4 (1)			
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>40</b>	<b>99</b>	<b>48</b>	<b>187</b>			

\* dont 1 professeur invité ou associé

(1) Service universitaire des activités physiques et sportives : 3

## V - Le personnel IATOS

### Personnels IATOS

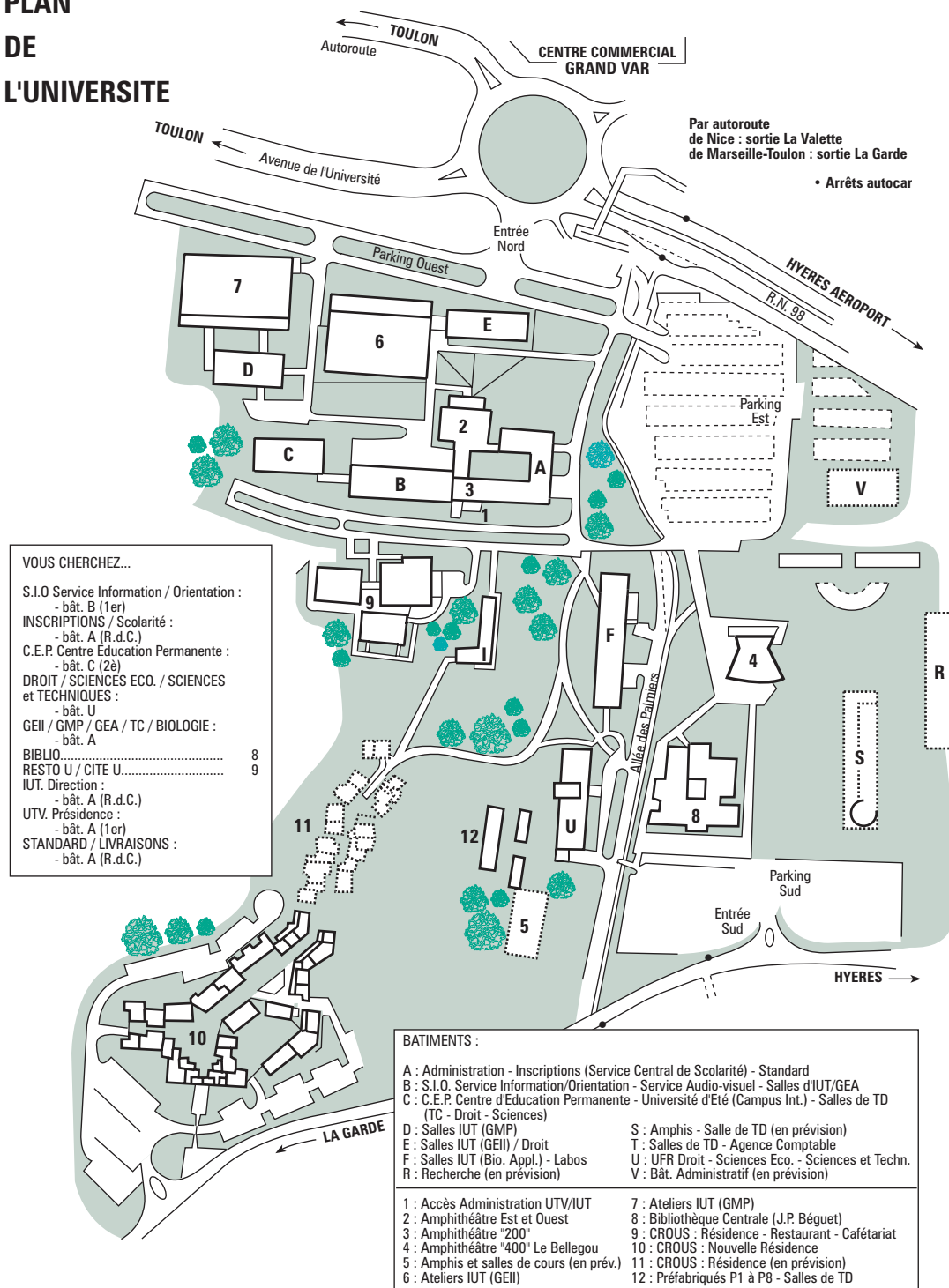
(ensemble de l'établissement - hors BU : 21)

	Emplois MEN affectés à l'établissement				Autres emplois (grands organismes, hors stat., gage)				Total général
	IT	ADM.	OS	Total	IT	ADM.	OS	Total	
1 - Administration générale		14		14				0	14
2 - Scolarité		4		4				0	4
3 - Gestion de personnels		4		4				0	4
4 - Finances/compta.		9		9				0	9
5 - Maintenance, équipement, sécurité, entretien	4		21	25				0	25
6 - Assistance à l'enseignement (formation initiale/continue)	16	18		34	1	2		3	37
7 - Assistance à la recherche	8	1		9	4			4	13
8 - Autres fonctions (médecine préventive etc.)	5	8		13				0	13
<b>Total</b>	<b>33</b>	<b>58</b>	<b>21</b>	<b>112</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>119</b>

## VI - Les locaux

Le plan de l'université montre, de manière éloquent, la place importante qu'occupe l'IUT à la fois pour des raisons historiques et géographiques. L'université stricto-sensu est encore en 1990 tributaire des locaux que l'IUT met à sa disposition.

### PLAN DE L'UNIVERSITE



En résumé, l'université "stricto sensu" (hors IUT, celui-ci ayant une superficie de 18 370 m<sup>2</sup>), disposait fin 1990 de :

- amphithéâtre 400 :	850 m <sup>2</sup> )	
- bât. "U" (enseignement) :	3 761 m <sup>2</sup> )	
- bibliothèque universitaire :	2 306 m <sup>2</sup> )	= 8 730 m <sup>2</sup>
- bât. "T" (ens. et adm.) :	650 m <sup>2</sup> )	
- bât. "F" (recherche) :	563 m <sup>2</sup> )	
- bât. "T" (ens.) :	600 m <sup>2</sup> )	

La situation devrait évoluer dans les prochaines années, puisque sont programmés par ailleurs :

- locaux d'enseignement banalisés :	1 539 m <sup>2</sup> livrables au 1.10.1991	
(4 amphithéâtres)		
- locaux administratifs :	805 m <sup>2</sup> livrables en 1992	
- bâtiment recherche :	2 147 m <sup>2</sup> livrables en 1992	
- bâtiment IUT :	1 200 m <sup>2</sup> livrables en 1992	
soit, au total	5 691 m <sup>2</sup> d'ici fin 1992	

Mais cette hausse ne constitue qu'un rattrapage partiel de la situation antérieure. Elle ne correspond pas à la hausse prévisible des effectifs, et au développement de nouvelles filières dans les années à venir. A ce sujet, il faut mentionner que la ville de Toulon, doit accueillir la faculté de droit au centre ville (6 à 8 000 m<sup>2</sup>).

Pour l'instant, la totalité de l'université de Toulon et du Var est implantée à La Garde.



# **Université de Toulon et du Var**

## **Première partie**

---

### **FONCTIONNEMENT DE L'UNIVERSITE**

---





**Université de Toulon et du Var**

---

**Gouvernement et gestion de l'université**

---



## **I - Agencement des pouvoirs**

L'UTV est régie par des statuts conformes aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984. Elle est composée de quatre UFR :

- sciences et techniques,
- droit,
- sciences économiques et de gestion,
- institut universitaire de technologie.

Elle est administrée par un président, organe exécutif et trois conseils :

### **1 - Conseil d'administration**

Il comprend 33 membres :

- 7 professeurs ou assimilés,
- 7 enseignants de rang B ou C,
- 8 étudiants,
- 4 représentants des personnels ATOS,
- 7 personnalités extérieures : représentant les collectivités territoriales, la chambre de commerce et d'industrie, la chambre des métiers, l'union patronale, la CGC, l'IFREMER.

Les personnels de l'établissement sont élus pour 4 ans, les étudiants pour 2 ans, les personnalités sont désignées pour 4 ans.

Le conseil d'administration se réunit au minimum quatre fois par an (en réalité 6 à 8 fois). Sa section permanente (11 membres) qui pourrait se réunir dans les intervalles ne le fait pas, le conseil d'administration ayant toujours tenu à être saisi de toutes les affaires de son ressort.

### **2 - Conseil scientifique**

Il comprend 20 membres et sa composition est conforme à l'arrêté du 26 janvier 1990, soit :

- 8 professeurs,
- 1 habilité à diriger des recherches,
- 3 docteurs,
- 1 enseignant non docteur,
- 2 ingénieurs et techniciens,
- 1 ATOS,
- 2 étudiants de 3e cycle,
- 2 personnalités extérieures dont 1 représentant de la DCAN.

Il a compétence pour proposer au conseil d'administration les orientations en matière de politiques de recherche, de documentation scientifique et technique, de répartition des crédits de recherche. Il examine en outre les contrats et conventions ayant pour objet les recherches, essais ou analyses faits pour le compte de tiers dans les locaux ou avec les équipements de l'université. Son rôle s'avère essentiel pour défendre les axes de développement de la recherche de l'UTV dans les négociations avec la région.

Il se réunit au moins trois fois par an.

### 3 - Conseil des études et de la vie universitaire

Le CEVU comprend 30 membres :

- 6 professeurs,
- 6 enseignants non professeurs,
- 12 étudiants,
- 3 ATOS,
- 3 personnalités extérieures.

Les thèmes de réflexion du CEVU sont essentiellement :

- l'information des étudiants sur le nouveau schéma d'implantation du campus,
- l'étude des conditions de déroulement des examens,
- l'étude des politiques de lutte contre l'échec dans les premiers cycles,
- la réflexion sur les problèmes de circulation.

Il est regrettable cependant que le CEVU soit cantonné par la loi de 1984 dans des fonctions d'études et de propositions sans pouvoirs réels.

### 4 - Le Président et son bureau

Le président de l'université est élu conformément au décret du 17 décembre 1984 pour 5 ans par l'ensemble des membres des trois conseils. Il est assisté d'un bureau élu par la même instance sur sa proposition.

Actuellement, l'équipe présidentielle comprend :

- les vice-présidents des trois conseils,
- 12 enseignants chargés de mission,
- le secrétaire général,
- l'agent comptable.

L'ensemble fonctionne de façon harmonieuse ; la taille de l'UTV explique que le degré de centralisation formel soit élevé, tout en autorisant des relations personnelles peu formalisées et en permettant d'associer d'autres membres de l'université aux débats concernant les questions d'importance. Ainsi, il existe assez fréquemment des réunions de directeurs d'UFR, souvent élargies à leurs collaborateurs, qui examinent le développement de l'université et de son organisation. De même, des réunions techniques des chefs de service ont lieu sur des thèmes tels que : inscriptions des étudiants, paiement des heures complémentaires, réfection des locaux, etc.

En somme, on est en présence d'une recherche de consensus maximum pour toutes les études préalables aux décisions d'une certaine importance.

## II - Politique de communication interne

Bien que peu formelle, reposant sur les bonnes volontés individuelles, la communication entre les personnels de l'UTV semble efficace. **Il est clair que si les effectifs s'accroissent au rythme prévu dans les années qui viennent, il sera vite indispensable de mettre en place des procédures de communication plus élaborées.**

Pour les étudiants, le regroupement géographique des services administratifs est un atout, les personnels des services reçoivent les étudiants et semblent être extrêmement disponibles, malgré

leur charge de travail. La brochure d'accueil "université : mode d'emploi" est bien faite et très claire et l'affichage sur les panneaux du hall d'entrée du bâtiment administratif est à jour.

L'affichage pédagogique, assuré sur des panneaux dans les bâtiments d'enseignement, n'appelle aucun commentaire. Certains étudiants déplorent l'absence d'un second lieu d'affichage à la cafétéria du restaurant universitaire, seul pôle convivial du campus, mais le local s'y prête mal.

Le chargé de mission aux relations extérieures a créé un journal interne "UTV info express", diffusé au personnel de l'université et aux associations d'étudiants et l'animation d'une "radio-campus" par une association est prévue.

### III - Politique de communication externe

**La politique de communication externe est organisée depuis relativement peu de temps.** Il semble que pendant longtemps l'UTV soit restée repliée sur elle-même, mais que la décentralisation ait déclenché un intérêt nouveau pour l'environnement.

#### 1 - Relations avec les collectivités locales et régionales

Le président s'occupe plus particulièrement de celles-ci. Après un certain effort à la naissance de l'université, les relations avec la ville de Toulon et le département du Var se sont très peu développées, faute de volontés réciproques. Elles sont restées longtemps pratiquement limitées au fonctionnement des enseignements juridiques dans le cadre d'une association CEJU Var. Ce n'est que récemment, dans le cadre de la loi sur la décentralisation, que les relations se sont progressivement intensifiées.

Parallèlement, la région PACA commence à intervenir afin de soutenir des axes professionnels ou scientifiques. Il faut noter cependant que les montants inscrits au contrat de plan 1989-1993 (50 % de la moyenne nationale) sont encore très faibles.

Actuellement, les relations se placent sur deux plans essentiels :

- **Réflexion en commun sur l'avenir** : la ville, le conseil général et l'association Toulon-Var-Technologies ont participé avec l'UTV à la préparation du plan quadriennal de développement de l'UTV et du schéma académique d'aménagement et de développement des enseignements supérieurs Universités 2 000. Cette réflexion s'est en particulier matérialisée par une déclaration de contribution commune.

- **Soutien matériel** : d'ores et déjà, les ressources inscrites au budget 1990 en provenance des collectivités locales et régionales avoisinent 8 % du budget de l'université<sup>1</sup> sans tenir compte de l'importance des équipements dont ces collectivités prennent en charge la réalisation depuis quelques années et la promesse faite par la ville de fournir des locaux pour abriter l'UFR de droit.

---

<sup>1</sup> Cette participation ne représente plus que 3,2% si l'on intègre les traitements sur budget Etat.

## **2 - Relations avec les entreprises**

Outre les relations entretenues par les UFR à l'occasion de la gestion des stages organisés dans le cadre de la scolarité, les relations avec les entreprises de la région sont assurées par deux chargés de mission. Faute de moyens ils ne jouissent d'aucune assistance administrative.

L'organisation annuelle des salons JOB (salons du recrutement et des techniques de recrutement) a été conçue par une équipe d'étudiants appuyée par l'université, l'UTV et les collectivités territoriales. Cette confrontation entre étudiants et employeurs rencontre un succès certain depuis 1989.

L'antenne locale de l'association Bernard Gregory est chargée en novembre 1991 d'organiser le troisième forum européen EUROSPORE 91 (déjà organisé par eux-mêmes en 1987 et 1989).

## **3 - Relations avec les autres organisations d'enseignement supérieur**

Avec les cinq autres universités de la région, les relations jusqu'ici pratiquement inexistantes (la différence de taille, et donc d'audience en est probablement responsable) ont évolué sous la pression de la "politique commune" définie dans les plans de développement U 2000 et le contrat quadriennal.

## **4 - Relations avec le grand public régional**

Le chargé de mission aux relations extérieures, nommé récemment, entretient des relations suivies avec les médias afin que le grand public régional soit mieux informé sur les divers aspects de l'UTV. La revue trimestrielle du Conseil général lui consacre régulièrement quelques rubriques, en particulier dans le numéro de juin 1990 consacré à l'enseignement. Ce service dispose d'une secrétaire.

En 1989 et 1990 ont été réalisées deux campagnes d'affichage, sur les murs et les bus urbains, avec les slogans "compétence et qualité" et "apprendre pour réussir".

## **5 - Relations internationales**

Trois chargés de mission aux relations internationales ont pour compétences respectives :

- certains pays en voie de développement et plus spécialement Madagascar,
- l'Europe, essentiellement dans le cadre de l'UTV,
- l'Allemagne, représentée par l'université de Mannheim dans le cadre d'un jumelage.

L'UFR de sciences économiques et gestion envisage la création d'un DESS de marketing international axé vers les pays de l'Extrême Orient, qui remplacerait l'actuel diplôme d'université. **Ce diplôme nécessitera bien entendu des relations internationales beaucoup plus denses.**

## IV - Objectifs et accomplissement des missions : analyse critique

Ainsi que le souligne le Président de l'UTV, il semble anormal que la huitième agglomération de France située dans un département à forte croissance démographique n'ait que 4 300 étudiants. Il est certes des universités du même âge et situées dans des environnements urbains plus petits qui ont connu des développements plus rapides et plus équilibrés. Les potentialités futures doivent donc être envisagées à la lumière des forces et faiblesses présentes ou prévisibles.

Cette analyse sera conduite à partir des deux documents prospectifs que constituent le plan quadriennal et le schéma académique universités 2 000.

L'académie de Nice ainsi que le département du Var ne présentent pas d'homogénéité géographique et démographique. On ne peut donc pas se référer à la seule évolution démographique de ces entités pour justifier d'un taux de croissance de la demande universitaire. L'étude prospective réalisée par le rectorat de l'académie de Nice en mai 1990 sur le développement des formations post-baccalauréat montre d'ailleurs un solde migratoire défavorable important des bacheliers entrant à l'université. L'un des problèmes essentiels est de savoir si l'ouverture d'une palette plus large de formations permettra ou non d'inverser cette tendance à l'évasion.

Dans le cadre régional PACA, l'UTV a certes la plus faible part, ce qui gêne d'autant ses possibilités de développement naturel. Les distances ne sont pas réellement significatives et ne constituent un frein à la mobilité géographique que pour les étudiants issus des milieux sociaux moins favorisés. **L'UTV doit pouvoir attirer les étudiants grâce à sa renommée plus que par sa simple présence sur le marché de la formation universitaire.**

**Son développement sera d'autant mieux assuré que parallèlement à l'ouverture de filières nouvelles elle poursuivra la croissance de ses pôles d'excellence.**

Les spécificités locales ont été analysées avec beaucoup de pertinence en s'appuyant à la fois sur la renommée actuelle et les réponses données aux priorités probables du marché du travail.

Les priorités retenues pour l'UTV en concertation avec le Conseil régional sont :

Rang	Formations nouvelles	Année
1	Ecole d'ingénieurs (télécom, ingénierie marine, matériaux mathématiques)	1991
2	Langues étrangères appliquées	1991
3	Licences de technologie (ingénierie électrique et mécanique)	1991
4	IUT - département de maintenance industrielle	1992
5	IUT - département de génie civil	1994

D'autres formations sont en projet (cf. paragraphes suivants).

### 1 - Formation initiale

Globalement, l'UTV prévoit d'accueillir 7 000 étudiants en 1994 et 8 000 en 2 000, ce qui semble raisonnable en regard des projections démographiques et de l'accroissement des effectifs de l'enseignement supérieur.

### 1-1 Formations scientifiques

Il s'agit là d'une force essentielle de l'UTV. Elle répond aux besoins de la direction des constructions et armes navales (DCAN) et des entreprises attirées par son rayonnement. **Il est rationnel de programmer une consolidation des pôles de compétence qui se sont déjà développés dans ces domaines** : sciences de la mer, télécommunications et filière électronique, qualité-instrumentation-matériaux, mathématiques appliquées. Ces formations devraient conduire à la création d'un Institut supérieur des sciences de l'ingénieur de Toulon et du Var (ISITV) qui trouverait tout naturellement sa place au côté des cursus scientifiques strictement universitaires et s'inscrirait dans le cadre des priorités nationales.

Les formations suivantes ont été ouvertes à la rentrée 1991 :

- licence de chimie physique,
- licence de technologie mécanique,
- licence d'ingénierie électrique.

Les maîtrises correspondantes sont prévues en 1992 ainsi que la création de licences EEA et de physique et applications.

### 1-2 Formations juridiques

L'UFR de droit, qui a déjà mis en place les cursus classiques (droit public et droit privé) oriente son développement vers des formations de premier et troisième cycles fortement professionnalisées. Elle répond ainsi aux besoins exprimés par les milieux professionnels.

La création de 5 DEUST qui a été demandée répond peut-être aux faibles taux de réussite enregistrés dans les DEUG. Ils offriraient aux étudiants des orientations plus concrètes et des débouchés immédiats.

Les 5 nouveaux DESS demandés qui s'ajouteraient aux 2 actuels semblent a priori trop nombreux compte tenu du flux des reçus aux 2 maîtrises (64 en 1989, 76 en 1990). Ils impliqueraient un apport extérieur ou un accroissement important du nombre de diplômes de second cycle décernés. Cette évolution peut sembler surprenante puisque les DEUG devraient voir leurs effectifs décroître à la suite de l'ouverture des DEUST. Elle supposerait donc la réduction des taux d'évaporation et l'amélioration des taux de succès dans les deux premiers cycles.

### 1-3 Formations de sciences économiques et de gestion

Malgré la mise en place d'un DEUG rénové en 1984, les taux d'échec en premier cycle apparaissent excessifs, sans pour cela entraîner des taux de succès importants en second cycle (cf. rapport sur l'UFR). Les besoins locaux, essentiellement en gestion, sont pourtant loin d'être négligeables et justifient parfaitement les projets définis dans le cadre du plan quadriennal et du schéma académique.

La création d'une MSG est prévue (ouverture en 1991), ainsi que celle de deux DEUST : commercialisation des produits financiers (1992), informatique de gestion (1993).

**On peut s'étonner que, dans une région où le tourisme joue un rôle essentiel et où les formations aux métiers du tourisme délivrées par les établissements concurrents se limitent à des premiers et troisièmes cycles, l'UFR n'ait pas envisagé la création d'une maîtrise de tourisme ou d'une MST de gestion touristique, alors qu'une formation analogue mais beaucoup plus générale est souhaitée dans le cadre d'une UFR de lettres et sciences humaines qui n'existe pas encore !**



#### **1-4 Formations de lettres et sciences humaines**

La création d'une UFR de lettres et sciences humaines est souhaitée par l'UTV, bien qu'apparemment non retenue dans le schéma académique U 2 000, avec un triple objectif :

- permettre une meilleure orientation des étudiants qui s'inscrivaient dans les premiers cycles juridiques et économiques à défaut de pouvoir le faire en lettres à Nice ou à Marseille.

- ouvrir une formation à 2 ou 3 langues vivantes (cursus de langues étrangères appliquées - priorité n° 2) associée à une solide formation juridico-économique, permettant des débouchés dans le secteur tertiaire (tourisme principalement).

- s'orienter vers l'enseignement du français langue étrangère en profitant du savoir-faire né de 13 ans d'université d'été.

Le besoin local est réel, la préparation du lycée Dumont d'Urville (équivalente à une première année de DEUG) en témoigne. Mais l'investissement en personnel enseignant que nécessite l'ouverture de cette nouvelle UFR serait substantielle et un tel projet demande que le Ministère en donne les moyens (ouverture d'une 1<sup>e</sup> année de DEUG LEA à la rentrée 1991).

**Tout projet de développement de formations littéraires devra se faire en concertation très étroite avec les universités voisines.**

#### **1-5 Institut universitaire de technologie**

Traditionnellement, l'IUT a fait preuve d'un dynamisme certain, la variété des formations post-DUT en témoigne. Les projets comprennent l'ouverture de 3 nouveaux départements (dont 2 sont classés prioritaires par le Conseil régional) qui s'ajouteraient aux 5 existants, de 5 diplômes post-DUT en 1 an et de la participation à plusieurs filières d'ingénieurs technologues, type Decomps (priorité n° 3 du Conseil régional). Ils permettraient de doubler en dix ans les effectifs d'étudiants.

### **2 - Formation continue**

La formation continue de l'université et de l'IUT est regroupée dans un seul centre d'éducation permanente (CEP). En 1989, il a accueilli près de 2 000 stagiaires à qui ont été fournies moins de 5 000 heures d'enseignement. Ces données témoignent de l'importance relativement faible qui est accordée à la formation permanente, malgré un catalogue varié et une clientèle potentielle importante. La séparation de la formation permanente de l'université de celle organisée par l'IUT permettrait peut-être de mieux motiver les enseignants de l'université et de l'IUT envers une activité essentielle.

### **3 - Recherche**

L'UTV comprend : une ERA, 7 formations recommandées et 7 projets privilégiés, tous sauf deux appartiennent au domaine des sciences et techniques.

La politique de recherche est orientée principalement autour des trois axes privilégiés suivants (contrat quadriennal 1988-1991) :

#### **3-1 Mathématiques appliquées**

Les laboratoires ont su allier des travaux théoriques de niveau élevé et des recherches très appliquées. L'importance des contrats (en particulier avec la marine nationale) et la valeur des publications montrent le dynamisme de ces équipes, leur niveau scientifique de qualité et leur bonne implantation régionale.

### **3-2 Sciences et ingénierie pour le milieu marin**

La recherche en ce domaine est très active, de grande qualité et de renommée internationale. Un de ces laboratoires, le laboratoire de sondages électromagnétiques de l'environnement terrestre, est associé au CNRS et reconnu comme l'un des meilleurs au niveau mondial.

### **3-3 Sciences de l'ingénieur et des matériaux**

Les activités de recherche dans les différents domaines concernés - informatique, automatique, physique, chimie - sont dynamiques et bien associées au contexte régional. Mais il serait nécessaire que ces laboratoires se regroupent, ou établissent entre eux des liens plus étroits sur le plan scientifique et opérationnel, pour obtenir une taille plus compétitive et former une entité élargie de dialogue avec les pouvoirs publics et les industries locales.

Ces trois thèmes privilégiés ont conduit à développer des liens étroits avec le CNRS, les universités environnantes et les organismes régionaux et locaux. L'interaction avec l'enseignement de troisième et même de second cycle est importante dans de nombreux cas.

**3-4** Les activités de recherche dans le **domaine juridique** concernent essentiellement le centre de droit et politique comparés qui publie des travaux de grande qualité.

En économie et gestion, en dépit de la qualité de la recherche individuelle, le fonctionnement d'une équipe stable s'avère encore difficile.

## **4 - Service public**

L'isolement de l'UTV sur le campus de La Garde gêne l'université dans l'accomplissement de sa mission de service public. Il est probable que l'implantation prévue de certaines formations dans Toulon même facilitera les échanges intellectuels qui, pour le moment, ne sont qu'embryonnaires.

## **5 - Conclusion générale**

L'UTV est actuellement à un tournant de sa jeune histoire. Après avoir accepté sa petite taille et, comme corollaire, sa dépendance envers son IUT, elle se veut maintenant à l'échelle de son environnement.

Ses objectifs pourraient être jugés ambitieux, mais les flux d'entrée prévus aussi bien que la demande du marché du travail justifient la plupart des projets formés actuellement. **Cependant tout nouveau développement devra se faire en concertation avec les universités voisines.**

**Le problème fondamental reste celui des moyens.** L'UTV vit actuellement dans la pénurie. Le doublement de ses effectifs actuels en 10 ans, l'ouverture de filières nouvelles nécessitent des dotations en moyens humains et matériels très importants. Il serait vraisemblablement dangereux pour la réputation de l'UTV et de l'université en général, d'entamer cette croissance dans de mauvaises conditions : sauf dans quelques domaines précis, **l'image de l'UTV est encore fragile et il est indispensable avant tout développement de consolider celle-ci.**

## V - Organisation et gestion administratives

L'UTV, depuis sa création en 1970, est hébergée par son IUT sur le campus de La Garde. Il semble que son désir de croissance soit relativement récent et que, jusqu'à un passé proche, l'établissement se soit satisfait de cette situation de dépendance inversée.

La structure des services administratifs est assez fortement centralisée, ce qui s'explique par la taille autant que par le regroupement géographique. En effet, dans ce type d'établissement, la décentralisation administrative est volontiers synonyme de dispersion de moyens rares et le consensus, dans un microcosme où tout le monde se connaît, apparaît certainement comme le mode de décision le plus adapté.

**La pénurie de moyens a un rôle majeur dans l'organisation actuelle** : partout on joue à l'économie de prestations par impossibilité de remplir sa mission comme on le souhaiterait, faute de locaux et de personnels, et la dégradation constante des conditions de travail atteint un niveau inquiétant, comme le montre le tableau ci-dessous :

*Evolution des effectifs de l'UTV (IUT compris)*

	1982-1983	1987-1988	1990-1991
Etudiants	2 764	3 371	4 706
Enseignants permanents	139	175	183
Nbre d'étudiants par enseignant	19,9	19,3	25,7 (2)
ATOS	75	100	119 (1)
Nbre d'étudiants par IATOS	36,9	33,7	39,5 (3)
Enseignants vacataires	environ 200		environ 500

(1) hors bibliothèque - (2) moyenne nationale : 23,8 - (3) moyenne nationale : 34.

Le même tableau, hors IUT, fournirait une situation beaucoup plus préoccupante puisque l'administration centrale est responsable de l'essentiel de la gestion de l'IUT.

La situation était jusqu'ici tendue en matière de surfaces construites. Mais l'intérêt porté par les collectivités locales et régionales permet d'envisager une amélioration dans quelques années.

Il est dès lors difficile de critiquer une organisation plus préoccupée du quotidien que du perfectionnement de ses méthodes et de l'enrichissement de ses tâches, alors que le degré de surcharge du personnel apparaît visiblement proche du point de rupture. Une structure en croissance demande d'autres moyens, même si le bon vouloir de beaucoup (enseignants et ATOS) et le dévouement de quelques-uns apparaissent à présent comme le moteur essentiel.

## VI - Gestion financière

L'agent comptable est également chef des services financiers. Il emploie 11 personnes, plus une chargée des traitements sur fonds d'université et des heures complémentaires. Les traitements Etat sont gérés par une autre personne, autrefois rattachée à l'agence comptable et qui devrait dès l'an prochain être intégrée au service du personnel. Ce partage a été imposé par des contraintes de locaux, l'agence comptable n'occupant que 186 m<sup>2</sup>.

## 1 - Moyens matériels

Les services administratifs disposent d'un micro-ordinateur DPS6 avec en moyenne 8 à 10 terminaux et de deux micro-ordinateurs pour gérer la scolarité et tenir la comptabilité. L'agence applique le logiciel GFC et son module "paie". L'affectation fonctionnelle des recettes et dépenses est traitée mais peu exploitée en gestion.

## 2 - Préparation du budget

Le secrétaire général et l'agent comptable ont pour tâche l'élaboration des documents préparatoires à partir desquels le président, le secrétaire général, les directeurs d'UFR et les chargés de mission aux finances élaborent le budget qui sera proposé au vote du conseil d'administration.

L'ouverture des crédits autorisant les dépenses s'effectue à partir des réalisations de l'année précédente, avec d'éventuelles corrections pour prendre en compte les modifications résultant de choix politiques.

## 3 - Exécution du budget

La totalité des dépenses se rapportant à l'administration et à la logistique immobilière est assurée par les services généraux.

Les crédits destinés à l'enseignement (subvention pédagogique, taxe d'apprentissage, heures complémentaires ...) sont ventilés pour les UFR selon le modèle "GARACES" et leurs directeurs ont délégation pour engager les dépenses dans la limite de leurs crédits. Un état de leurs engagements leur est fourni mensuellement.

Les UFR se sont dotées de leurs propres matériels de reprographie et sont donc autonomes. En matière de communication, les consommations de téléphone, télex et télécopie leur sont refacturées, mais les dépenses de courrier sont assurées en commun.

Le contrôle de l'exécution du budget a lieu en même temps que l'élaboration du budget suivant : le compte financier est établi en janvier ou février, discuté et approuvé par les UFR puis par le conseil d'administration.

## 4 - Politique financière

### *Evolution des comptes financiers de l'UTV*

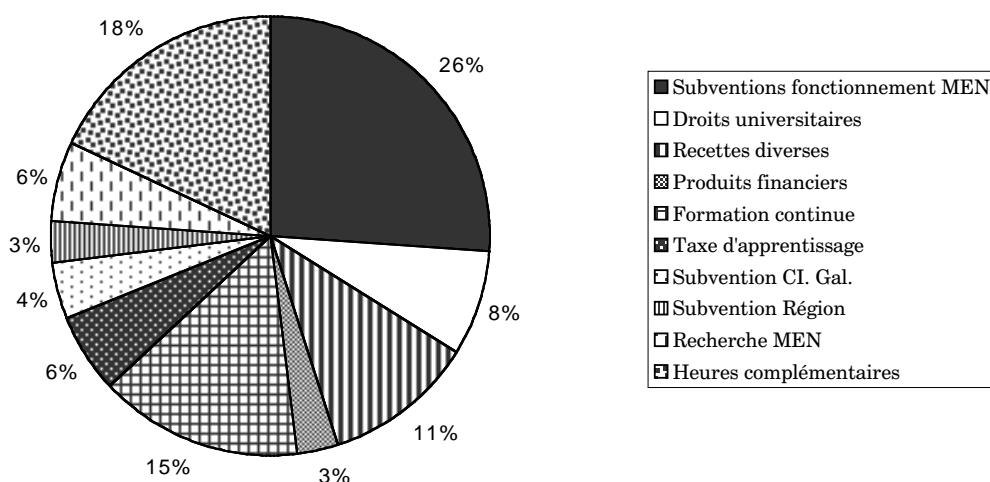
en milliers de F	1980	1982	1984	1986	1988	1989	1990
<u>Recettes</u>	10 866	15 551	16 160	20 333	25 905	31 907	44 901
% par rap. 1980		143	149	187	238	294	448
<u>Dépenses</u>	11 267	15 404	15 860	18 778	22 820	29 714	41 151
% par rap. 1980		137	141	167	203	264	365
<b>Résultats</b>	<b>- 401</b>	<b>+ 147</b>	<b>+ 300</b>	<b>+ 1 555</b>	<b>+ 3 085</b>	<b>+ 2 193</b>	<b>+ 3 750</b>

On remarque, depuis 1986, une croissance des recettes à un rythme rapide, plus rapide même en monnaie constante que la croissance des effectifs. Corrélativement, les dépenses augmentent plus lentement, ce qui se traduit par une constitution de réserves à un rythme rapide ; fin 1990, celles-ci atteignaient 15 millions de francs, soit plus de 5 mois de fonctionnement. Il ne s'agit pas là d'une politique délibérée des UFR, mais d'une simple prudence, alors que les services centraux ont une politique de mise en réserve volontaire pour financer des travaux ou réalisations dont ils ne peuvent obtenir le financement par ailleurs (cas de la cafétéria autofinancée faute

de l'obtention des crédits des oeuvres universitaires). Le risque évident est de sembler plus riche que l'on est et de voir certaines dotations décroître sous le prétexte qu'elles ne répondent pas à des besoins réels.

On notera également l'existence d'un legs important (13 millions), effectué par un professeur de droit, et dont l'affectation n'ayant pu faire l'objet d'un accord n'est pas clairement définie, ce qui se traduit par une source de capitaux dormants.

#### REPARTITION DES RECETTES PAR ORIGINE EXERCICE 1989



## VII - Gestion des ressources humaines

### 1 - Organisation du service

Le service du personnel est commun à l'université proprement dite et à l'IUT.

Il occupe 5 personnes dont 2 mi-temps et 1 emploi à 80 %, soit 3,8 équivalents temps complet :

- le chef de service (attaché de recherche) gère les postes d'enseignants du supérieur,
- un adjoint administratif à mi-temps est chargé des personnels ATOS et des enseignants du second degré,
- un commis (80 %) gère les personnels ITA, organise les élections et les enquêtes,
- une sténodactylographe aide à l'ensemble du service et est plus particulièrement responsable des vacataires et des primes,
- une auxiliaire de bureau à mi-temps assure le secrétariat, l'émission des ordres de mission, les transmissions de documentation et gère les congés de maladie.

Le service dispose d'un micro-ordinateur sur lequel sont stockés un fichier des personnels enseignants (état civil et situation administrative), un fichier des postes budgétaires enseignants et ATOS, le fonctionnement des commissions de spécialistes.

L'informatique est notablement sous-utilisée, mais il semble se poser à ce sujet un problème de compétence (et peut-être de motivation) et la surcharge quasi-permanente du personnel n'est guère compatible avec les actions de formation qui sont organisées par le CAFA à Nice. Pourquoi ne pas recourir aux enseignants informaticiens locaux pour organiser des sessions de formation à des dates qui ne gêneraient pas le bon fonctionnement du service ?

En tout état de cause, le service gère actuellement 358 permanents et 500 vacataires avec le même effectif qu'en 1983 où il était responsable de 214 permanents et 200 vacataires. Il est au bord de l'asphyxie.

## **2 - Personnel enseignant**

L'UTV dispose de moyens en personnel enseignant assez modestes. Les besoins en formation continue et diplômes d'université compris, le taux d'encadrement permanent représente environ 50 % en 1989 pour l'université stricto sensu et 55 % pour l'IUT.

## **3 - Personnel ATOS**

En 1991, l'effectif ATOS et ITA comprend 119 agents, dont un certain nombre à temps partiel, auxquels s'ajoutent 21 personnes affectées à la bibliothèque. Le taux d'encadrement administratif hors bibliothèque est donc de 1 ATOS pour 39,5 étudiants pour l'université dans son ensemble, ce qui est sensiblement inférieur à la moyenne nationale (33,6).

Cette pénurie est aggravée par le fait que le travail administratif n'est pas proportionnel aux effectifs d'étudiants et que les petites universités connaissent moins d'économies d'échelle que les grandes.

Le niveau de qualification semble assez faible ; on note une insuffisance flagrante en postes de catégorie B et surtout A. La formation permanente offerte aux personnels, en particulier en micro-informatique où la formation sur place est limitée du fait de la faiblesse de l'effectif du centre de calcul, se déroule à Nice (dans le cadre des stages organisés par le CAFA) et à des dates imposées, ce qui tend à désorganiser les services et entraîne une faible fréquentation, soit parce que les intéressés redoutent les frais d'éloignement, soit parce que les chefs de services freinent leurs subordonnés en période chargée.

# **VIII - Organisation des supports logistiques**

## **1 - Locaux**

Depuis sa création en 1970, l'université stricto sensu est hébergée par l'IUT. Cependant, le campus est installé sur un terrain de 35 hectares, ce qui autorise le développement sur place. Fin 1990, l'IUT dispose de 18 370 m<sup>2</sup> et l'université de 8 730 m<sup>2</sup>, bibliothèque comprise. Compte tenu des constructions actuelles, la surface occupée par l'université au sens strict devrait passer à 13 221 m<sup>2</sup> fin 1992.

La croissance attendue des effectifs laisse craindre que ce ne soit pas suffisant. Quel que soit leur âge, ces locaux sont en bon état et bien entretenus.

Vingt-cinq agents sont affectés à la maintenance, l'équipement, la sécurité et l'entretien des locaux et de leurs installations et équipements (4 IT et 21 OS). L'accroissement des surfaces

construites rend la situation de plus en plus difficile et impose le recours croissant aux sociétés prestataires de services.

## **2 - Centre de calcul**

L'UTV a séparé les services informatiques destinés à l'enseignement et la recherche de ceux consacrés aux tâches administratives.

Le mini-ordinateur BULL DPS6 est utilisé pour la tenue de la comptabilité et de la paie, grâce aux logiciels GFC et GFC "paie", ainsi que pour la scolarité avec le logiciel Scolar. De plus, 2 micro-ordinateurs sont employés pour des applications locales (actions de formation continue, gestion des contrats de recherche) ou ponctuelles.

Le personnel informaticien comprend 3 personnes, ce qui peut être suffisant en régime normal, mais devient dérisoire en période d'inscriptions et ne permet guère d'envisager d'actions de formation du personnel ATOS et de travaux d'amélioration ou d'extension des applications actuelles.

## **IX - Service de la scolarité**

Le service de la scolarité comprend 5 personnes dont 2 à 80 % (4,6 équivalents temps complet) : cet effectif est inchangé depuis 1983, date à laquelle il avait moins de 3 000 étudiants à gérer. Il est informatisé depuis 1987.

Ses principales tâches sont les suivantes :

- accueil : permanence par roulement (8 demi-journées par semaine),
- inscriptions administratives : préparation des dossiers et formulaires, inscriptions à l'université et à l'IUT, dérogations, équivalences, préinscription des étrangers, pointages avec les UFR et l'IUT, contrôle des listes,
- organisation des examens spéciaux : documentation, dossiers, préparation matérielle des examens, convocations, procès-verbaux et attestations de réussite,
- transfert,
- bourses et aides,
- affiliations sécurité sociale et mutuelles,
- examens et diplômés,
- service du troisième cycle,
- statistiques de scolarité.

Ici encore, le manque de personnel est flagrant et la bonne volonté ne peut suppléer indéfiniment à la pénurie.

## **X - Perspectives de développement des moyens**

L'UTV est essentiellement confrontée, dans sa gestion, à deux problèmes majeurs dont découlent tous les dysfonctionnements actuels :

## 1 - Stratégie de croissance pour asseoir son identité

En premier lieu, sa dépendance géographique de l'IUT constitue un handicap qu'elle devra surmonter pour se donner une identité propre et pour construire une image externe qui demeure très dépendante dans l'esprit de la population varoise.

Pour résoudre ce problème, sans couper totalement avec le passé, un effet de dimension doit intervenir. Lorsque l'université proprement dite aura atteint la dimension critique, elle se sentira autonome et pourra affirmer son identité. Dans ce sens **il conviendra d'étayer le plan de développement actuel en explicitant sa stratégie et les moyens nécessaires pour y parvenir.**

## 2 - Moyens humains insuffisants pour mener à bien cette croissance

Le second handicap est l'état de pénurie qui accompagne chaque aspect de la gestion de l'université.

Si les moyens en locaux posent actuellement quelques problèmes, il semble qu'à moyen terme grâce à l'étroite collaboration qui se développe depuis peu entre l'UTV et les collectivités territoriales des solutions vont être trouvées.

Mais l'amélioration des dotations en personnel ne dépend pas des mêmes instances. L'UTV dispose actuellement d'une dotation en personnel ATOS qui la réduit à un état proche de l'asphyxie. Les réflexions sur le plan quadriennal 1991-1994 en juillet 1990, considérait que les besoins, tant en rattrapage que pour assurer le développement souhaité, s'élevaient à environ 170 postes nouveaux (équivalents temps complet) au cours de ces quatre années.

Des besoins en personnel enseignant existent aussi, même s'ils sont moins criants. Il ne semble pas y avoir eu d'étude prospective des besoins futurs créés par le plan de développement.

Enfin, il faut noter que l'UTV, la ville de Toulon, le conseil général du Var et l'association Toulon-Var-Technologies ont pour volonté affichée de développer les formations universitaires. Le soutien du conseil régional PACA dans le cadre du schéma de développement U 2 000 est aussi assuré. Mais les collectivités locales ne peuvent, avec la meilleure volonté, financer ce qui n'est pas dans leurs attributions, et les instances nationales devront donc si elles soutiennent cette volonté de croissance attribuer le nombre de postes enseignants et ATOS nécessaire.

## 3 - Relations académiques à clarifier

L'UTV est un des deux établissements universitaires rattachés à l'académie de Nice, mais tous les services académiques apparaissent lointains. La différence de dimensions entre l'université de Nice-Sophia Antipolis et l'UTV conduit à des inégalités (réelles ou fictives) de considération. Le problème se complique encore au niveau de la région, où coexistent six universités, et où l'UTV se sent écartelée, comme le département, entre l'appel de l'Est et celui de l'Ouest.

L'éloignement des services généraux du CROUS nuit à la politique de vie étudiante de l'UTV et on est en droit de se demander si la création d'un CLOUS à Toulon qui permettrait de mener une politique plus autonome ne serait pas bénéfique. De même, l'autonomie des services sociaux et de médecine préventive permettraient probablement une meilleure prise de conscience de leur état de dénuement.



**Université de Toulon et du Var**

---

**Les services communs**

---



## I - Formation continue

Le CEP a été fondé par l'IUT et regroupe actuellement l'ensemble des actions de formation continue de l'université (IUT compris).

Un nouveau directeur a été nommé le 1er septembre 1991 : le CEP est en pleine mutation.

### 1 - Actions réalisées

Le CEP organise surtout des actions programmées sur catalogue (stages de promotion sociale ou d'entretien et de perfectionnement des connaissances).

Cependant, plusieurs programmes donnent lieu à la délivrance d'un diplôme :

- diplôme de perfectionnement en administration des entreprises de l'IAE d'Aix-en-Provence,
- DEUST professions immobilières
- DEUST assistant juridique
- modules de DUT
- diplôme d'université en productique/robotique
- préparation aux épreuves du DPECF.

Enfin, des stages très spécialisés sont organisés en métrologie.

La baisse du nombre d'heures stagiaires correspond à un recentrage sur des formations de plus haut niveau, à plus faible effectif moyen.

	Effectif	Heures stagiaires
1988-1989	1 036	350 227
1989-1990	1 004	310 463
1990-1991	1 014	265 524

### Recettes (en KF)

	1987	1988	1989	1990
Fonds privés (dont 1,2 %)	2 143	1 100	984	1 279
Subventions Etat	189	2 706	3 248	0
Subventions coll. loc.	1 529	0	0	2 837
Total recettes	3 862	3 807	4 233	4 117

Remarquons l'importance des subventions de l'Etat et des collectivités locales (Conseil régional) qui correspondent à des actions spécifiques en faveur de demandeurs d'emplois en particulier.

Stagiaires salariés :	949
Demandeurs d'emplois :	344
Autres :	598

Il semble possible de continuer le mouvement et de développer encore plus l'offre de diplômes nationaux et d'université en formation permanente, ce qui aurait le double avantage de stabiliser les recettes (indépendance par rapport aux programmes étatiques ou régionaux), de vendre des produits à plus forte valeur ajoutée.

Telle est en tout cas l'intention de la direction, mais le lancement des diplômes dépend de la bonne volonté des UFR. Or, ces dernières ne semblent pas avoir encore bien compris :

- que le CEP n'était plus l'émanation du seul IUT ;
- que la formation permanente représentait un enjeu considérable, pour les finances comme pour l'image de marque de l'université auprès des milieux économiques (ce que la Chambre de commerce et d'industrie a bien compris, en développant un très important centre de formation, non loin du campus).

## **2 - Analyse de l'organisation et des moyens**

### **Organisation**

Statutairement, le directeur du service est nommé par le président après avis du conseil de la formation continue (24 membres, dont 6 organisations patronales et collectivités locales) et du conseil d'université. Pratiquement, ce conseil ne s'est guère réuni dans le passé, ce qui n'a pas facilité l'explicitation des choix et des enjeux de la formation permanente au sein de l'université, et a laissé le CEP se comporter comme une unité "à part", ayant ses propres enseignants, et sa propre politique.

Le CEP fait connaître son offre de formation en envoyant son catalogue aux 2 000 à 3 000 entreprises de la région enregistrées dans son fichier.

De plus, des encarts publicitaires sont passés dans la presse pour un montant d'environ 120 KF, et le CEP participe aux journées portes ouvertes de l'université et aux différentes manifestations concernant la formation permanente.

Enfin, un démarcheur visite les entreprises, ce qui a permis de monter des contrats spécifiques (de gré à gré) et de lancer des séminaires très pointus (langage C). Selon la direction, l'efficacité du démarchage pourrait être encore accrue.

### **Locaux et personnels**

Le CEP dispose de quelques bureaux et d'une salle de cours dans un bâtiment de l'IUT (en tout, 202 m<sup>2</sup>) et recourt évidemment aux salles de cours banalisées de l'université.

Le personnel administratif comprend, outre le directeur, enseignant d'informatique à l'université, 6 personnes :

- 2 attachés (dont 1 chargé des relations avec les entreprises),
- 1 SASU,
- 1 technicien,
- 2 secrétaires.

### **Personnel enseignant**

La participation des enseignants-chercheurs de l'université est relativement faible. Sur l'ensemble des actions de formation continue (4 813 heures) :

- 1 168 heures sont assurées par des enseignants de l'université (dont 734 heures par les scientifiques),
- 80 heures par des enseignants d'autres universités,
- 1 497 heures par des enseignants du 2<sup>o</sup> degré (stages "traditionnels" du CEP),
- 2 068 heures par d'autres intervenants (professionnels, etc.).

Notons que selon l'habitude de nombreux centres de formation permanente, les heures sont en général payées au taux moyen entre heure de cours et heure de TD, ce qui pénalise parfois les enseignants.

## Conclusion

**L'organisation et la palette de formations présentées sont deux points forts du CEP, qui souffre surtout de la mauvaise insertion de l'université dans les milieux économiques, et du manque d'intérêt que lui portent les UFR.**

Un changement d'attitude de la part des UFR aiderait la direction du CEP à atteindre ses objectifs, tout à fait valables dans l'environnement concurrentiel local :

- maintien des formations existant actuellement,
- mise au point de plus de formations diplômantes de l'université.

La formation permanente de l'IUT doit être séparée du CEP pour marquer l'importance et l'intérêt de la formation permanente pour les autres UFR.

Etant donnée la faible taille du CEP et l'intensité de la concurrence locale, la scission ne peut être que progressive au niveau des moyens. Elle doit toutefois être nettement marquée au niveau d'un conseil d'orientation, qui devrait impulser l'esprit formation permanente dans les UFR. Ces dernières seraient plus réceptives si elles pouvaient bénéficier des retombées financières de la formation permanente (il en est de même pour les enseignants).

## II - Le service commun de la documentation

### 1 - Les moyens

#### Les locaux

La bibliothèque occupe 2 100 m<sup>2</sup> dans des locaux datant de 1986. Elle offre 230 places assises.

#### Les personnels

Conservateur : 2 + 1 bibliothécaire contractuelle à mi-temps	) soit 13
Bibliothécaires adjoints : 6	) personnels des
Magasiniers : 4	) bibliothèques
Personnel administratif : 3	
CES sur budget de l'université : 3	
Moniteurs-étudiants (budget du SCD) : 5	

Le nombre d'étudiants par personnel de bibliothèque, 367, indique un sous-encadrement manifeste par rapport à la moyenne nationale : 277 en 1998.

#### Le budget

1991 : 1 841 800 F

### 2 - Les activités

Il n'existe pas de commission scientifique spécialisée, une seule réunion ayant abouti à un affrontement entre les juristes-économistes et les scientifiques pour la répartition des crédits documentaires.

Des enseignants volontaires ou désignés par leur département participent donc aux choix documentaires et aux éliminations.

50 000 volumes ainsi que 800 titres de périodiques sont mis à la disposition des étudiants. Il existe également des fonds documentaires hors BU dans les UFR : sciences (1 479 ouvrages), droit (856 ouvrages), IUT (925 ouvrages), CEP (343 ouvrages), CIO (154 ouvrages).

### **Remarques**

Les heures d'ouverture de la bibliothèque sont jugées insuffisantes par les étudiants, en particulier salariés. Le personnel s'efforce actuellement d'y remédier. Elle est ouverte depuis la rentrée 1991 le samedi matin.

## **III - Centre interuniversitaire de calcul**

Le centre interuniversitaire de calcul Nice-Toulon a été créé en 1973. Sa vocation était la gestion des moyens de calcul pour l'enseignement, la recherche et la gestion des universités. Il ne rend pas actuellement les services attendus et le rétablissement d'un centre de calcul purement toulonnais doit être envisagé.

**Université de Toulon et du Var**

---

**La vie étudiante**

---





Pour les étudiants interrogés, l'image locale de l'université est inexistante : les Varois la confondent avec l'IUT. Ils estiment cependant que la situation est meilleure au niveau national et que les étudiants toulonnais ont bonne réputation lorsqu'ils arrivent dans une autre université pour poursuivre leurs études. Il est vrai qu'ils expliquent ceci par le fait qu'ils ont survécu à une sélection drastique et sont donc entraînés à travailler plus intensément que leurs concurrents d'autres universités !

Le cadre de vie procuré par le campus est très critiqué : peu de facilités sportives ni culturelles, peu de lieux de rencontre, une bibliothèque insuffisante dans de nombreuses disciplines. La masse des étudiants locaux rentre chez elle après les cours et les résidents universitaires se regroupent à la cafétéria ou travaillent dans leur chambre.

La vie associative est à peu près inexistante ; la création d'une "radio-campus" est prévue.

Il n'existe aucun service chargé de l'accueil des étudiants étrangers et il semble que le besoin n'en soit pas ressenti ; il n'existe pas d'association d'étudiants étrangers. Ce fait tient peut-être à leur petit nombre (233 à la rentrée 1990).

Le vice-président responsable du conseil des études et de la vie universitaire (CEVU) tente d'améliorer le lien étudiant/université et la communication interne, qui est actuellement plutôt informelle.

## **1 - Accueil, aide, orientation**

Le service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO) est dirigé par un enseignant de l'université et est doté des moyens suivants :

- un ingénieur d'études, un conseiller d'orientation à mi-temps et un SASU en chef à mi-temps sur budget université ;
- une salle unique de 75 m<sup>2</sup>, où sont accueillis les étudiants et où travaillent la documentaliste et la secrétaire. Il est question d'un déménagement prochain dans un local de 100 m<sup>2</sup>, avec 4 bureaux et une salle de documentation, mais excentré et situé dans une construction nouvelle ;
- deux micro-ordinateurs équipés de logiciels et 2 minitels ;
- un lecteur de microfiches, une photocopieuse et divers meubles de rangement et de présentation.

Les missions remplies actuellement sont les suivantes :

- Aide à l'insertion professionnelle : fonds documentaire sur les carrières, organisation de sessions d'aide à la recherche du premier emploi, fichiers d'offres d'emplois ; le directeur a pris en charge des modules d'enseignement des techniques de recherche d'emploi. Le service participe également à l'organisation de rencontres étudiants/entreprises.

- Observation de la vie étudiante : sans assurer de façon systématique le rôle d'observatoire de la vie étudiante, le SCUIO réalise des enquêtes sur le parcours des étudiants et leurs résultats (2 plaquettes annuelles) et, occasionnellement participe à des enquêtes sur leur devenir.

- Information : participation à diverses manifestations s'adressant aux lycéens, leurs parents et leurs enseignants. Réalisation de diverses publications, telles que guide des formations

à vocation européenne de l'enseignement supérieur français, livret de l'étudiant, revue UTV-Interface, etc.

- Accueil et orientation : le service accueille annuellement environ 4 500 personnes et le local est fréquemment à la limite de saturation.

- Promotion de l'université : cette mission a été récemment confiée à un chargé de mission aux relations extérieures (cf infra) mais, le SCUIO continue à l'aider.

Malgré une compétence et une bonne volonté exemplaires, le service souffre de toute évidence d'une insuffisance de dotation en locaux et en personnel pour remplir pleinement sa mission. De plus, la participation des enseignants à l'activité du service est réduite et la communication avec certaines UFR ou filières est à peu près inexistante.

## **2 - Relations extérieures et communication**

Le service des relations extérieures et de la communication, de création récente, comprend un responsable enseignant et une secrétaire. Sa mission est essentiellement orientée vers la communication interne et externe. Il édite le journal interne "UTV info-express" diffusé à 400 exemplaires (personnel et associations d'étudiants) et assure les relations avec les médias. Il envisage d'animer la vie culturelle du campus, expositions mensuelles dans le hall de la bibliothèque, organisation de concerts. Ce petit service manifeste une bonne volonté et un enthousiasme évidents.

Notons également l'existence, parmi le corps enseignant, d'un chargé de mission aux relations avec les entreprises et de trois chargés de mission aux relations internationales.

## **3 - Logement, restauration, transport**

Les réalisations en ces domaines sont gérées par le CROUS de l'Académie de Nice, représenté sur place par le directeur de la cité universitaire.

### **Logement**

Il existe deux résidences sur le campus :

- la première, construite à l'origine, comprend 314 chambres d'environ 10 m<sup>2</sup>, équipées d'un lavabo. Les sanitaires et les douches sont collectifs. Malgré l'entretien très correct, l'état est quelque peu vétuste ;

- la seconde, de construction récente, offre 196 logements (168 à un lit et 28 à deux lits), vastes, tous équipés d'une salle de bains privée et d'un coin cuisine. L'aide au logement permet d'y accéder à un prix comparable à celui d'une résidence traditionnelle.

Chaque année, le directeur de la cité reçoit environ 1 300 dossiers, ce qui, compte tenu d'une défection naturelle de l'ordre de 400, correspond à un taux de couverture de 60 à 70 % si les défections ne sont pas dues à la lassitude des demandeurs.

Est en voie de réalisation une troisième résidence sur le campus, de 120 studios, qui devrait ouvrir ses portes à la rentrée 1992 et, si l'UFR de droit déménage en ville dans quelques années, la municipalité s'est engagée à réserver au CROUS 300 logements.

Compte-tenu de la croissance des effectifs d'étudiants et de la vétusté de la résidence initiale, la situation pourrait se dégrader.

On notera enfin la pénurie en matière d'équipements de loisirs, limités actuellement à quelques salles de TV et une salle de ping-pong, et l'insuffisance de l'accessibilité pour les handicapés,

en particulier au snack (bien qu'un effort en ce sens soit actuellement réalisé sur l'ensemble du campus).

Enfin, l'aide au logement permet à de nombreux étudiants de trouver des logements dans les communes voisines.

### **Restauration**

Le restaurant universitaire actuel comprend 350 places et sert environ 1 200 repas par jour en moyenne, dont plus des 3/4 à midi, ce qui entraîne des files d'attente, mais d'un niveau que les étudiants estiment supportable. La qualité des prestations est bonne, nettement supérieure à la qualité moyenne rencontrée dans les RU.

Ce restaurant comprend en annexe une petite salle de snack-bar où sont servis, en plus des boissons habituelles, des sandwiches et quelques prestations chaudes.

Une extension du RU est prévue. L'université est en train de réaliser sur fonds propres une cafétéria qui devrait ouvrir ses portes à la rentrée 1991.

### **Transports**

Les transports en commun sont certainement le point noir le plus grave vis à vis du confort étudiant. Les services d'autobus pour Toulon sont peu fréquents et limités à la journée. Il en résulte que la majorité des étudiants doivent disposer d'un engin de transport motorisé et que le parking du campus est absolument saturé. **Il serait opportun que les services intercommunaux se penchent sur ce problème.**

## **4 - Equipement sportif**

Le service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) ne dispose d'aucune installation sur le campus. Il existe une convention entre l'université et le COSEC de La Garde pour l'utilisation des installations sportives de cette localité, mais le nombre de places étant limité dans la plupart des activités, ce sont les étudiants de l'IUT qui, rentrant un mois plus tôt que les autres, s'y inscrivent en priorité.

Le SUAPS dispose des services de deux enseignants, ce qui est insuffisant, et d'un budget minime. Les étudiants qui pratiquent le sport de compétition doivent payer leur licence.

Des installations sportives de plein air sur le campus sont en cours de réalisation (terrains de football, volley-ball, basket-ball, etc.), financées sur les fonds propres de l'université.

## **5 - Environnement socio-culturel**

Des expositions temporaires sont organisées dans le hall de la bibliothèque universitaire et des soirées musicales sont également prévues.

## **6 - Médecine préventive et service d'aide sociale**

Le service de la médecine préventive dépend administrativement de celui de Nice.

Le personnel se compose de :

- 2 médecins qui assurent 9 vacations de 3 heures par semaine,
- 1 infirmière,

- 2 contrats d'insertion sociale (qui remplacent une secrétaire depuis un an).

Les médecins n'ont guère de disponibilités en dehors des visites obligatoires et l'infirmière doit assurer presque seule les soins, soit environ 30 malades et 15 petits soins par jour. Il est bien évident que si on ajoute à ceci la tenue des fichiers, le travail administratif, etc. on arrive là encore à une situation de surcharge.

L'assistante sociale du campus est seule pour assumer toutes les missions du service ; elle participe également au choix des dossiers de bourses, organise des campagnes d'information (SIDA par exemple), etc. Une seconde assistante sociale est nécessaire.

**Université de Toulon et du Var**

**Deuxième partie**

---

**LES COMPOSANTES**

---



**Université de Toulon et du Var**

---

**L'UFR sciences et techniques**

---





## I - Profil de l'UFR

### 1 - Les filières de formation

Créée en 1969, la faculté des sciences présente à l'heure actuelle les filières ci-dessous, assorties de leur date de création, et du nombre d'étudiants en 1990-91 ( ).

DESS Ingénierie marine	DESS Matériaux et milieu marin	DEA Hab. conjointes (4)
1988	1988	
(19)	(10)	(12)
MST Télécom- munications	MST Sciences de la mer	Licence Maîtrise de mathématiques
1974	1981	1988
(1e a : 34) (2e a : 32)	(1e a : 30) (2e a : 24)	(lic : 47) (maîtrise : 10)

DEUG (SSM)  
Sciences et structures de la matière

1969/1970  
rénové 1987

(579)

En l'absence de second cycle pendant les premières années, la seule possibilité offerte aux étudiants varois était un premier cycle limité au DEUG A - sciences et structures de la matière - avec l'obligation d'aller poursuivre les études à l'extérieur du département.

La création des maîtrises de sciences et techniques : télécommunications en 1974 et sciences de la mer en 1981, à flux d'entrée limité, n'a pas suffi à constituer un attrait majeur pour l'ensemble des lycéens du Var, compte-tenu du peu de places offertes et de la relative sélectivité des débouchés, malgré un bon placement des diplômés.

La mise en place d'un deuxième cycle classique de mathématiques et de diplômes préprofessionnels de 3e cycle a marqué le début d'une perspective nouvelle.

L'UFR en 1990-91 a inscrit 840 étudiants dont 580 en premier cycle. Ce pourcentage est révélateur de l'insuffisance de développement de l'enseignement de second cycle (une seule filière classique, et deux MST). Les enquêtes menées dans les lycées prévoient, comme partout, une explosion démographique : + 130 % d'étudiants en l'an 2 000, + 65 % en 1994 continuant la progression constatée de + 48 % en trois ans. Ces chiffres seront probablement dépassés car l'ouverture de nouvelles formations en DEUG, en licence et maîtrise, dans les filières professionnelles, restreindra la fuite vers les autres universités de la région.

## 2 - Les étudiants

Inscrits administratifs (nombre d'étudiants)

	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	1990-1991
1ère année	240	241	273	357	402
2ème année	114	87	118	112	177
Total 1er cycle	354	328	391	469	579
Licence + 1ère année MST	57	56	56	89	111
Maîtrise + 2ème année MST	47	53	52	54	66
Total 2nd cycle	104	109	108	143	177
Total 3ème cycle	18	30	34	39	85
<b>Total</b>	476	467	533	651	841

## 3 - Les enseignants

1990-1991	Effectifs sur poste
Rang A	20
Rang B + C	36
Autres	2
Total	58

Soit 1 enseignant pour 15 étudiants.

## 4 - Les personnels IATOS

S'il y a un déficit en personnel enseignant, il n'est rien en comparaison de celui en administratifs et techniciens.

L'UFR dispose de 18 emplois dont 5 administratifs. Il n'y a qu'une secrétaire pour 13 laboratoires et la plupart des laboratoires ne disposent pas de technicien.

## 5 - Les locaux

A sa création, en 1969, la faculté n'avait pas de locaux propres. Elle est restée pendant une longue période totalement hébergée sur le campus de La Garde dans les locaux de l'IUT.

Depuis 1981 l'unité dispose d'un nouveau bâtiment d'enseignement construit pour les sciences et le droit (bâtiment U), qu'elle occupe à 50 % (1 880 m<sup>2</sup>). En 1990, dans le cadre des mesures d'urgences, l'université est dotée d'un bâtiment d'enseignement de 600 m<sup>2</sup> (bâtiment T'), occupé en partie par l'UFR des sciences.

A l'heure actuelle, pour un effectif total de 847 étudiants, l'UFR des sciences occupe une surface évaluée à :

- bâtiment U : 1 880 m<sup>2</sup>
- bâtiment T' : 350 m<sup>2</sup>
- locaux IUT : 260 m<sup>2</sup> + 250 m<sup>2</sup>

soit au total : 2 740 m<sup>2</sup>.

Compte tenu des normes de construction mises en place nationalement pour les disciplines scientifiques, la surface théorique d'implantation de la faculté pour les activités d'enseignement devrait être de  $9,7 \times 843 = 8\,180$  m<sup>2</sup>.

La situation présente traduit donc, dans les conditions actuelles, un déficit en surface important, de 5 440 m<sup>2</sup>, à majorer bien entendu au fur et à mesure de la restitution à l'IUT des locaux occupés par l'unité.

## 6 - La recherche

Les activités de recherche sont articulées actuellement autour de trois axes principaux :

- les sciences de l'environnement,
- les sciences de l'ingénieur et matériaux,
- les mathématiques appliquées.

Les aspects développés comportent une part importante de recherche fondamentale, ainsi qu'une volonté affirmée de s'appuyer sur les relations avec l'industrie.

## II - Premier cycle

### 1 - DEUG A - Sciences et structures de la matière (SSM)

Il offre 4 "filiales" :

- mathématiques-physique,
- physique-chimie,
- mathématiques-informatique,
- préparation aux ENSI.

	<i>Effectifs de 1989-1990</i>	
	1ère année	2ème année
Inscrits	357	112
Présents à l'examen	221	89
Reçus	126	80

Les pourcentages par origine de bac (première inscription) montrent la prédominance des bacs C, comme on peut s'y attendre pour un DEUG dont les filiales ne sont pas adaptées au bac D.

% des étudiants	C	D	E	F
	66 %	20 %	6 %	4,5 %

et d'ailleurs, si 41 % des bacheliers C sont reçus dès la première année, ce pourcentage tombe à 25 % pour les "D".

On signale parmi les inscrits un assez grand nombre d'élèves des classes préparatoires des lycées de la ville, ce qui explique au moins partiellement, le nombre de ceux qui ne se présentent pas aux examens. Aucune dérogation n'est accordée pour l'instant à ces élèves, mais un règlement plus propre à prendre en compte l'évaluation de leurs connaissances est en cours de rédaction. Il y a très peu d'étudiants étrangers, 25 dans les deux années, à 70 % en provenance d'Afrique.

Avec un flux annuel de diplômés de l'ordre de 80, ce DEUG, qui est le seul de l'UFR, est encore d'une taille modeste.

## 2 - Organisation des études

“Rénové” en 1987, ce DEUG s’emploie à bien jouer ses rôles, dont le premier est de servir d’interface entre le secondaire et le supérieur.

L’examen des dossiers scolaires des classes de terminales conduit à répartir les étudiants en deux catégories : ceux qui n’ont qu’un niveau passable sont répartis en petits groupes de 30 ou 40, les autres suivent les cours magistraux dans des conditions normales (amphi de 130 ou 140 étudiants). Au total, les deux catégories se partagent à peu près également les étudiants qui suivent effectivement les cours (environ 280). Au bout de huit semaines, la première évaluation, le premier partiel, isole un groupe de 30 à 50 étudiants - les plus faibles - qui vont suivre une formation scientifique de base. Ces étudiants, très solidement encadrés, suivront en gros l’enseignement du DEUG 1ère année, mais s’engagent à redoubler, moyennant quoi cette année supplémentaire, le DEUG “0”, ne leur est pas comptée administrativement.

Il est à noter que la grande majorité des enseignants du DEUG sont des enseignants statutaires, par exemple un seul moniteur en physique en 1ère année, 3 en 2ème année ; la situation est un peu moins bonne en mathématiques mais encore très raisonnable. Les enseignements sont partagés entre enseignants A et B, toutefois avec une majorité de A pour les cours magistraux. Les travaux dirigés sont dispensés à des groupes de 30 ou 40 étudiants.

Les TP sont effectués dans des locaux qui ont été rééquipés il y a 4 ou 5 ans et fonctionnent correctement.

L’UTV pratique en 1ère et 2ème année de DEUG un système de “colles” peut être unique en France. Profitant du grand nombre d’appelés scientifiques sur la base navale de Toulon, ils ont recruté un nombre suffisant de colleurs (en y adjoignant quelques enseignants du secondaire). Les colleurs perçoivent une indemnité de 200 F/heure avec une limite de 25 heures annuelles par examinateur. Chaque étudiant subit donc une colle de 20 minutes par semaine, alternativement en mathématiques, physique et chimie, avec un total de 12 par an. C’est un officier de la base qui assure l’organisation du système. Les résultats sont, paraît-il, sensibles, ne serait-ce que parce qu’ils habituent les étudiants à un effort régulier, leur évitant de perdre le rythme à l’occasion de chaque partiel.

En deuxième année, quatre filières divergent à partir d’un tronc commun de 122 heures de cours et d’autant de TD en mathématiques, physique et mécanique. Il faut y ajouter 36 heures d’anglais et 36 heures de technique d’expression.

Les filières, actuellement au nombre de 4 : mathématiques-physique, physique-chimie, mathématiques-informatique, préparation aux ENSI, vont être portées à 5 à la rentrée de 1991 (autorisation accordée) par l’adjonction d’une filière biophysique - biochimie - chimie débouchant entre autres vers l’agro-alimentaire. 14 modules scientifiques sont ainsi proposés aux étudiants à partir desquels ils bâtissent leur DEUG avec, en plus pour les candidats aux ENSI, deux modules français et anglais.

## 3 - Débouchés

En 1989/90, environ la moitié des étudiants reçus en deuxième année effectuent à l’UTV leur deuxième cycle (licence + maîtrise) en mathématiques (enseignement créé depuis 1988) ou dans l’une des MST locales : télécommunications et sciences de la mer.

La filière préparation aux ENSI est effectuée dans un groupe d’une vingtaine d’élèves avec un enseignement renforcé. Il y a, au plan national, 180 places offertes au concours. Cette préparation a commencé il y a deux ans. En 1989, on a compté 7 admissibles dont 6 admis, en 1990, 3 admis. Cependant, tous les élèves de la filière ont été casés, par exemple en étant admis sur titre dans les universités technologiques, les MST, etc.

Notons un trait qui illustre bien l'atmosphère conviviale de l'UTV : tous les anciens de la préparation ENSI reviennent l'année qui suit leur sortie faire un amphi à leurs plus jeunes condisciples.

Néanmoins, l'UTV pâtit du manque de développement de son deuxième cycle.

Une école d'ingénieur (télécommunication, sciences de la mer, matériaux, mathématiques) vient d'être créée. Elle s'est ouverte dès 1991 et remplacera progressivement les MST existantes.

En outre l'UTV a dans ses dossiers un certain nombre de projets : un deuxième cycle de physique et applications, mention océan-atmosphère, un deuxième cycle de chimie physique, un deuxième cycle EEA, deux licences de technologie à destination en partie du secondaire.

Ces projets sont adaptés à la fois aux compétences actuelles de l'UTV et à la demande locale. Une partie d'entre eux s'est déjà concrétisée à la rentrée 1991 (licence de chimie physique, de technologie mécanique, d'ingénierie électrique).

### **III - Deuxième cycle, troisième cycle professionnalisé et formations doctorales**

#### **1 - Mathématiques**

Placée entre Marseille et Nice, l'université de Toulon et du Var, qui vient tout juste d'atteindre la masse critique qui peut lui permettre un développement indépendant, doit affirmer son identité.

Les flux actuels d'étudiants et leur évolution prévisible, les besoins locaux de l'industrie, l'activité de recherche et ses perspectives de développement justifient-ils l'implantation et le renforcement à Toulon d'une véritable université, c'est-à-dire d'un centre important de formation et de recherche ? En ce qui concerne les mathématiques, la réponse à cette question est clairement oui. Cela ressort sans ambiguïté de l'examen des chiffres de l'enquête réalisée auprès des industriels du Var pour le département de mathématiques et des entretiens avec les enseignants-chercheurs.

Une école d'ingénieurs, l'Institut pour les sciences de l'ingénieur de Toulon et du Var (ISITV), vient de s'ouvrir.

Le cursus comporte des mathématiques dans le tronc commun (340 à 400 heures en 1ère année) et une filière "ingénierie mathématique" qui produira des ingénieurs mathématiciens formés en modélisation mathématique et simulation numérique. L'enseignement mathématiques appliquées pour l'ingénieur (MAPI) qui est un diplôme d'université - deux années existent, une troisième est en projet - sera incorporé à l'ISITV.

Le créneau choisi est très porteur, les programmes semblent bien conçus, les résultats actuels du MAPI sont encourageants et il n'y a aucune raison pour que l'ISITV ne soit pas un succès.

La création de l'ISITV, institut dérogatoire jouissant donc d'une certaine autonomie, ne doit pas entraver la mise en place et la consolidation d'une filière mathématiques à l'université (licence mathématiques, maîtrise MIM - maîtrise ingénierie mathématique, 15 étudiants en 1ère année - , DEA mathématiques modèle signal dont l'habilitation est demandée). En effet, les débouchés sont importants et les deux filières apparaissent comme complémentaires plutôt que

concurrentielles. On lit en effet dans l'enquête mentionnée plus haut (réalisée par l'union patronale du Var à la demande du département de mathématiques de l'UTV) :

“Tous les responsables interrogés ont été très affirmatifs. Le besoin en mathématiques orientées vers l'industrie est réel. Il faut noter, en général, une tendance au recrutement à des niveaux très élevés : baccalauréat plus quatre, cinq, voire sept ans.”

La filière université doit également préparer les futurs enseignants. C'est là, ne l'oublions pas, une des missions essentielles de l'université (CAPES + Agrégation, plus tard peut-être IUFM).

Les deux filières convergent au niveau du DEA, dont l'université demande l'habilitation, en attendant la création d'une formation doctorale. Tout cela demande des moyens financiers bien sûr, mais surtout des postes et des locaux.

### **Postes**

Il faut d'abord finir de combler un retard considérable. Il y a trois ans, le département de mathématiques de Toulon pouvait postuler au titre de champion pour le sous-encadrement. Depuis sont intervenues :

- deux créations en maîtres de conférences en 1989 (plus un maître de conférences de la faculté de sciences économiques rattaché au département de mathématiques),
- une création de maître de conférences en 1990,
- une création de professeur agrégé, en 1991.

A cet égard, se pose le problème plus général de la place des agrégés dans l'enseignement supérieur ; les conditions de leurs recherches devraient être réexaminées.

Un poste de professeur doit aussi être créé pour l'ouverture de l'ISITV.

Il reste toutefois un déficit important : la moitié des enseignements de DEUG est assurée en heures complémentaires, avec les inconvénients que cela entraîne (enseignants non véritablement impliqués dans l'organisation de l'enseignement). Pour résorber ce déficit, il faudrait un plan de nominations étalé sur plusieurs années sur lequel l'université et son département de mathématiques puissent compter de manière ferme, de façon à pouvoir mener une politique cohérente.

### **Locaux**

Dans son ensemble, la faculté des sciences et techniques de l'UTV est un peu à l'étroit, mais la construction des bâtiments R (recherche), S et 5 (enseignement) devrait nettement améliorer la situation. Le département de mathématiques est actuellement très à l'étroit (4 m<sup>2</sup> de bureau par chercheur environ).

L'activité du département de mathématiques, tant du point de vue des enseignements assurés que du nombre de chercheurs, représente un peu plus du quart de celle de la faculté des sciences et techniques. Et cette activité, constituée essentiellement de mathématiques appliquées, comporte une part importante de calcul ou simulation sur ordinateurs et nécessite une bibliothèque importante. Il semble donc raisonnable d'attribuer au département de mathématiques de nouvelles surfaces.

A ce prix, les enseignants chercheurs auront des conditions de travail convenables et ne seront pas tentés de rentrer chez eux dès leur enseignement terminé. Il devrait être aussi possible de fournir un bureau aux chercheurs étrangers invités.

## Recherche

Quatre laboratoires ou équipes de recherche sont rattachés (entièrement ou partiellement) au département de mathématiques de l'UTV.

### L'équipe toulonnaise de mathématiques appliquées

Equipe B1\*, créée en décembre 1976, 7 chercheurs en 1990/91 (2 professeurs, 1 professeur invité, 2 maîtres de conférences, 1 assistant associé, 1 étudiant avancé).

C'est à partir de cette équipe, résolument implantée à Toulon depuis le début, que les autres se sont formées. Les thèmes de recherche relèvent de l'analyse fonctionnelle et numérique. Ils comportent des aspects théoriques (comme le chaos borné en haute fréquence produit par le modèle de Kuramoto-Sivashinsky) et des aspects très appliqués comme l'étude des fronts de flammes ou celle des chenaux acoustiques sous-marins qui posent eux aussi des problèmes théoriques intéressants et difficiles.

### Phymat (physique mathématique)

Equipe B1\*, créée en 1979, satellite du centre de physique théorique de Marseille-Luminy. 10 chercheurs (2 professeurs, 6 maîtres de conférences + 1 maître de conférences sciences économiques, 1 assistant).

Cette équipe a un niveau scientifique élevé. Mais son implantation reste partagée avec Luminy, où elle trouve de très bonnes conditions de travail au sein du CPT. Les thèmes de recherche relèvent de la physique mathématique, branche à cheval sur la physique théorique et les mathématiques (cette interaction s'est révélée très fructueuse ces dernières années par ses retombées sur les mathématiques pures : sur 4 médailles Fields délivrées en 1990 à Kyoto, 3 récompensaient la physique mathématique). Ces thèmes comportent des aspects très théoriques (approximants de Padé, limite semi-classique - thèse de Rouleux avec Sjöstrand), aussi bien que proches des applications (guides d'ondes, équation de Harper).

La méthode de Balslev-Combes développée à Toulon pour étudier les résonnances au moyen du prolongement analytique des fonctions de Green est devenue un outil classique.

### Laboratoire d'analyse non linéaire appliquée (ANLA)

Jeune équipe créée en 1990 qui comprend 4 chercheurs : 1 professeur, 2 maîtres de conférences, 1 allocataire MRT. Partant de problèmes assez concrets de minimisation sur des convexes de fonctionnelles non linéaires, les chercheurs de cette équipe ont été amenés à étudier des problèmes de classification des fonctionnelles semi-continues sur un espace de mesures de probabilités. Ils ont obtenus des résultats intéressants. Ils entretiennent des relations étroites avec Montpellier et l'Italie, et contribuent fortement à la dynamique locale.

Les trois équipes précédentes ont des thèmes de recherches qui tournent tous autour de l'analyse non linéaire, mais qui diffèrent par les méthodes utilisées et les types d'applications envisagées. Elles se retrouvent dans le séminaire ANOLTA (analyse non linéaire théorique et appliquée), qu'elles organisent en commun et auquel participent des visiteurs parfois de très haut niveau.

### Le groupe d'étude du codage de Toulon

Laboratoire de mathématiques et informatique créé en 1982, équipe B1\* de 7 + 3 membres (1 professeur, 5 maîtres de conférences, 1 assistant, 3 allocataires de recherche ou moniteurs). Il organise depuis 10 ans un séminaire hebdomadaire, qui reçoit des chercheurs de haut niveau.

L'orientation scientifique du GECT, très spécifique, concerne les codes correcteurs d'erreurs, qui impliquent des traitements mathématiques et informatiques élaborés. C'est dans cette optique que la recherche est essentiellement sponsorisée par des contrats avec des laboratoires liés à la Marine Nationale (DRET, DCAN, IFREMER) ... Le niveau théorique élevé de ces travaux a fait reconnaître ce laboratoire au niveau international.

Les problèmes de codage, qui sont des problèmes d'informatique fort concrets, conduisent à des problèmes purement mathématiques et très délicats (algèbre, théorie des nombres, géométrie algébrique sur des corps finis). Ce groupe a une activité de recherche importante.

C'est un groupe sympathique, dynamique, assez uni, très motivé pour développer l'université de Toulon dans sa double mission d'enseignement et de recherche, très actif dans ses contacts et bien implanté dans sa région.

Leur réussite est vivement souhaitée. Pour cela, il est essentiel dans la phase sensible où se trouve l'UTV, qu'ils reçoivent dans les années qui viennent, notamment de l'Etat, l'aide indispensable (postes, finances). Et surtout qu'ils obtiennent dès maintenant des engagements fermes qui leur permettent de conduire de façon cohérente leur politique de développement.

### **Le DEA physique des particules, physique mathématique et modélisation**

Il est commun à Nice, Marseille Lumigny et Toulon. Tous les cours ont lieu à Marseille où se rendent étudiants et professeurs, le département de mathématiques est très impliqué dans cet enseignement.

Deux Toulonnais y contribuent l'un pour 40 heures de cours, l'autre pour 20 heures. Ces cours sont concentrés sur des périodes relativement brèves, un à deux mois ; cela ne comporte, semble-t-il, pas trop d'inconvénients pédagogiques car le niveau du DEA est élevé : seuls une vingtaine d'étudiants sont acceptés sur environ 40 demandes. Au total, il y a 15 présents à l'examen, la quasi-totalité sont reçus ; ils font tous des thèses le plus souvent dans des laboratoires appartenant à leur université d'origine : ENS de Lyon, Grenoble, Bordeaux ...

Environ la moitié des étudiants sont étrangers : allemands, maghrébins, tous sévèrement sélectionnés.

Un grand nombre de docteurs, issus du DEA, trouvent sans difficulté une place dans l'industrie (SNCF, CEA, Thomson, IBM, Hewlett-Packard ...).

L'enseignement, comme son titre l'indique, est à très forte connotation mathématique et fait suite à une tradition implantée à Marseille depuis une quarantaine d'années.

Il ne fait aucun doute que ce DEA est d'excellente qualité, qu'il occupe un créneau à la fois utile et peu encombré. Pour Toulon, à qui il "rapporte" en moyenne un chercheur par an, il constitue un ballon d'oxygène. La tentation de vouloir le "délocaliser" ou le "relocaliser" apparaît peu réaliste. Puisqu'il fonctionne apparemment à la satisfaction de tous, il n'y a aucune raison de modifier sa situation.

## **2 - Physique**

### **2-1 Enseignement**

**Maîtrise des sciences et techniques de la mer** : créée en 1981, elle a pour objectif de former au niveau bac + 4, pour les industries liées aux activités de la mer, des cadres disposant d'une solide culture scientifique sur le milieu marin et de bonnes connaissances sur les technologies modernes qui y sont employées.



Le cursus est très complet : sciences de base (physique, chimie, mathématiques appliquées, informatique), sciences du milieu (océanographie physique, chimie marine, météorologie, etc.), technologies marines (résistance des matériaux, mécanique des sols, génie pétrolier, etc.), plus un enseignement général d'anglais, de gestion et de droit de la mer. L'orientation est délibérément l'océanographie physique ; la biologie n'est pas incluse.

Les promotions sont en augmentation constante ; elles dépassent maintenant 20 étudiants par an. Toulon forme environ 1/5 des cadres de ce type. Munis de leur diplôme, ils peuvent entrer dans la vie active, ou approfondir leurs connaissances dans les DESS de l'université de Toulon : ingénierie marine et matériaux et milieu marin, soit encore entrer sur titre en deuxième année d'école d'ingénieurs.

Cette filière devait évoluer naturellement vers une véritable formation d'ingénieurs : c'est chose faite avec la création de l'Institut des sciences de l'ingénieur de Toulon et du Var, où la spécialité ingénierie marine côtoie celles des télécommunications, des matériaux et de l'ingénierie mathématique.

Les Toulonnais de l'axe prioritaire sciences et ingénierie pour le milieu marin sont impliqués dans 4 DEA à double sceau : informatique et mathématiques, optique et traitement d'images, océanologie (avec Marseille), propagation, télécommunications, télédétection (avec Nice). Il existe un projet d'école doctorale s'appuyant sur ces 4 DEA.

## **2-2 Laboratoires**

Les physiciens dépendant de la commission 28 du CNU sont peu nombreux :

- 5 professeurs, 6 MA, 1 assistant,
- 2 professeurs dépendant des IUT.

Il n'y a dans cette discipline aucune équipe du CNRS. Il existe quelques collaborations régionales pas très nombreuses avec l'Arsenal de Toulon, le centre de Cadarache du CEA et, bien sûr Marseille (surtout à propos du troisième cycle).

Néanmoins, la physique est loin d'atteindre un volume qui pourrait lui faire espérer une autonomie réelle. Fort heureusement, le recrutement des physiciens s'est fait par essaimage d'autres universités : Paris, Grenoble, Rennes et cela a permis de garder d'étroits contacts avec les laboratoires d'origine. Une très grande partie des mesures, sinon la quasi totalité, s'effectue à l'extérieur de Toulon qui ne dispose que de très peu de surface (environ 130 m<sup>2</sup>) et d'équipements et ne compte aucun technicien.

### **Laboratoire de physique des cristaux (LPC)**

Créé en 1979 avec 7 participants (dont 2 A) et un thésard, recommandé par la DR, il ne dispose que de 75 m<sup>2</sup> (y compris "le" bureau). Son budget est de 150 KF, dont 80 proviennent de la région. Le MEN a accordé 250 KF en 1990 pour l'aménagement du local et d'autres crédits sont inscrits au plan d'équipement (950 KF de 1991 à 1993). Actuellement, le laboratoire ne dispose que de deux appareils de mesure - assemblés par les chercheurs eux-mêmes, et d'un diffractomètre à rayons X en service commun avec d'autres laboratoires.

Les études portent sur les alliages, oxydes magnétiques ou semi-conducteurs, et sur les supraconducteurs à haute température. Ses spécialités sont les études sous champ magnétique, sous pression, sous une tension uniaxiale et jusqu'aux basses températures. L'hélium liquide qui n'est pas produit à Toulon va être importé de Marseille. Des études sur des manganites réalisées en collaboration avec Toulouse, ont permis à cette université de déposer des brevets. Enfin, récemment, le laboratoire a tenté de s'affranchir des cristaux ioniques ou covalents en abordant l'étude des transitions de phase dans des cristaux moléculaires. Ces recherches pourraient favoriser une collaboration avec les laboratoires de chimie de l'UTV.

Le laboratoire, poussé par la nécessité, est engagé dans de nombreuses collaborations avec des centres mieux équipés : Bellevue, Saclay, Orsay, Rennes, Grenoble, ainsi qu'à l'étranger : Zurich, le Max Planck, Israël, ...

Ces chercheurs ont présenté des communications dans 21 conférences nationales ou internationales.

### **GMET - groupe de microscopie électronique de Toulon**

Créé en 1984, également recommandé par la DR, il est tout à fait comparable au précédent. Il comprend 7 enseignants (4 de rang A) et 1 thésard. Ses crédits s'élèvent à 170 KF (dont 55 de la région) pour une surface de 60 m<sup>2</sup>. Il a reçu en 1988 et 1989 des crédits d'équipement essentiellement destinés à la préparation d'échantillons pour la microscopie électronique (amincisseur) et espère recevoir un microscope électronique en 1991, car dans ce laboratoire aussi la quasi totalité des mesures est effectuée dans des laboratoires extérieurs.

L'activité se partage entre le traitement théorique des images et des études spécifiques de caractérisation sur des surfaces : corrosion, interfaces et petites particules, cendres d'incinération, porosité, rugosité, etc. Un certain nombre de ces études sont effectuées sur contrat DCAN, CNIM et industrie privée, elles n'ont conduit à aucun brevet. L'équipe a participé à 19 communications dans diverses conférences.

Signalons encore l'existence de 2 micro-équipes créées depuis moins de 6 mois :

### **LMPV (laboratoire des matériaux à propriétés variables)**

Il comprend un professeur et un boursier de thèse à mi-temps dont les thèmes, résumés par le titre, concernent les verres thermo ou photo-chromes (collaboration avec Saint Gobain), les supraconducteurs, lamellaires haute température. Les crédits reflètent ces préoccupations industrielles : 17 KF du CNRS et du MEN et 200 KF de contrats. Cette équipe est soutenue par l'ARC CNRS "microstructure des supraconducteurs".

### **SITL (service de recherche en instrumentation de Télémessure laser)**

Il jouit d'une formation de type "réseau" constituée d'un professeur auquel s'associent, à temps partiel, trois enseignants de l'UTV. La formation est localisée à l'IFREMER à la Seyne-sur-Mer et devrait être examinée avec ce laboratoire. Il s'agit d'une structure transitoire.

Au total, l'activité de recherche en physique sur le campus de l'UTV ne réunit que très peu de personnes : 14 ou 15, aucun chercheur CNRS, aucun technicien, 150 m<sup>2</sup> de locaux (y compris les bureaux). On ne peut s'attendre dans ces conditions, à y trouver un potentiel de recherches considérable et des publications abondantes.

Une multitude de sujets sont abordés, tous relatifs à des problèmes délicats de matériaux. Ces sujets ont été choisis en partie en fonction de l'origine extérieure des enseignants et les amènent à coopérer avec d'excellents centres de recherche en France. Les choix ont été guidés aussi par des raisons locales, environnement marin, solaire. Compte tenu des circonstances, on peut estimer que ces enseignants chercheurs se battent courageusement pour maintenir une recherche valable. On peut évidemment recommander la croissance de leurs effectifs, de leurs moyens, de la surface des laboratoires, mais il semble que la mesure la plus urgente serait de les regrouper dans une unité de taille raisonnable : plus de 50 enseignants de diverses disciplines s'occupent de sujets qui, de près ou de loin, concernent le milieu marin et relèvent de la physico-chimie. Il ne devrait pas être très difficile de leur trouver un dénominateur commun. Il y a d'ailleurs un projet de l'université visant à regrouper ces équipes de physique avec d'autres pour créer un laboratoire dans le secteur SPI matériaux. On peut penser qu'il faudrait aller plus loin et y associer les chimistes

de l'université dont les préoccupations ne sont pas très éloignées. Cela permettrait de donner à l'ensemble une taille plus compétitive.

### **3 - Informatique - automatique - électronique**

#### **3-1 Enseignement**

##### **Maîtrise sciences et techniques - télécommunications**

Cette maîtrise, créée en 1976 avec des promotions de dix étudiants, s'est développée au fil des années, en tenant compte méticuleusement des prodigieux développements de la discipline. L'augmentation des débouchés depuis quelques années a conduit au doublement des effectifs d'étudiants (14 en 1985, 29 en 1990).

Aux cours classiques de base de mathématiques probabilistes, de signaux, de propagation, se sont ajoutés progressivement les représentations discrètes de l'information, l'utilisation de l'informatique, les systèmes logiques, la transmission numérique, les technologies associées à la télématique. Le succès de cette MST s'est manifesté d'une part, par l'accroissement du nombre des candidatures, qui s'effectuent sur titres - de l'ordre de 400 en 1988 pour 35 places - d'autre part par le fait que plus de 70 % des titulaires de cette maîtrise poursuivent une année complémentaire au sein d'un des DEA cohabilités ou dans une école d'ingénieurs, ou enfin dans un DESS tel que celui d'ingénierie marine.

##### **DESS ingénierie marine**

Cette formation fonctionne fort bien depuis deux ans et demi. Elle reçoit des étudiants titulaires de maîtrises-es-sciences, essentiellement des maîtrises de télécommunications, E2A, et MST mer. Elle est également ouverte à des diplômés d'écoles d'ingénieurs en vue d'une spécialisation en ingénierie marine. Le programme est très poussé en automatique et informatique au sens large, c'est-à-dire allant jusqu'à l'intelligence artificielle, la robotique, le traitement d'images. Le recrutement sur titre revêt un niveau élevé compte tenu du nombre de candidats, 116 pour la dernière promotion pour 19 admis. Ce type de formation à finalité professionnelle correspond très précisément aux besoins locaux et nationaux de l'ensemble des métiers d'ingénieur associés aux problèmes posés par le milieu marin. Notons qu'une trentaine d'entreprises et organismes publics ou privés se sont déclarés prêts à accueillir des diplômés de cette formation.

##### **DEA optique et traitement d'images**

Ce DEA a été habilité conjointement avec le GESSY et le laboratoire d'optique des surfaces et des couches minces, associé au CNRS, de l'université de Marseille III. Les enseignements se déroulent essentiellement à Marseille. Ils concernent l'opto-électronique et le traitement des images numériques. C'est ce dernier domaine d'application qui intéresse particulièrement le GESSY. En dépit de l'intérêt d'un tel sujet on peut néanmoins noter une décroissance importante depuis deux ans des effectifs toulonnais, qui se limitent actuellement à une unité ! Ce phénomène peut d'ailleurs avoir une origine purement conjoncturelle ou être lié au développement concurrentiel depuis deux ans de formations du type DESS.

##### **DEA informatique et mathématiques**

Ce DEA a été cohabilité pour les universités de Toulon et Marseille-Luminy. Les enseignements généraux sont donnés à Marseille, les enseignements spécialisés sont répartis suivant deux options, l'intelligence artificielle à Luminy, les mathématiques de l'informatique à Toulon. On peut noter que les ressources de cette dernière option sont limitées faute de moyens matériels (locaux, équipements, ...). Remarquons que ce DEA a été créé avant que la maîtrise correspondante le soit. La création de cette dernière a été sollicitée en 1990. Une telle création est

souhaitable compte tenu des débouchés industriels et universitaires locaux. Il semblerait possible d'envisager une vingtaine de candidats dans une telle filière.

### **DEA propagation, télécommunication et télédétection**

Ce DEA est commun avec l'université de Nice-Sophia Antipolis.

Il est conduit en coopération avec le laboratoire de sondages de l'environnement terrestre de l'université de Toulon. Les domaines d'application concernent les télécommunications micro-ondes, les sonars et radars civils et militaires, la cartographie, la météorologie, etc. De nombreuses entreprises régionales sont concernées par ces applications, telles que le CNET, l'Aérospatiale, Thomson, la Marine Nationale ... Ce DEA est bien adapté au recrutement d'étudiants titulaires de maîtrises orientées vers l'électronique en général ou d'ingénieurs diplômés ayant le même profil.

Les enseignements sont répartis entre Nice et Toulon. Deux tiers des enseignements obligatoires sont donnés à Nice (télécommunications, micro-ondes, antennes) et un tiers à Toulon (propagation, sonar, radar, traitement du signal). Cette répartition illustre les complémentarités des laboratoires de Nice et de Toulon. Notons enfin que si ce DEA s'insère parfaitement dans le contexte régional, il pose un problème important de déplacement aux étudiants et surtout aux enseignants.

### **3-2 Laboratoires**

#### **Laboratoire de sondages électromagnétiques de l'environnement terrestre (LSEET) - URA 705**

Le laboratoire est composé de 5 enseignants chercheurs, de 2 chercheurs CNRS, de 4 ITA CNRS et d'une secrétaire EN à mi-temps. Cet effectif peut paraître modeste, mais l'équipe a atteint manifestement sa masse critique, comme en témoignent son activité et son rayonnement. Ses membres prennent une part active à la vie de l'université : son responsable actuel présidait l'université de Toulon de 1976 à 1982.

Le laboratoire a été créé en 1976 et il a obtenu aussitôt son association au CNRS. C'est aujourd'hui encore la seule unité associée au CNRS de l'université de Toulon. A ce titre, il dépend de l'Institut des sciences de l'univers (INSU).

Cette reconnaissance officielle est plus que méritée : le LSEET est un laboratoire dynamique et reconnu au plan international.

Ses recherches s'effectuent sur trois thèmes qui ont en commun une technique, le sondage par radar, et un objet : l'environnement terrestre. Elles ont justifié l'affichage par l'université d'un axe prioritaire "Sciences et ingénierie pour le milieu marin".

Historiquement, l'activité a débuté par les sondages ionosphériques, technique apportée avec eux par les créateurs du laboratoire, quand ils se sont installés à Toulon entre 1970 et 1975. Le groupe "plasmas ionosphériques" continue dans cette voie, et se concentre sur la microphysique de ce plasma, sur sa dynamique et sur le couplage entre l'ionosphère et la magnétosphère.

Progressivement les chercheurs ont appliqué leur savoir-faire à la télédétection océanique. Le radar VHF développé au laboratoire sert à la mesure des courants marins et donc à l'étude de la dynamique côtière. La télédétection par synthèse d'ouverture, à partir de satellites, permet de caractériser l'état de la mer (champs de vagues, ondes internes).

La troisième voie de recherche est l'application de la télédétection radar au sondage de l'atmosphère ; c'est la plus récente, et elle est en plein essor. Le créneau du laboratoire, où il a acquis une véritable maîtrise, est le petit radar transportable, particulièrement bien adapté aux études de la basse atmosphère. Au stade de la dissémination de cette technique, le laboratoire éprouve

quelques difficultés dans sa collaboration avec les milieux industriels, qui sont tentés d'établir un monopole sur ce marché potentiel. L'équipe a contribué au succès de plusieurs campagnes nationales et internationales (caractérisation des ondes, identification de leur origine, étude de leur interaction avec le milieu).

Le laboratoire maîtrise la chaîne complète, depuis le développement instrumental jusqu'à la modélisation numérique, en passant par l'acquisition des données et leur assimilation. Dans tous les domaines abordés, il est reconnu comme étant l'un des meilleurs au plan mondial. Les collaborations sont multiples, surtout dans le domaine atmosphérique, avec des laboratoires français (Paris VI, Marseille II, Nice, Etablissement de recherche de la météorologie nationale, Centre de recherches sur la physique de l'environnement) et étrangers (NOAA Boulder, UCLA, universités Cornell et John Hopkins). A signaler une longue et fructueuse collaboration avec Addis-Abeba, malgré des difficultés politiques : 4 étudiants éthiopiens ont été formés à Toulon. Un handicap dans ces relations internationales est l'impossibilité d'offrir des séjours post-doctoraux, tare dont souffrent malheureusement tous les laboratoires français.

Le laboratoire est maintenant installé de manière adéquate et il obtient visiblement les moyens nécessaires à sa recherche. Une faible fraction de ses ressources provient de l'université : 70 KF de soutien de base et 55 KF sur le plan quadriennal en 1990, plus 120 KF de crédits spécifiques de la DRED pour l'installation dans les nouveaux locaux. Par ailleurs, le laboratoire a reçu 291 KF de la région (y compris programme interministériel), 495 KF du CNRS/INSU, plus de 434 KF de crédits spécifiques et d'opérations du même organisme. Soit un beau total de 1 345 KF, au cours de cette année il est vrai un peu exceptionnelle, dont moins de 20 % du MENJS. Il ne faudrait pas que le statut d'association serve de prétexte à l'université pour traiter ce laboratoire moins bien que d'autres.

C'est ailleurs qu'il faut chercher les difficultés qui font obstacle à son développement. L'un est la lourdeur des charges d'enseignement dans cette petite université où un faible effectif doit faire face à de multiples tâches. L'autre est la difficulté de recruter des jeunes chercheurs qui, une fois formés par le laboratoire, préfèrent le plus souvent un emploi dans le privé, quand ils ne sont pas "détournés" par un laboratoire américain. Tout départ est ressenti douloureusement, même si l'on se réjouit de la promotion de l'intéressé. Les deux tutelles (MENJS et CNRS) de cet excellent laboratoire, qui a réussi une implantation exemplaire à Toulon, doivent veiller non seulement à lui conserver l'indispensable potentiel humain, mais à le rajeunir : le dernier recrutement au CNRS remonte à 1979 !

### **LAIAT (laboratoire d'automatique et d'informatique appliquées de Toulon)**

Le LAIAT a été créé en 1977 grâce au détachement d'une équipe du GESSY. L'effectif global est de quinze chercheurs et enseignants, dont deux sont habilités à diriger des recherches.

Toutefois une habilitation supplémentaire est en cours, ce qui fournira un encadrement normal aux douze thésards.

Les thèmes de recherche se répartissent entre trois équipes d'activités relativement disjointes. La première se préoccupe de modélisation et commande de systèmes continus. Ce thème est important concernant les systèmes multivariables, il prend en compte la non-stationnarité de la plupart des systèmes réels. Remarquons une application particulièrement intéressante par sa valeur démonstrative sur une serre agricole pilote installée sur le campus de l'université en relation avec un industriel. Une deuxième équipe aborde deux domaines de recherches disjointes mais intéressants relatifs à la vision. D'une part, les caractéristiques des interfaces visuelles utilisables (couleur ou noir et blanc, mono ou stéréovision ...) sont étudiées dans le cadre d'un contrat avec le Centre d'études et de recherches sous-marines, qui fournit tout l'appareillage expérimental. D'autre part, l'exploitation d'images numériques pour la rééducation fonctionnelle fait l'objet d'une coopération avec les hôpitaux de Toulon et de Marseille. Enfin, une équipe très restreinte étudie l'optimisation des systèmes photovoltaïques en vue de la commande d'héliostats. Un ensemble de publications

d'un bon niveau scientifique illustre ces travaux, tout particulièrement en ce qui concerne la vision.

Le LAIAT dispose seulement d'une surface très exigüe de moins de 100 mètres carrés pour ses recherches. On peut espérer que de prochaines constructions permettront un épanouissement mérité par le niveau de ses recherches. Remarquons également que la majorité des moyens matériels sont issus de sources extérieures à l'Education nationale. De plus aucun personnel technique ou administratif n'est affecté au LAIAT, ce qui concourt à rendre son fonctionnement d'autant plus difficile que les thèmes abordés sont en pleine expansion actuellement. Par ailleurs il semble que peu de relations soient établies avec le GESSY, laboratoire voisin. Les thèmes traités sont différents mais s'inspirent d'une même ligne de pensée : utilisation de l'optique en informatique, structures parallèles, imagerie ...

### **Groupe d'études de signaux et systèmes (GESSY)**

En 1972, un professeur accompagné de plusieurs membres de son équipe quitte l'Institut national polytechnique de Grenoble et crée dans la nouvelle université de Toulon le groupe d'études de signaux et systèmes (GESSY). Une des motivations de ce départ tenait à l'importante implantation de laboratoires de recherche de la marine nationale dans la région de Toulon. L'Arsenal et quelques autres laboratoires liés à la Marine occupent en effet près de dix mille personnes, dont un millier d'ingénieurs. Un grand nombre de ces derniers, environ 75 %, sont concernés par des recherches appliquées à de nombreux domaines. Le traitement du signal joue en particulier un rôle important dans ce contexte.

Les travaux de recherche du GESSY se situent dans deux orientations principales liées à l'acoustique et l'optique. En acoustique sous-marine sont étudiées la transmission en milieux discontinus et la détection de signaux d'amplitude faible. L'optique, développée plus récemment, est envisagée dans ses applications au traitement du signal en vue de la corrélation, l'adaptation et le filtrage. L'architecture de calculateurs optiques, l'interférométrie et la compression d'images sont également abordées. Dans ce domaine, au développement relativement récent, le GESSY occupe une place de choix.

Les effectifs du GESSY comprennent quatre professeurs de rang A, cinq de rang B, deux techniciens et quatre étudiants en thèse. Les moyens matériels, convenables, proviennent essentiellement, à plus de 85 %, de contrats extérieurs, la plupart de la Marine Nationale. Il en va de même avec les allocations de recherche de la DRET pour les jeunes chercheurs. Enfin, nous noterons que les locaux du laboratoire sont à peine suffisants. Nous remarquerons une moyenne de l'ordre de cinq publications annuelles de haut niveau dans des revues scientifiques ou des congrès internationaux. Ce nombre qui pourrait paraître un peu faible est largement compensé par une quantité équivalente de rapports contractuels, dont les connotations militaires ne permettent pas une large diffusion.

En conclusion, on peut considérer le GESSY comme un laboratoire de grande valeur bien associé au contexte régional, dont les activités portent le germe de développements importants et souhaitables.

Il nous semblerait utile d'encourager ces deux derniers laboratoires à établir des liens plus étroits sur les plans scientifique et opérationnels pour former une entité élargie de dialogue avec les pouvoirs publics et les industries locales, pour la plupart les mêmes, avec qui ils collaborent. Une telle coopération améliorerait le recrutement de chercheurs et serait sans doute susceptible d'accroître les candidatures en vue de doctorats.

### **Groupe de recherches en physique et en informatique (GRPI)**

Ce laboratoire possède la particularité d'être constitué de quatre enseignants qui ont chacun un propre domaine de recherche et d'un ingénieur qui collabore avec le seul professeur du groupe au sein de la Direction de la Construction et des Armes Navales (DCAN). Cette recherche d'une grande importance pour la marine concerne différents aspects de la propagation d'ondes acoustiques

dans le milieu sous-marin. Les autres thèmes de recherches sont la gestion de production assistée par ordinateur, la mécanique quantique relativiste et la dynamique de certains systèmes non linéaires.

Ce laboratoire a également la particularité de ne pas avoir de locaux. Il utilise ceux du service commun d'informatique. Toutefois il ne semble pas poser de problèmes !

### **Laboratoire d'océanographie physique de Toulon (LOPT)**

Il s'agit d'une petite équipe comprenant 3 enseignants chercheurs et un MC associé. Elle est implantée à Toulon depuis 1980. Pour se renforcer, elle avait accueilli deux autres collègues, mais ce regroupement ne se justifiait guère sur le plan thématique, et il n'a pas duré.

Ce faible effectif ne l'empêche pas de produire une recherche de qualité et de former des jeunes : en ce moment, 2 étudiants préparent une thèse. C'est d'autant plus méritoire que le responsable du laboratoire consacre beaucoup de temps et d'énergie à l'organisation de la MST "mer", et au lancement, en cours, d'une filière d'ingénierie marine dans le cadre de l'Institut des sciences de l'ingénieur de Toulon et du Var.

Il convient de souligner la forte production scientifique de ce laboratoire depuis 5 ans (1986-1991) : 14 publications dans des revues internationales à comité de lecture et 12 publications dans des actes de colloques internationaux, qui lui donnent une notoriété internationale.

L'équipe est spécialisée dans la physique des aérosols associés au milieu marin : études en laboratoire des mécanismes de production ; captage des aérosols secs au voisinage des côtes (une station vient d'être installée sur l'île de Porquerolles), suivie de leur caractérisation. Ces recherches s'inscrivent dans l'axe prioritaire de l'université : sciences et ingénierie pour le milieu marin.

Les crédits courants dont dispose l'équipe en provenance du Ministère sont faibles (40 KF par an), mais elle émerge également à un plan d'équipement qui lui a apporté 1 000 KF en 3 ans.

Un autre crédit PIM lui a été accordé pour équiper la station de mesure de Porquerolles. Divers contrats permettent d'assurer correctement le fonctionnement de l'équipe. Le laboratoire dispose en outre de locaux (50 m<sup>2</sup>) à la base océanique de l'IFREMER.

Le souci le plus sérieux de cette équipe est la difficulté qu'elle rencontre dans le recrutement de chercheurs, jeunes ou expérimentés.

### **Conclusions**

Depuis sa création en 1970, l'université de Toulon et en particulier les enseignements et recherches liés à l'informatique, l'automatique et l'électronique au sens large ont connu un développement continu, qui est susceptible, compte tenu de la valeur des cadres scientifiques concernés, d'être amélioré substantiellement.

Il est apparu que ces cadres ont leurs activités quelque peu dispersées, voire peu coordonnées, entre différents domaines d'enseignement. Par ailleurs, mis à part le service commun d'informatique, qui semble bien adapté aux besoins de l'université, les laboratoires souffrent essentiellement du manque de locaux, de matériels dont l'acquisition dépend de l'occurrence de contrats et enfin de personnels techniques et administratifs, qui n'existent pratiquement pas au niveau des laboratoires. L'association avec des établissements des universités de Marseille et de Nice, si elle permet de compléter certaines insuffisances locales, accroît la dépendance de l'université de Toulon vis à vis de ses deux puissantes voisines et impose aux étudiants et aux professeurs des déplacements excessifs et coûteux. On peut avoir également la crainte de voir

l'ensemble de ces phénomènes s'amplifier au cours des prochaines années, en raison de l'afflux prévisible de bacheliers scientifiques ou techniques dans les filières actuelles de deuxième cycle.

En contrepartie de ces difficultés, on peut mentionner plusieurs atouts importants relatifs aux disciplines examinées. Un premier atout tient à l'environnement industriel particulièrement étoffé par les établissements de la Marine Nationale (DCAN ...), ou qui lui sont directement associés (IFREMER ...). Un deuxième atout tient à la disponibilité de vastes espaces, le cadre étant par ailleurs très agréable et à proximité de la ville. Enfin l'atout majeur tient à la valeur des cadres scientifiques des disciplines concernées.

C'est dans cette optique que l'ouverture de l'école d'ingénieurs ISITV (Institut des sciences de l'ingénieur de Toulon et du Var) nous paraît d'une importance capitale pour l'avenir des sciences pour l'ingénieur à Toulon. La formation en trois ans, au niveau bac plus cinq, de promotions d'une centaine d'ingénieurs répartis en quatre options, télécommunications, marine, mathématiques, matériaux, est prévue. Les trois premières de ces options recouvrent les domaines scientifiques que nous venons d'examiner. Une telle école permettra tout d'abord de répondre à un besoin évident d'ingénieurs aux niveaux local et national pour les disciplines concernées. Il permettra également de regrouper et de coordonner des enseignements situés dans différentes filières. Les recherches actuellement réparties dans différents laboratoires de l'université pourraient être réorganisées rationnellement au sein de cet institut.

Remarquons enfin que les trois premières options correspondent à une formation de traitement du signal sous tous ses aspects (transmission, codage, image ...), d'automatique, (analyse, synthèse de systèmes ...), et de l'informatique associée (calculateurs fiables et rapides, temps réel ...). Une telle formation actuellement relativement inédite, sera un atout majeur pour l'université de Toulon tant du point de vue local que national.

## **4 - Chimie**

### **4-1 Historique**

Un poste de professeur de chimie a été créé pour la première fois à Toulon lors de l'ouverture de l'IUT. La création de l'université et la mise en place de premiers cycles (DEUG A) s'est accompagnée de la venue d'un second professeur. Plus récemment (1981), la création d'une maîtrise de sciences et techniques a permis de recruter un troisième professeur. A la rentrée 1991, l'enseignement d'une licence de chimie-physique va débiter.

### **4-2 Situation actuelle**

Les effectifs et l'activité (enseignement et recherche) de la chimie à Toulon sont faibles, en quantité, si on les compare à ceux de la physique ou des mathématiques. Il n'y a pas d'UFR de chimie mais une UFR de sciences physiques. Cette faiblesse se traduit, à l'université comme à l'IUT, par l'absence de seconds cycles de chimie et l'insuffisance des enseignements de chimie dans la filière biologie appliquée de l'IUT.

L'absence d'activité en sciences de la vie (il n'y a pas de DEUG B) limite encore la contribution de la chimie à la vie scientifique de l'université.

Cependant, le noyau dur des chimistes est animé du vif désir de renforcer la discipline et produit un gros effort de réflexion et de restructuration :

- création d'un second cycle en chimie physique (licence en 1991, maîtrise en 1992),
- activité de recherche originale et soutenue, avec un souci de formation par la recherche (doctorats) malgré l'absence de DEA.



En dépit des difficultés d'analyse d'une situation encore insuffisamment établie et donc de l'impossibilité de faire réellement un bilan pour une activité naissante, il convient de préciser quelques points forts et quelques faiblesses.

#### 4-3 Enseignement

La chimie est enseignée à trois niveaux :

- DEUG A (580 étudiants en 1990) - enseignement de chimie générale.
- MST "sciences de la mer" (20 à 25 étudiants par an pour une demande établie entre 100 et 200). La chimie compte pour 30 % dans les enseignements.
- DESS "matériaux et milieux marins et extrêmes" (15 étudiants dont à peu près 1/3 vient de la MST). La chimie constitue 80% de l'enseignement. Les 20% restant correspondent à de l'informatique (banques de données), la RDM, les études statistiques de fiabilité, l'anglais scientifique, ainsi qu'un module d'initiation à la recherche d'emploi. Il s'agit du seul débouché de 3ème cycle, en chimie.

Il est évident que la chimie n'est donc pas un pôle d'attraction pour les étudiants titulaires du DEUG A qui vont chercher ce type de formation ailleurs.

Le besoin de seconds cycles, délivrant cette formation scientifique fondamentale, a conduit à la création de la licence de chimie-physique ; celle-ci fera une place importante à la chimie. Les débouchés pourraient être d'une part l'industrie (besoin de physico-chimistes technico-commerciaux), et l'enseignement et la recherche de l'autre, si cette initiative est suivie de la création de la maîtrise correspondante, d'un DEA et de la préparation aux concours de recrutement (IUFM, CAPES, agrégations, ...).

Le potentiel en personnel chimiste enseignant a été jusqu'en 1989 relativement en cohérence avec les charges d'enseignement. Depuis 1989 on constate un retard croissant (heures complémentaires : 317 en 1989, 484 en 1990, 1 036 en 1991).

Ceci est d'autant plus inquiétant que les perspectives sont à l'accroissement non seulement des étudiants mais également des filières comportant de la chimie. Le déficit porte sur les maîtres de conférences (aucun poste obtenu en 1991), mais également sur les techniciens (en particulier pour l'organisation des travaux pratiques : autre exemple de besoin spécifique, il manque un verrier).

Il faut noter qu'un poste de professeur de chimie (section 31 - 32 - 33) est ouvert au concours en 1991. Cela portera à 6 le nombre de professeurs de chimie (université + IUT).

#### 4-4 Recherche

Trois laboratoires ont une activité de recherche sanctionnée par des publications régulières dans des revues internationales de qualité :

##### - Le laboratoire de recherche en chimie marine des organométalliques (RCMO)

1 professeur, 3 MC, 1 DR CNRS, et 1 ingénieur de recherches.

Ils étudient les complexes organo-métalliques en milieu marin et dans des fleuves et estuaires. Ces recherches emploient des tests bio-chimiques, la mesure, les flux de matières, le transfert et l'accumulation des métaux. Un appareillage de mesure automatique de l'azote dissous a été mis au point.

En 1989-90, 12 publications dans des journaux à comité de lecture et 2 thèses ont été réalisées.

### - Le laboratoire de chimie appliquée (LCA)

2 professeurs, 3 MC, 3 ingénieurs de recherche.

Ils étudient :

- la synthèse des polymères utilisés comme liants pour peintures marines, matrice de matériaux composites, biopolymères réducteurs de traînée, et leurs propriétés ;
- la mise en évidence de polluants et l'étude de leur évolution ;
- la photo-oxydation et photocatalyse d'organo-halogènes dans l'eau ;
- la technique d'épuration des eaux ;
- les transports d'acides aminés dans l'intestin des poissons (relations hôte-parasite).

En 1987-90 : 21 publications dans des journaux à comité de lecture et 3 thèses ont été réalisées.

### - Le laboratoire de chimie marine et physico-chimie de Toulon (LCMPCT)

2 professeurs - 2 MC - 1 ingénieur.

Ils étudient :

- la physico-chimie des équilibres en phases hétérogènes dans les milieux naturels et le milieu marin ;
- l'établissement et l'exploitation de diagrammes de phases complexes (gestion informatisée) ;
- la paragenèse de sédiments marins, exploitation de saumure (paragenèse d'eaux souterraines) ;
- le comportement de matériaux en milieu marin (corrosion d'alliages, comportement de composites) ;
- l'établissement et l'exploitation de diagrammes de phases de matériaux polyphasés (matériaux céramiques, matériaux supraconducteurs).

De 1987 à 1990, 6 publications dans des journaux à comité de lecture, des participations nombreuses à des ouvrages, 1 thèse, sont à signaler

Une nouvelle équipe vient d'être mise en place : **le laboratoire des matériaux à propriétés variables.**

Tous ces laboratoires sont du type B2. Le RCMO présente régulièrement des demandes d'accès à la catégorie B1\*. La qualité de ses recherches sanctionnée par des contrats européens, des soutiens continus de la part du CNRS, de l'ORSTOM, devrait lui permettre d'y accéder très prochainement.

Deux aspects caractérisent le fonctionnement de ces laboratoires :

- d'une part des difficultés considérables : locaux insuffisants, absence de secrétariat, absence de verrier, absence de bibliothèque. L'analyse des financements de ces équipes montre que la part des contrats est énorme (de l'ordre de 80 % en moyenne !). Ceci indique l'extrême faiblesse du soutien financier des organismes publics et, en même temps, l'opiniâtreté des responsables de laboratoires pour défendre leur activité de recherche.

- d'autre part, des résultats tout à fait intéressants dans un créneau original, la chimie marine, qui permet à ces équipes d'établir des relations de coopération avec les industries locales. Et surtout, un effort considérable pour assurer une formation par la recherche. En dépit de l'absence de DEA, ces laboratoires sont laboratoires d'accueil de DEA marseillais. Le rapport doctorants sur chercheurs ou enseignants chercheurs est tout fait remarquable.

Sans doute la plus grande faiblesse de la discipline est le manque de coordination entre les différents laboratoires. Les équipes ne sont pas géographiquement rapprochées sur le campus, elles n'ont que peu ou pas d'activités scientifiques communes (séminaires par exemple).

Il y a une certaine difficulté, sans doute liée au caractère encore embryonnaire de la chimie, à dégager une direction thématique fédératrice. Ceci conduit en particulier à une impossibilité de proposer un profil au poste de professeur à recruter en 1991, qui se trouve donc affiché en 31-32 et 33 et à l'absence de recherche active de candidat.

Une réflexion est donc nécessaire pour trouver progressivement un pôle unificateur (matériaux pour milieu marin, ou environnement ou encore chimie analytique).

En pratique, il est dommage que la restructuration des équipes qui accompagnera la construction de 2 000 m<sup>2</sup> de locaux en 1992 n'ait pas suscité la volonté de rassembler les chimistes pour les renforcer. Il faut cependant noter que ces 2 000 m<sup>2</sup> correspondent seulement à la moitié des besoins.

### **Conclusion**

En ce qui concerne la chimie, l'université de Toulon et du Var est dans une situation très difficile. Pourtant l'embryon d'activité est certainement de qualité avec des chimistes motivés et enthousiastes à la fois pour l'enseignement et pour la recherche. Il est donc possible d'aller plus loin et mieux. Il serait extrêmement grave, par contre, pour le développement local comme pour le coût national, de laisser les choses en l'état, en quelque sorte au milieu du gué.



**Université de Toulon et du Var**

---

**L'UFR de droit**

---



## I - Présentation de l'UFR

Créée en 1970, la faculté de droit de Toulon présente tous les caractères des facultés jeunes, combinés à d'autres qui lui sont propres.

Des facultés jeunes, elle a la caractéristique d'avoir vu le nombre de ses étudiants croître régulièrement et beaucoup plus vite que les effectifs des enseignants et des personnels administratifs. Elle est en conséquence à l'étroit dans ses locaux actuels. Dans le même sens, les enseignants et spécialement ceux de rang A, venus de différents horizons, ont de la peine à s'implanter durablement et ne passent souvent que quelques années à Toulon avant de regagner leurs établissements d'origine. Comme les jeunes universités, elle a aussi été créée à partir d'une université plus ancienne et voisine, en l'occurrence l'université de Nice et elle est restée quelques temps sous la tutelle de sa "grande soeur" avant de s'en affranchir peu à peu. Enfin, dernier trait, comme beaucoup d'établissements universitaires récents, l'université de Toulon et donc la faculté de droit sont excentrées, ce qui entraîne certaines difficultés de transport et de logement pour les étudiants non originaires de la ville de Toulon, venant des divers coins du département du Var ou des départements voisins.

A côté de ces caractères en quelque sorte classiques, la faculté de droit de Toulon présente deux caractéristiques propres. Elle appartient à une université apparemment pluridisciplinaire, mais en réalité bicéphale puisque composée de deux départements, l'un de sciences et l'autre de droit ; le "tête-à-tête" entre deux disciplines très différentes aussi bien par leurs objets que par leurs méthodes, entraîne des conséquences d'ordre structurel en raison de leurs composantes respectives. L'enseignement des sciences, dispensé à un nombre relativement réduit d'étudiants, est un enseignement coûteux assuré par un corps enseignant nombreux. Celui du droit, suivi par des effectifs importants, est incontestablement moins onéreux et dispose d'un corps enseignant moins nombreux. Cette disparité quantitative se retrouve nécessairement au sein des organes dirigeants de l'université dirigée par les scientifiques.

Mais cette composition de l'université entraîne une conséquence plus inattendue. L'absence d'études littéraires à l'université incite des étudiants attirés par les lettres, mais découragés à l'avance par les déplacements à l'extérieur, à s'inscrire sur place à la faculté de droit, ce qui contribue à gonfler les effectifs de celle-ci.

Il est une autre particularité de la faculté de droit, qui tient à la configuration du département du Var. L'université est installée à Toulon, l'actuelle préfecture, qui est excentrée par rapport au reste du département. Pour des raisons diverses et notamment historiques et géographiques, un centre d'enseignement juridique a été établi à Draguignan, ce qui alourdit d'autant la tâche des enseignants de Toulon.

Avec ces différents caractères qui constituent tout à la fois des atouts et des handicaps, la faculté de droit de Toulon apparaît aux personnes venant de l'extérieur, comme une faculté évidemment jeune, dynamique, même enthousiaste et qui essaie d'utiliser de la manière la plus efficace des moyens malgré tout réduits.

### 1 - Personnels et étudiants

**Le personnel administratif** est, à l'évidence, insuffisant. Il comprend cinq personnes : un chef de service, une personne gérant le premier et le deuxième cycle, une secrétaire à mi-temps pour le DESS et l'IEJ, une secrétaire pour le DEUST professions immobilières et une personne chargée de la reprographie travaillant aussi pour les sciences économiques. Il s'y ajoute deux personnes engagées par l'association CEJUVAR.

**Le personnel enseignant** : il comprend peu d'enseignants de rang A (7) et de rang B (13 dont 2 postes non pourvus), quatre assistants non docteurs et pas d'ATER ni d'ALER. Beaucoup de travaux dirigés sont assurés par des vacataires. Cependant des postes d'enseignants sont ouverts, mais les candidats éventuels sont souvent attirés par des universités plus importantes. En conséquence, les enseignants en poste à Toulon font le double ou le triple de leurs services.

**Les étudiants** sont en nombre croissant. En 1990-1991, leur nombre dans les trois cycles s'élevait à 2060, dont 380 étudiants de capacité. Quant à leur origine, beaucoup d'entre eux ne sont pas titulaires d'un bac général (38 %), ce qui explique en partie le taux important d'échec en 1ère année (692 inscrits, 503 présents à l'examen, 200 admis). Le taux d'échec est moins élevé en 2e année. Il l'est à nouveau en 3e année car d'une part s'inscrivent en 2e cycle des étudiants venant d'autres facultés et bénéficiant d'équivalence et d'autre part de nombreux étudiants travaillent pour payer leurs études.

Enfin, il faut signaler un phénomène d'érosion des étudiants en cours d'études. Celui-ci est dû à des réorientations personnelles, aux échecs (ou aux craintes d'échec) ; les départs se produisent de plus en plus tardivement en cours d'année et coïncident avec les premiers contrôles. Mais les départs se produisent aussi pour cause de réussite ; les étudiants préfèrent parfois s'inscrire dans une autre université (Nice, Aix, ...) qui permet de continuer en troisième cycle.

Cependant les étudiants inscrits sont profondément attachés à leur faculté (et à leurs enseignants), ils s'y plaisent et ils souhaitent son développement.

## 2 - Moyens financiers et matériels

Les crédits sont suffisants pour financer les enseignements de base qui sont souvent réduits, notamment en deuxième cycle, aux options essentielles. En revanche, la faculté de droit éprouve de grosses difficultés à financer des heures complémentaires. Par exemple, des heures ont pu être gagnées grâce au non-doublement des enseignements en 1ère année, ce qui aurait pu être utile.

**Les locaux** apparaissent à peine suffisants. En particulier l'administration est très petitement logée et ne peut s'élargir qu'en récupérant certains bureaux de professeurs lesquels ne disposent que de trois bureaux réservés à ceux qui ont des responsabilités administratives. Les salles de travaux dirigés sont insuffisantes en nombre et en capacité d'accueil. La situation est d'autant plus délicate que l'ensemble des deux cycles suppose la gestion de plus de quatre-vingts groupes de travaux dirigés <sup>(1)</sup>. Un "niveau-limite" a été atteint.

Il existe cependant en ce domaine, un espoir d'amélioration. La municipalité de Toulon envisage une implantation de la faculté de droit dans la ville de Toulon.

La difficulté essentielle est certainement celle de la pauvreté des moyens.

---

(1) La composition est la suivante en 1ère année : 15 groupes de TD de droit civil et 15 groupes de droit constitutionnel, en 2e année, 6 groupes de droit civil et 6 groupes de droit administratif, auxquels il faut ajouter 7 groupes d'anglais et 3 groupes respectivement d'espagnol, d'allemand et d'italien ; en 3e année, en licence de droit public, 2 groupes de droit administratif, 1 groupe de droit international et 1 groupe de droit communautaire, en licence de droit privé, 4 groupes de droit civil, 4 groupes de droit commercial et 2 groupes de droit social ; en 4e année, en maîtrise de droit public, 1 groupe de contentieux constitutionnel, 1 groupe de droit public des interventions économiques et 1 groupe de droit communautaire ; en maîtrise de droit privé, 2 groupes de droit civil, 2 groupes de droit commercial, 1 groupe de droit social et 2 groupes de droit communautaire de l'entreprise.



### 3 - Bibliothèque

Il existe là encore une difficulté, dans la mesure où il existe une seule bibliothèque universitaire commune aux juristes et aux scientifiques, dont les besoins sont très différents. En particulier les étudiants en droit sont de plus grands utilisateurs de la bibliothèque que les étudiants en sciences, or précisément la conception et la gestion de la bibliothèque ne correspondent pas à leurs besoins. Certains ouvrages sont en nombre notablement insuffisants. Les étudiants en droit, les professeurs, maîtres de conférences et assistants ont le sentiment d'être un peu les "laissés pour compte" de l'université.

## II - Enseignements

Ceux-ci sont assurés pour l'essentiel à Toulon avec une antenne à Draguignan.

La faculté de droit organise les deux cycles d'enseignements en droit : DEUG, licence et maîtrise avec à partir du deuxième cycle une distinction entre filières de droit public et de droit privé, cette dernière étant et de loin la plus suivie. Très sagement, les enseignants ont choisi d'assurer les enseignements essentiels (droit civil, droit administratif, droit constitutionnel, droit commercial, droit social, ...) sans multiplier les cours à options onéreux et peu suivis. Cependant, l'accent a été mis sur les enseignements de droit communautaire : relations internationales et communautaires en 1ère année, droit institutionnel communautaire en licence, droit communautaire de l'entreprise (concurrence et relations sociales) en maîtrise.

Les étudiants sortant de la faculté de Toulon sont en général de bons étudiants qui s'adaptent bien notamment aux diplômes de troisième cycle des autres universités. L'envers de la médaille est l'existence d'échecs importants. Une micro-expérience d'enseignement de soutien a été tentée pour un sixième des étudiants en droit civil et en droit public après un premier galop d'essai en décembre.

Deux particularités sont à signaler. La première est la création d'un **DEUST professions immobilières**, mis en place depuis quatre ans à l'Institut de droit immobilier de la faculté de droit de Toulon, ayant pour objet de "préparer les futurs professionnels de l'immobilier à l'exercice efficace et judicieux de leur métier". Ce diplôme qui se déroule sur deux ans concerne 30 à 40 étudiants et comporte de nombreux enseignements assurés par des professionnels. Ces études courtes donnent souvent envie aux diplômés d'entreprendre des études plus longues. Environ un quart d'entre eux passe en licence en droit. D'autres s'inscrivent à l'Ecole de notariat à Marseille, mais il n'existe pas de coordination entre les études et les étudiants titulaires du DEUST ont le sentiment de recommencer leurs études à zéro.

Cette réussite certaine a conduit les enseignants de l'Institut de droit immobilier à créer un autre DEUST qui doit commencer à fonctionner à la rentrée de 1991 : un **DEUST assistantat juridique**.

Ce sont là des tentatives intéressantes pour essayer d'occuper des "créneaux" laissés souvent vacants par les autres universités.

La seconde particularité de la faculté de droit de Toulon est commune à toutes les facultés jeunes : c'est l'**absence de troisième cycle**. C'est un fait regretté par les étudiants qui, à Toulon comme ailleurs, souhaiteraient pouvoir continuer leurs études sur place et qui redoutent aussi, non sans quelques raisons, de ne pas être sélectionnés dans les autres universités qui ont tendance à choisir en premier les "produits" locaux. Cette absence de 3e cycle est également ressentie par les

professeurs et maîtres de conférences qui ont le sentiment d'appartenir à une faculté de "seconde division". Certains professeurs, attachés cependant à la faculté, sont ainsi tentés de partir pour des établissements plus importants leur permettant d'approfondir leurs recherches, de diriger des thèses, ...

En conséquence, les projets foisonnent. Un DESS de droit social a été ouvert à la rentrée 1990-1991. Un DESS Sécurité Défense va ouvrir si les moyens nécessaires sont réunis. Il en est de même d'un diplôme universitaire de droit de la construction et d'un DESS d'activité maritime (1993-1994) qui paraît bien répondre à l'implantation locale. Il a été envisagé également de créer un DESS de droit immobilier (1993-1994). Le projet, envisagé un temps, de créer un DESS de collectivités publiques semble devoir être abandonné, ce DESS existant dans les facultés voisines d'Aix, de Corte et de Nice.

De même est en projet un DEA de contentieux public. La demande a été formulée conjointement avec la faculté de droit de Nice.

Ces initiatives sont dignes d'attention. Elles manifestent la volonté du corps enseignant de se développer ce qui mérite des encouragements. Mais il va de soi qu'elles ne pourront être toutes satisfaites. Les demandes de création correspondent aux spécialités d'enseignants en poste qui ne seront peut-être plus là dans quelques années. Il paraît plus opportun de se concentrer sur un petit nombre de diplômes bien choisis ou de pratiquer, ce qui commence à se faire judicieusement, des DEA à sceau commun avec Nice ou même avec Aix.

Il faut ajouter que la faculté de droit de Toulon a un IEJ qui compte 80 à 90 étudiants inscrits, ce qui est satisfaisant, mais ce chiffre semble stagner et l'absence de DEA se fait sentir. L'IEJ pourrait être renforcé par la création de diplômes de troisième cycle. Les résultats de l'IEJ sont en tout cas encourageants, avec un bon taux de réussite au concours de la magistrature et à l'examen du CAPA.

Enfin il a été demandé la création d'un Institut d'administration en liaison avec le DESS sécurité-défense.

Ce sont là des activités nombreuses et intéressantes.

## **Centre de droit et politique comparés**

Ce centre est certainement le fleuron de la faculté de droit. Il s'applique, comme son appellation l'indique, à l'étude comparée des institutions juridiques et politiques en France, en Italie et en Belgique. C'est d'ailleurs sa parfaite connaissance des institutions italiennes qui a fait principalement sa renommée. De multiples relations avec l'étranger ont été établies, des colloques internationaux organisés et des travaux de grande qualité publiés. Il est à noter la place de choix que le centre occupe dans la confection de l'Annuaire international de justice constitutionnelle.

## **Centre de Draguignan**

A la différence de Toulon, les locaux sont satisfaisants. La municipalité est en effet favorable à l'implantation d'un centre universitaire dans la ville.

Dans ce sens, sont organisés le DEUG droit et la licence ainsi qu'un DESU. La difficulté ne vient pas ici du nombre des étudiants et de locaux exigus comme à Toulon, mais du fait que les enseignants ne résident pas à Draguignan.

**Nombre d'étudiants inscrits :**

Capacité	1ère année	61	+ 1ère année à la maison d'arrêt	10
	2ème année	12		
DEUG	1ère année	149		
DEUG	2ème année	55		
Licence		35		
<b>Total</b>		<b>322</b>		

Les enseignants jusqu'en juin 1990 étaient payés par le CEJUVAR, lui-même subventionné par le conseil général du Var.

2 IATOS sont rémunérés par l'association CEJUVAR (centre d'études juridiques du Var).

**Conclusion**

La faculté de droit de Toulon est apparue comme une faculté qui présente les qualités (et peut-être les défauts) de la jeunesse. Il existe une volonté indéniable de la part des enseignants, du personnel administratif et des étudiants de créer un établissement sérieux, reconnu et efficace, tout cela sous la direction d'un doyen dynamique. Dans cette voie, l'objectif serait d'atteindre un chiffre de 4 000 étudiants, ce qui est peut-être bien ambitieux en fonction des moyens actuels en personnel enseignant et administratif.

La faculté de droit souffre certainement d'une pénurie d'enseignants et de personnels administratifs.

Il nous semble cependant que la faculté de droit de Toulon possède des atouts indiscutables. Au surplus, il y a certainement place dans cette région méditerranéenne pour une faculté de droit de taille moyenne susceptible d'attirer des étudiants redoutant les trop grosses universités.



**Université de Toulon et du Var**

---

**L'UFR des sciences économiques et de gestion**

---



L'UFR a été créée par scission de l'UFR droit en 1984, à partir des diplômes de DEUG, licence, maîtrise de sciences économiques et DEUG AES. Elle fonctionne uniquement sur le site de La Garde, sans perspective de délocalisation.

## I - Profil de l'UFR des sciences économiques

### 1 - Effectifs des étudiants de sciences économiques (et AES jusqu'en 1982-1983)

1970/1971 :	108
1974/1975 :	258
1976/1977 :	322
1981/1982 :	451
1982/1983 :	634
1983/1984 :	687
1984/1985 :	703
1985/1986 :	693
1986/1987 :	720
1987/1988 :	722
1988/1989 :	677
1989/1990 :	627
1990/1991 :	633

Remarque : le gonflement des effectifs dans les années 1983 à 1988 provient d'une rétention d'étudiants provoquée par le découpage du DEUG en semestres indépendants.

### 2 - Répartition des étudiants par année, cycle, filière (1990-1991)

DEUG 1	127
DEUG 2	146
Licence (option économique : 37 ; option entreprise : 65)	102
Maîtrise (option économique : 17 ; option entreprise : 37)	54

### 3 - Enseignants

5 professeurs (3 sciences économiques, 2 gestion)	
11 maîtres de conférences et maîtres assistants	(dont 5 sc. éco., 4 gestion, 2 maths)
2 assistants	(dont 1 informatique, 1 anglais)
2 ATER (sciences économiques)	
1 professeur certifié	
----	
21	

NB : 2 postes de maîtres de conférences étaient vacants (1 sciences économiques, 1 gestion) en 1990-1991.

A la rentrée 1991, 4 postes sont vacants.

## 4 - Personnels ATOS

L'UFR dispose de 4 personnels administratifs seulement : 1 SASU, 1 SARF, 2 adjoints d'administration.

## 5 - Organisation de l'UFR

Le conseil de l'UFR se réunit effectivement une fois par trimestre pour traiter des grandes orientations, avec la participation des personnalités extérieures et des étudiants.

Actuellement la petite taille de l'UFR et sa forte insertion dans l'université permettent au doyen et aux responsables de cycles de traiter efficacement les petites difficultés qui peuvent se présenter.

Mais, par ailleurs, la faible représentation de l'UFR dans les conseils universitaires ne lui permet guère de faire entendre sa voix sur les problèmes importants de locaux, ou de postes. Dans les statuts de l'université, l'UFR de droit et celle de sciences économiques et de gestion sont considérées comme une seule entité.

L'UFR dispose d'un siège au conseil d'administration, un siège au CEVU mais aucun siège au conseil scientifique.

Un département (ou section) de gestion vient d'être créée avec l'accord des enseignants, et l'approbation des conseils de l'UFR et de l'université. Cette autonomie pédagogique de la gestion devrait lui permettre de lancer et d'adapter plus facilement et plus rapidement ses nouvelles filières.

## II - L'enseignement

### A- Etudes

#### 1 - Recrutement

Plusieurs diplômes d'université ont été créés dans le passé. Actuellement, aucun ne subsiste du fait de l'absence d'équipe pédagogique. L'évaluation ne concerne donc que les études en sciences économiques.

#### Une forte proportion de bac B et G

*Inscrits en 1ère année de premier cycle*

	1987/1988	1988/1989	1989/1990
Bac A	26	19	17
Bac B	114 (40,5 %)	130	127 (39,7 %)
Bac C	19	20	24
Bac D	33	22	41
Bac E			3
Bac G	62 (22 %)	74	78 (24,3 %)
Autres et équivalences	27	30	30
Totaux	281	295	320



## Des diplômes difficiles à obtenir

	% présents/inscrits à l'examen	% reçus/présents à l'examen	% reçus/inscrits à l'examen
DEUG 1	67 %	35 %	25 %
DEUG 2	67 %	58 %	40 %

L'évaporation est donc importante, en première comme en deuxième année, mais elle est pour une part la conséquence du fort taux de rotation des parents sur la région de Toulon (militaires). Il est donc difficile de l'interpréter directement.

Le taux de succès estimé au DEUG s'obtient en combinant les taux de succès par rapport aux inscrits en 1ère année : 10 % des inscrits en DEUG 1ère année peuvent espérer obtenir leur 2e année de DEUG (40 % pour cent de 25 pour cent).

### **Ce catastrophique taux de succès, inférieur de 2 à 3 fois aux moyennes nationales, appelle quelques commentaires.**

1 - La forte évaporation constatée a un effet très défavorable sur les taux de succès.

2 - De plus, conjoncturellement, ce taux est abaissé par les étudiants entrés avec un système d'examen très favorable jusqu'en 1986/1987, et qui ont ensuite échoué plusieurs fois aux épreuves, davantage recentrées sur l'économie, de la deuxième année de DEUG.

3 - Par ailleurs, structurellement, il s'explique par l'importance des bacs B et G dans le recrutement, alors que les titulaires de ces bacs ont un taux de succès très faible en DEUG (0 % de succès en première session pour les bacs G).

Ce faible taux de succès en DEUG ne permet pas d'assurer un très fort taux de succès aux examens de licence (65 à 70 %).

Cependant, il faut remarquer que :

- d'une part, les effectifs de 2e cycle sont gonflés par des inscriptions de "touristes" (en particulier ingénieurs en service national) et d'étudiants salariés (très souvent absents) ;

- d'autre part, certains étudiants de DEUG quittent Toulon pour entrer dans des filières spécifiques (MIAGE, MST) ou pour préparer une entrée plus sûre en 3e cycle. Ce phénomène concerne une dizaine d'étudiants par an, parmi les meilleurs, bien sûr.

### **L'organisation des études**

Des responsables pédagogiques sont nommés pour le premier et pour le deuxième cycle et organisent des réunions d'harmonisation ou de modification des programmes pédagogiques selon les nécessités (départs, arrivées de collègues, réorientations selon les résultats à l'examen), sans périodicité fixe, mais cependant plusieurs fois par an.

Il apparaît cependant que cette organisation des études dans le cadre d'un DEUG rénové n'a pu réussir à traiter le problème posé depuis quelques années par les taux très élevés d'échec.

Citons le doyen : "En définitive, les résultats actuels de l'expérience du DEUG rénové sont contrastés. La souplesse et l'ouverture recherchées dans le fonctionnement pédagogique n'ont pas eu les effets souhaités (conférences d'information, crédits-déficits de points, division en semestre, cours de soutien) en partie par manque de moyens, en partie par le désintérêt des étudiants".

Mais on peut également se demander si, en prenant le parti de faire assurer certains cours (mathématiques, informatique) par des spécialistes issus de ces disciplines, l'UFR n'a pas contribué à créer une certaine incompréhension entre les enseignants (d'origine scientifique) et une grande partie des étudiants (bacheliers B et G). En témoignent les moyennes extrêmement faibles obtenues à la première année de DEUG dans ces matières (entre 4 et 5) qui laissent supposer un manque total d'assimilation des enseignements.

Par ailleurs, les enseignements d'économie ont souvent un caractère très analytique. En conséquence :

- les étudiants ne peuvent compenser leurs faiblesses en mathématiques ;
- l'intérêt de la formalisation leur échappe souvent.

## **2 - Programmes et examens**

Comme déjà signalé plus haut, les programmes montrent une nette orientation vers l'utilisation des mathématiques. Les étudiants ont à fournir un travail important, sans toujours saisir la finalité de l'enseignement.

Les enseignants font toujours passer eux-mêmes leurs examens et sont seuls habilités à communiquer les copies aux candidats qui en font la demande. Les doubles corrections sont très rares (sur demande d'un étudiant).

Il existe deux sessions d'examen (juin et septembre), et une grosse session de partiels en février. L'année apparaît à certains enseignants comme trop hachée par les examens (de plus, difficiles à organiser dans des conditions correctes du fait de la rareté de grandes salles) ; mais la suppression de la deuxième session (septembre) ne semble pas encore à l'ordre du jour.

## **3 - Information et orientation des étudiants lors de l'entrée à l'université**

Les actions habituelles sont menées :

- participation (selon la disponibilité des enseignants) aux journées d'information des lycées dans l'aire toulonnaise,
- participation à la journée portes ouvertes organisée par l'université de Toulon,
- participation aux activités du SCUIO : journées d'information ouvertes aux professeurs de lycées et aux conseillers d'orientation.

Une plaquette de quelques pages est diffusée, exposant la scolarité à la faculté des sciences économiques, mais sans mentionner de pré-requis particuliers (série de bac par exemple).

## **4 - Débouchés professionnels**

Même dans l'option actuelle d'économie de l'entreprise, les enseignements apparaissent comme très peu ouverts sur la vie professionnelle.

Notons cependant l'intérêt du mémoire de maîtrise "très fréquemment utilisé par les étudiants, comme passeport pour un accès au troisième cycle ou dans la vie active", l'excellent niveau des étudiants, souvent admis dans les 3e cycles d'autres universités, et en sortant quelquefois comme majors.

Une enquête a été réalisée en décembre 1990 sur les débouchés professionnels des récents diplômés. Les résultats sont les suivants :

- 8 non-réponses,
- 4 chômeurs,
- 2 surveillants,
- 14 poursuites en DEA et DESS (dont 2 sur Toulon : GRH et droit social),
- 4 ont trouvé un emploi (dont trois dans le secteur banque).

L'insertion directe dans la vie professionnelle à la sortie de maîtrise semble donc difficile : le passage par le 3e cycle semble obligatoire.

Mais il faut remarquer que la liaison entre université et employeurs éventuels semble actuellement mal réalisée. En effet, il n'existe en sciences économiques :

- ni bureau des stages (alors qu'un stage de 2 semaines est obligatoire en 2e année),
- ni conseil de perfectionnement avec participation de professionnels,
- ni préparation aux concours administratifs (enseignement secondaire, etc.).

La finalisation professionnelle des enseignements n'est pas un objectif du corps professoral, qui veut "donner à l'économie une place centrale (...) et donner aux étudiants la maîtrise des langages fondamentaux (mathématiques, statistiques, informatique, anglais)".

## **B - Moyens**

### **1 - Enseignants**

Actuellement, la faculté dispose de 23 postes, dont 2 vacants. Grâce à une politique de demande de création d'emplois, la situation est loin d'être critique, sauf dans le domaine des langages fondamentaux.

Mais la création des diplômes de gestion va évidemment nécessiter la création de postes.

### **2 - Personnel administratif**

L'UFR dispose de 4 personnels administratifs seulement. Elle est la seule à ne pas disposer d'un attaché pour la direction de ses services administratifs.

Bien qu'une partie des tâches soit centralisée (inscriptions), le personnel est en nombre insuffisant : 1 CES a dû être recruté, aucune affectation pour la recherche ne peut être envisagée.

### **3 - Pénurie de locaux**

La faculté ne dispose que de 267 m<sup>2</sup> en propre (+ 48 m<sup>2</sup> récemment) soit :

- 5 bureaux administratifs,
- 1 salle de conseil,
- 2 bureaux d'enseignants,
- 1 salle d'informatique partagée par une cloison, et équipée de Macintosh plus (10) et d'AT286 (10) avec logiciels standards de base.

Les amphithéâtres et salles de cours sont gérés par l'université.

Il n'y a pas de locaux de recherche. Il n'existe pas de laboratoire de langues, mais deux salles permettent d'utiliser récepteur de télévision et magnétoscope.

#### **4 - Budget**

Il s'élève à 821 000 francs, ce qui, après paiement de 541 000 francs en heures complémentaires, ne laisse que le strict nécessaire pour le fonctionnement courant et pour la recherche (24 000 francs).

Pourtant, la collecte de la taxe d'apprentissage ne donne pas lieu à une campagne importante : simple envoi de lettres auprès de quelques entreprises (total taxe d'apprentissage : 20 000 francs).

#### **C - Projets**

Acceptés par les experts dans le cadre du contrat Etat-université, ils se situent uniquement dans le domaine de la gestion.

A la rentrée 1991 a été ouverte une MSG, qui de 25 étudiants devrait passer rapidement à 80 afin de permettre l'ouverture en 2e année d'une option finance et d'une option qualité totale. Le recrutement s'étendra au delà de l'aire toulonnaise, puisque Nice n'a pas de MSG. Mais, avec des promotions à 80, il n'est pas certain que l'option économie d'entreprise conserve suffisamment d'étudiants.

A la rentrée 1993, pourraient être ouverts un DEUST "commercialisation des produits financiers" et/ou un DU "qualité totale" et à la rentrée 1994, un DESS contrôle de gestion et développement des organisations.

NB : le DU "qualité totale" se situerait à un niveau bac + 5 et pourrait être organisé en collaboration avec l'Institut méditerranéen de la qualité (et l'AFCIQ régionale) et l'Ecole supérieure de commerce de Toulon.

L'UFR dispose des compétences nécessaires pour diriger ces diplômes. Afin d'assurer leur pérennité et leur qualité, le renforcement de la section gestion est nécessaire. Par ailleurs, le bon fonctionnement de ces diplômes dépendra des moyens administratifs et des locaux qui seront mis à leur disposition.

### **III - Recherche**

#### **1- Laboratoires et centres de recherche**

Dans les années récentes, seul le centre de recherche en économie structurale a eu une activité significative :

- publication d'une revue à périodicité annuelle : 6 numéros, avec les contributions des membres du CRES,
- publication d'un ouvrage "Du premier échange au capitalisme".

Le CRES est maintenant dissout, et un laboratoire d'économie et de mathématiques de l'information (LEMI) vient de se constituer et organisera ses premières journées d'études en 1992.

Cette création permettrait d'encadrer une recherche individuelle assez active : au cours des 3 dernières années, on compte en effet :

- 12 publications dans des revues à comité de lecture,
- 10 contributions à des livres,
- 51 autres publications,

soit au total 73 publications (environ 3 par enseignant-chercheur) pour l'ensemble des enseignants-chercheurs de l'UFR.

En dépit de la qualité de certaines de ces publications, aucune n'a été particulièrement distinguée.

Notons par ailleurs la réalisation d'un contrat de recherche sur "le développement socio-économique de Cogolin".

Remarque : l'UFR des sciences économiques de Toulon n'est pas habilitée pour le 3e cycle. Elle n'a pas de thésard, ni d'allocataire.

## 2 - Moyens

Ils sont pratiquement nuls : pas de personnel, ni de local, ni de documentation, ni d'informatique conséquente.

Un petit budget de 30 KF permettait la publication de la revue du CRES.

Actuellement, 25 à 30 KF sont répartis par le conseil scientifique sur 4 ou 5 projets (ils concernent 1 ou 2 chercheurs et financent surtout des déplacements).

De plus, une bourse Jean Monnet de 3 000 ECUS permet de financer des recherches sur "l'intégration européenne et la préservation des micro-états européens".

## IV - Relations extérieures

### 1 - Collectivités locales

**L'UFR des sciences économiques entretient peu de relations avec son environnement immédiat, et n'est guère connue de lui (œ qui constitue un point commun, semble-t-il, avec d'autres UFR de l'université de Toulon).**

Ainsi les collectivités locales ne participent pas au financement ou à la vie de l'UFR, sauf par l'intermédiaire d'un représentant au conseil de l'UFR, et par la réalisation d'une recherche sur le développement de la ville de Cogolin.

De même, les entreprises ne connaissent guère les filières de l'UFR. Nous avons déjà vu que la collecte de taxe d'apprentissage était maigre. Ajoutons que 3 vacataires seulement sont issus des milieux professionnels, et qu'aucun conseil de perfectionnement, avec participation d'entreprises n'est organisé, ce qui s'explique en partie par l'orientation "analyse" des enseignements.

Cependant, avec le lancement des enseignements de gestion, la création d'un "pôle de gestion" rassemblant les forces de l'UFR, de la CCI et de son école supérieure de commerce a été décidée. Il s'agira d'un "cadre permanent de réflexion, de concertation, de propositions dans le

domaine des enseignements de gestion". L'idée est de favoriser le développement de formations bac + 4 et au delà et de développer des manifestations communes et des échanges internationaux dans le domaine de la gestion.

Pour l'instant, cet accord cadre n'a pas encore été activé. Il marque cependant une attitude beaucoup plus favorable des milieux professionnels de Toulon vis à vis de l'UFR, qui doit cependant rester vigilante afin de ne pas être réduite un jour à un rôle de faire valoir de l'école consulaire.

## **2 - Universités voisines**

### **Les relations avec les universités voisines sont peu développées :**

- quelques enseignants travaillent aussi sur Nice ou sur Aix ;
- des thésards en économie d'Aix sont recrutés comme ATER à Toulon ;
- des étudiants de Toulon sont souvent pris dans des 3e cycles d'Aix et de Nice.

Deux seules coopérations institutionnelles sont à signaler :

- le CAAE (Certificat d'aptitude à l'administration des entreprises) d'Aix est organisé en formation permanente à Toulon (mais en fait sans lien direct avec la faculté des sciences économiques),
- le futur DESS de contrôle de gestion doit être organisé en coopération avec Nice.

## **3 - Relations internationales**

### **Les échanges sont limités :**

- convention d'échanges d'étudiants avec la faculté de commerce du Collège de CORK (Irlande) - 2 étudiants ;
- accueil de 2 étudiants italiens, 1 allemand et 1 néerlandais dans le cadre d'ERASMUS ;
- accueil de 5 étudiants d'Europe de l'Est dans le cadre de Tempus.

A noter cependant des initiatives prometteuses :

- durant l'été 1990, organisation d'un stage "liberté d'entreprendre" sur le fonctionnement de l'économie de marché pour des universitaires et professionnels tchécoslovaques ;
- obtention d'une bourse Jean Monnet pour le cours d'économie européenne (5 000 ECUS).

## **V - Vie étudiante**

Deux associations étudiantes sont spécifiques aux sciences économiques : Coralie et Contacts.

- L'association CORALIE a pour objet la mise en contact direct de ses membres avec le monde de l'entreprise au travers de prestations de services divers et notamment informatiques.

Coralie a déjà réalisé :

- une étude de marché + aide à la création d'une entreprise de récupération (Coralie fait partie du comité de pilotage),
- un forum "entreprises, étudiants partenaires pour le RMI",
- un service télématique : informations sur l'université,
- un logiciel de passations d'opérations boursières (utilisé dans un cours),
- la formation à la bureautique du personnel administratif de la faculté.

En 1990/1991, Coralie se lance dans une opération de communication (course Spi-Dauphine), réalise une autre étude de marché (sans être à proprement parler une Junior) et remet en service son serveur télématique.

Les projets sont nombreux: journal du campus, bourse des stages, débats avec chefs d'entreprises, et mission export.

- L'association Contacts a pour objet de favoriser les relations entre étudiants et entreprises, de faire connaître les diplômés de l'université de Toulon et de permettre aux étudiants, désireux de s'insérer dans le monde du travail, d'avoir des contacts en entreprise (optique recherche de jobs et de stages).

Malheureusement, aucune des associations ne tient d'annuaire des anciens.

## **VI - Conclusions et recommandations**

### **1 - Enseignement**

La filière de sciences économiques délivre des enseignements de haut niveau, très formalisés, à des étudiants en majorité peu doués en mathématiques et guère motivés pour les études en économie (vues comme un second choix, ou comme la seule possibilité de continuer en faculté sur place).

Il en résulte des taux d'échecs élevés et une certaine insatisfaction, tant de la part des enseignants que de la part des étudiants.

La situation pourrait être améliorée:

- en informant mieux les étudiants des pré-requis des études économiques ;
- en créant une filière AES permettant aux effectifs importants de bac B et G d'envisager une poursuite de leurs études ; afin d'alimenter convenablement cette filière, une orientation suffisamment attractive (pour l'ensemble de Provence-Côte d'Azur) devrait être définie : communication, commerce international, langues par exemple. Mais les moyens actuels en personnel ne suffiraient pas.

Une répercussion défavorable se produirait sur les effectifs de sciences économiques Mais une compensation pourrait avoir lieu avec le lancement de la MSG, qui rendrait le DEUG plus attractif.

Le développement des filières de gestion représente une opportunité considérable pour l'université de Toulon, dans la mesure où elle lui permet de développer des spécificités uniques dans la région. Mais ce développement ne peut réussir qu'à plusieurs conditions :

- il doit être le projet d'une "équipe" et non de quelques personnalités dont le départ compromettrait la réalisation. Toulon a déjà connu l'expérience de plusieurs DU éphémères : il convient donc de renforcer d'urgence le potentiel d'enseignants en gestion ;

- il faudra repositionner le second cycle de sciences économiques: en effet, les effectifs de l'option économie d'entreprise seront probablement réduits, et en partie constitués des "collés" à la MSG. Il sera alors difficile de ne pas opérer de comparaisons entre une MSG finalisée professionnellement, et une maîtrise de sciences économiques-économie de l'entreprise très exigeante, mais sans projet professionnel.

Avec ou sans la création d'une filière AES, il est alors fort possible que l'on assiste au dépérissement de la filière apparemment la moins soucieuse du devenir des étudiants, c'est-à-dire sciences économiques. Il appartient aux enseignants de cette section de convaincre du contraire.

La coordination des méthodes pédagogiques et des enseignements entre le premier et les second cycles devra être soigneusement établie, ce qui implique l'adhésion active de tous les enseignants à ce projet de diversification des filières.

## **2 - Recherche**

En dépit de la qualité de la recherche individuelle, le fonctionnement d'une équipe s'avère délicat, peut-être à cause de la difficulté de constituer une "masse critique" avec des enseignants d'origines variées ayant des problématiques ou des centres d'intérêt différents.

Mais en économie comme en gestion, le développement d'une recherche collective est l'une des conditions de la stabilisation des enseignants et de la formation des jeunes chercheurs. Il est donc particulièrement souhaitable que l'UFR y parvienne et les tentatives en cours doivent être soutenues.



**Université de Toulon et du Var**

---

**L'IUT**

---



# I - Généralités

## 1 - Présentation

L'IUT de Toulon a accueilli ses premiers étudiants en octobre 1968. C'est la première composante de ce qui allait devenir l'université de Toulon et du Var, université qui en 1990 fêtait son vingtième anniversaire.

Avec 1 171 étudiants, l'IUT représente 25 % des étudiants inscrits à l'université et avec 85 enseignants 44 % de l'ensemble du corps professoral. Ceci marque l'importance de l'IUT dans l'ensemble universitaire et sa position de devant de la scène, à l'exemple de ses locaux qui masquent le reste de l'université aux regards des usagers de la route Toulon-Hyères.

L'IUT est actuellement composé de cinq départements :

- génie électrique et informatique industrielle,
- génie mécanique et productique,
- biologie appliquée,
- gestion des entreprises et des administrations,
- techniques de commercialisation.

Sur le plan de la gestion, les départements jouissent d'une large autonomie. Les chefs de départements disposent de la marge de manoeuvre indispensable aux initiatives. Outre les unités pédagogiques que sont les départements, deux services communs sont à la disposition des départements et de leurs enseignants : le service audiovisuel et le service informatique. Un service emploi collecte les propositions d'emplois émanant des entreprises. Un enseignant est plus particulièrement chargé des relations internationales qui connaissent un fort développement.

L'ambiance globale de l'IUT est excellente. La circulation de l'information est un élément majeur dans la qualité des relations. L'action du responsable administratif dans le domaine de la communication est déterminante. Le directeur assure la bonne cohésion de l'ensemble.

## 2 - Locaux

L'imbrication de l'université dans les locaux de l'IUT est complexe, ce dont apparemment personne ne se plaint. En contrepartie, quelques voix s'élèvent pour se plaindre de locaux jugés insuffisants.

Les locaux sont bien entretenus, même si en certains endroits, il est apparent qu'ils "vieillissent".

### Formation initiale

#### *Evolution des effectifs d'étudiants inscrits à l'IUT*

Départements		1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	1990-1991
GE	1e année	149	120	142	146	148	170
	2e année	124	106	108	110	99	108
	TOTAL	273	226	250	256	247	278
GM	1e année	98	92	85	93	96	90
	2e année	59	65	57	59	58	60
	TOTAL	157	157	142	152	154	150
GEA	1e année	146	150	146	152	153	157
	2e année	106	98	104	110	113	122
	TOTAL	252	248	250	262	266	279
TC	1e année	99	105	101	104	103	131
	2e année	88	84	80	90	91	94
	TOTAL	187	189	181	194	194	225
BIO	1e année				38	37	52
	2e année					33	34
	TOTAL					70	86
<b>Total IUT</b>	1e année	492	467	474	533	537	600
	2e année	377	353	349	369	394	418
	TOTAL	869	820	823	902	931	1 018

### Formation post-DUT

Formation	1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	1990-1991
DTA marketing industriel					20	11
DTA bureautique inf. com.					20	13
DTA tourisme						22
DESTU productique		20	20	20	19	19
DESTU gestion de la qualité		20	18	25	25	27
Diplôme d'Etat sup. management			30	31	37	56
<b>Total</b>	0	40	68	76	121	148

## Emplois d'enseignants

	Départ. GE		Départ. GM		Départ. BIO		Départ. GEA		Départ. TC		Total IUT	
	Effectifs	en %	Effectifs	en %	Effectifs	en %	Effectifs	en %	Effectifs	en %	Effectifs	en %
<b>Professeurs</b>	2	8,33	5 (a)	25	1	10	1	6,25	0		9	10,6
<b>Maîtres de conf., Maîtres ass.</b>	10	41,7	3	15	4	40	4	25	3	20	24	28,2
<b>Assistants</b>	2	8,33			1		1	6,25	3	20	6	7,05
<b>Autres (b)</b>					2		2	12,5	2	13,3	4	4,7
<b>Total enseignants du supérieur</b>	14	58,3	8	40	5	50	8	50	8	53,3	43	50,6
<b>Enseignants du second degré (c)</b>	4	16,7	10	50	5	50	8	50	7	46,7	34	40
<b>Autres (d)</b>	6	25	2	10							8	9,4
<b>Total</b>	24	100	20	100	10	100	16	100	15	100	85	100

(a) = 1 professeur en surnombre en GM

(b) = allocataires d'enseignement, attaché temporaire

(c) = agrégés, certifiés, adjoints d'enseignement

(d) = PTA ENSAM, enseignement technique

**Comptes financiers**

	IUT 1987		IUT 1988		IUT 1989		Moyenne nationale en %
	en francs	en %	en francs	en %	en francs	en %	
	<b>Sous-total subventions publiques</b>	4 448 803	65,37	5 709 146	67,44	6 872 122	
<b>Collectivités locales</b>	466 611	6,86	648 600	7,66	415 867	4,01	7,30
<b>Droits universitaires</b>	73 320	1,08	358 320	4,23	795 564	7,66	2,80
<b>Taxe d'apprentissage</b>	933 328	13,71	1 091 772	12,90	1 470 035	14,16	11,50
<b>Contrats de recherche</b>	-	-	-	-	-	-	0,40
<b>Formation continue</b>	272 920	4,01	106 183	1,25	121 491	1,17	12,10
<b>Produits financiers</b>	-	-	-	-	-	-	0,10
<b>Travaux - études</b>	271 325	3,99	388 745	4,59	453 779	4,37	3,20
<b>Ventes</b>	1 615	0,02	-	-	-	-	0,20
<b>Activités annexes</b>	188 438	2,77	161 406	1,91	247 378	2,38	0,80
<b>Produits exceptionnels</b>	148 984	2,19	1 945	0,02	3 869	0,04	2,40
<b>Sous-total ressources propres</b>	2 356 541	34,63	2 756 971	32,56	3 507 983	33,80	40,90
<b>Total</b>	6 805 344	100	8 466 117	100	1 038 105	100	100

(1) Source MEN : Comptes financiers 1987

**Origine scolaire des étudiants inscrits en 1ère année (en %)**

<b>Départements</b>		<b>1987-1988</b>	<b>1988-1989</b>	<b>1989-1990</b>
GEII	Etudiants issus des classes terminales	85,9	84,3	79,73
	Etudiants issus de l'enseignement sup.	7,06	8,1	6,08
	Redoublants IUT	4,92	4,8	12,16
	Examen spécial d'entrée ou équivalence	2,12	2,8	2,03
	<b>Total</b>	100%	100%	100%
GMP	Etudiants issus des classes terminales	85,54	86,36	85,08
	Etudiants issus de l'enseignement sup.	5,26	3,42	2,29
	Redoublants IUT	6,57	9,09	8,04
	Examen spécial d'entrée ou équivalence	2,63	1,13	4,59
	<b>Total</b>	100%	100%	100%
GEA	Etudiants issus des classes terminales	68,5	69,54	70,06
	Etudiants issus de l'enseignement sup.	23,29	21,86	25,48
	Redoublants IUT	8,21	8,6	3,82
	Examen spécial d'entrée ou équivalence			0,64
	<b>Total</b>	100%	100%	100%
TC	Etudiants issus des classes terminales	63,37	68,27	79,61
	Etudiants issus de l'enseignement sup.	25,74	28,85	16,51
	Redoublants IUT	9,9	0,96	1,94
	Examen spécial d'entrée ou équivalence	0,99	1,92	1,94
	<b>Total</b>	100%	100%	100%
BIO	Etudiants issus des classes terminales		58	64,8
	Etudiants issus de l'enseignement sup.		42	32,5
	Redoublants IUT		-	2,7
	Examen spécial d'entrée ou équivalence		-	-
	<b>Total</b>	100%	100%	100%
IUT	Etudiants issus des classes terminales	75,74	75,42	76,91
	Etudiants issus de l'enseignement sup.	15,82	17,64	14,71
	Redoublants IUT	7,17	5,63	6,52
	Examen spécial d'entrée ou équivalence	1,27	1,31	1,86
	<b>Total</b>	100%	100%	100%

**3 - Personnels****Enseignants**

Le nombre des enseignants est de 85, qui se répartissent en 9 professeurs, 24 maîtres de conférences et maître-assistants, 6 assistants, 4 ATER, 13 professeurs agrégés, 19 professeurs certifiés, 7 enseignants du cadre ENSAM, 1 professeur technique de lycée, 1 professeur adjoint technique de lycée et 1 adjoint d'enseignement.

En 1990-1991, le nombre d'étudiants par enseignant pour l'ensemble de l'IUT (hors DU) est de 12. En fait, ce rapport peut être considéré comme satisfaisant pour les départements TC et GE avec la valeur respectivement de 15 et 11,5 ; avantageux avec 7,5 pour le département GMP ; faible pour le département GEA avec 17,5.

**IATOS**

Si l'interpénétration des locaux avec l'université ne semble pas soulever de récrimination, la situation est plus délicate sur le sujet des IATOS. La dotation théorique de l'IUT est de 40 IATOS. En réalité, seuls 24 d'entre eux sont placés sous la responsabilité du directeur de l'IUT. En particulier, la totalité des OS constitue une équipe commune à l'ensemble de l'université, ce qui paraît raisonnable. De même, des services administratifs comme la scolarité, le service financier, le service du personnel sont regroupés au niveau de l'université. Cette fusion des services,

dictée par la nécessité a nui à l'évaluation de la situation et a entraîné un retard dans la création des postes nécessaires à l'université.

#### **4 - Etudiants**

A la rentrée 1990, l'IUT a inscrit 600 des 3 703 candidats. En 1989, 31 % des inscrits sont titulaires de baccalauréats techniques. Ce pourcentage cache de grandes disparités puisque les baccalauréats techniques sont 49 % en GE, 42,5 % en GMP contre 8,1 % en BA et 8,9 % en TC. Ce dernier pourcentage est particulièrement faible. En fait, le département de technique de commercialisation concerné exige la pratique de deux langues étrangères, ce qui élimine de fait les titulaires du baccalauréat G.

On observe aussi la présence importante parmi les inscrits de première année d'étudiants issus de l'enseignement supérieur : ils représentent 15,5 % en TC, 25,5 % en GEA et 32,5 % en BA.

L'effectif global à la rentrée 1990 est de 1 018 étudiants, en augmentation de 23 % en 4 ans.

Il y a 3,25 % d'étudiants étrangers à l'IUT (4,8 % à l'université).

#### **5 - Budget**

La situation paraît satisfaisante. Le compte financier 1990 laisse apparaître un report de réserve de plus de 3,6 millions. Ces réserves ont permis à l'IUT de participer au financement de la construction du bâtiment T abritant l'agence comptable. Le compte financier de la même année fait apparaître 2,15 millions de ressources affectées dont 36 % proviennent de la formation continue. La taxe à hauteur de 1,4 million témoigne de la solidité de l'image de marque de l'IUT auprès des entreprises. Depuis quelques années les collectivités territoriales s'impliquent fortement dans le développement universitaire : la ville de Toulon et le Conseil général du Var ont assuré la construction du bâtiment F qui accueille en particulier le département de biologie appliquée.

#### **6 - Formation continue**

La formation continue est gérée au niveau de l'université par un centre commun, le CEP (centre d'éducation permanente). La plus grande partie des actions de formation continue (chiffre d'affaires en 1989 : 4,2 millions) sont assurées par les départements d'IUT.

La mise en oeuvre pédagogique des actions est de la responsabilité des départements.

## **II - Enseignement**

L'IUT propose 5 spécialités.

### **Secteur tertiaire**

1 - Techniques de commercialisation

2 - Gestion des administrations et des entreprises

options : finances - comptabilité - gestion appliquée aux petites et moyennes entreprises.



## Secteur secondaire

3 - Génie mécanique et productique

4 - Génie électrique et informatique industrielle avec les options : automatique, électronique.

5 - Biologie appliquée

option : analyses biologiques et biochimiques.

Le taux de réussite de la cohorte inscrite en 1987/88 est de 69 % en deux ans et de 78 % sur 3 ans (voir tableau ci-après).

En 1990, 75 % des inscrits sont admis en deuxième année et 5,5 % sont admis à redoubler.

Les étudiants rencontrés, les délégués de département, se déclarent satisfaits de l'enseignement qui leur est dispensé et des relations avec leurs enseignants.

Ce type de relation et d'organisation - modèle IUT - constitue la principale motivation à l'inscription à l'IUT par opposition à l'université. On observe une volonté quasi générale de poursuivre des études. La satisfaction serait presque complète si la cité universitaire n'était pas enclavée dans le domaine universitaire (et donc à certaines heures difficilement accessible) et si la desserte du campus était suffisante.

## Les cursus

### *Suivi de cohortes*

#### *Nouveaux inscrits en 1ère année en 1987-1988*

Départements	% de nouveaux inscrits en 1987-1988 ayant obtenu leur DUT en 2 ans (1)	% de nouveaux inscrits en 1987-1988 ayant obtenu leur DUT en 3 ans (2)	% de nouveaux inscrits en 1987-1988 ayant obtenu leur DUT (3) = (1) + (2)
GEII	66,22	5,18	67,4
GMP	54,92	18,3	73,23
GEA	67,16	10,45	77,61
TC	85,71	1,1	86,81
BIO	89,47		89,47
<b>Total IUT</b>	68,78	9,07	77,85

L'IUT de Toulon prépare en 1990-1991 aux diplômes d'université suivants :

- diplôme d'études supérieures technologiques universitaires (DESTU) en robotique,
- diplôme de technique approfondie (DTA) en bureautique informatique, communication (DTA BIC),
- diplôme d'études supérieures en management (DESM),
- diplôme de technique approfondie en marketing industriel (DTA MI),
- diplôme de technique approfondie en tourisme,
- diplôme d'études supérieures technologiques universitaires (DESTU) en gestion de la qualité,
- diplôme d'aptitude en microélectronique.

Ces diplômes étant très liés aux besoins immédiats du marché, leur nombre et leur

contenu varient chaque année. Ils sont rattachés depuis la rentrée 91-92 au centre d'éducation permanente.

La diversité des propositions témoigne du dynamisme de l'équipe enseignante. D'autres projets sont prêts. Les mécaniciens et les électroniciens souhaitent participer à la mise en place de filières technologiques de second cycle en génie mécanique et génie électrique, en étroite collaboration avec la faculté des sciences, ainsi qu'à la mise en place de formation au CAPET dans l'IUFM. Les étudiants d'IUT ont ainsi plusieurs possibilités locales de poursuites d'études. La question est de savoir si ces formations post-DUT n'incitent pas les jeunes à poursuivre des études (cf. tableau). La question est d'autant plus sensible que le marché de l'emploi dans le département est plutôt stagnant.

Les responsables des départements sont attentifs à ce problème. Ils observent, en premier lieu, le souhait de nombre d'étudiants, de poursuivre des études, et la plupart d'entre eux s'inscrivent en payant des droits d'inscription relativement élevés, souvent plus de 10 000 F (bien que ces frais soient en partie compensés par le stage rémunéré de 6 mois que comprend la formation) ; en second lieu que cette troisième année, très spécialisée, correspondant à un besoin du marché du travail, débouche pour la plupart des stagiaires sur l'emploi. Ainsi l'enquête menée en mars 1988 auprès des promotions 1984/85, 1985/86, 1986/87 représentant 59 inscrits et 48 diplômés (81 %), donne les résultats suivants :

- 8 % n'ont pas répondu,
- 64 % ont un emploi,
- 13 % sont au service militaire,
- 12 % sont demandeurs d'emplois,
- 3 % poursuivent des études.

L'IUT de Toulon souhaite permettre l'accès de ses cursus aux sportifs de haut niveau et aux handicapés en aménageant le temps des études à leurs contraintes respectives. Enfin une attention particulière est donnée aux relations internationales et plus spécialement aux échanges d'étudiants.

### ***Poursuite d'études post-DUT***

***(Année 1990-1991 : DUT 1990)***

Départements	UTV		Autres universités	Total	Nombre de diplômés 1990	% poursuite/ nombre diplômés
	DN	DU				
<b>GEA</b>	45	23	9	77	100	77
<b>TC</b>	17	13	6	36	85	42
<b>GEII</b>	4	10	12	26	89	29
<b>GMP</b>	4	7	4	15	44	34
<b>BIOLOGIE</b>	1	1	9	11	33	33
<b>Total</b>	71	54	40	165	351	47

**Observations :** Ces chiffres tiennent compte des données dont l'université a eu connaissance par le biais, soit de demandes de validations des acquis, soit par demandes de transferts. Il semble néanmoins qu'il y ait plus de poursuites d'études notamment dans les études d'ingénieurs ou écoles de commerce publiques ou privées (admission sur titre ou sur concours).

### **III - Recherche et transfert de technologie**

Il n'y a pas de recherche identifiée IUT. Il n'en reste pas moins que les cinq équipes dirigées par des enseignants-chercheurs de l'IUT témoignent de la contribution importante de l'IUT aux activités de recherche dans le domaine des sciences exactes.

Plus important encore est l'apport de l'IUT au potentiel technologique de transfert. Il héberge un CRITT instrumentation (centre régional d'innovation et de transfert technologique), et a participé de façon déterminante à la création de l'IMQ (Institut méditerranéen de la qualité).

L'IUT a précisément permis le développement du laboratoire de métrologie dimensionnelle (LMD) qui assure la représentation régionale du Bureau national de métrologie (BNM).

Grâce à ces activités, aux stages obligatoires des étudiants, la plupart des entreprises et des administrations du Var sont en relation avec l'IUT.

### **IV - Conclusion**

L'IUT réussit bien dans sa mission d'enseignement supérieur ; en premier lieu, le taux de réussite est satisfaisant, ensuite la qualité des contacts avec l'ensemble des partenaires économiques est garante des possibilités d'insertion. L'ensemble des activités connexes comme les activités de transfert témoignent du dynamisme de l'équipe enseignante.

On comprend ainsi que les enseignants et les étudiants apprécient l'ambiance agréable de l'IUT. Les relations avec l'université sont bonnes et favorisent la participation des enseignants de l'IUT à des filières telles que les licences technologiques ou au projet d'école d'ingénieurs.

Mais à l'avenir l'IUT va devoir accepter un plus grand nombre d'étudiants parmi les moins favorisés pour suivre l'enseignement supérieur et partager avec l'université, dont le poids relatif ne peut qu'augmenter, une notoriété dominante.

Dans cette perspective, l'IUT aura à clarifier ce qui est formation initiale et formation continue au niveau de la troisième année et par voie de conséquence à définir les modes de financement que sous-tendent ces formations.



**Université de Toulon et du Var**

---

**CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**

---



## **1. Choisir une stratégie**

L'université de Toulon et du Var est actuellement à un tournant de sa jeune histoire : elle se donne des objectifs ambitieux, que son dynamisme justifie. Elle bénéficie d'un soutien croissant des collectivités territoriales. Mais changer et grandir impliquent - outre des moyens accrus - des choix et une stratégie. L'université a le choix entre deux modes possibles de développement :

- déployer l'essentiel de ses efforts d'enseignement et de recherche sur ses points forts ;
- étendre et diversifier ses filières d'enseignement pour devenir une université pluri-disciplinaire classique.

L'université de Toulon est tentée de faire les deux à la fois. Ces objectifs ne sont pas mutuellement exclusifs, mais leur judicieuse combinaison implique une stratégie suivie, précédée de réflexions et de consultations. C'est pour cet établissement en croissance rapide un problème de fond.

## **2. Conforter l'identité de l'établissement**

L'université de Toulon et du Var est depuis sa fondation hébergée par son IUT. Cette situation de dépendance aurait pu constituer un handicap ; elle a été bien vécue. Toutefois, elle ne saurait se perpétuer. L'université est encore trop souvent confondue, dans le Var, avec son IUT. Elle doit s'attacher à continuer de forger son identité. L'IUT, dont le bon fonctionnement est reconnu, gardera cependant une place privilégiée.

Pour asseoir son identité, l'université doit disposer de ses propres locaux. Un programme de construction, financé en partie par l'université, commence à répondre à cette exigence. La présidence va bientôt disposer d'un bâtiment indépendant. Il est cependant nécessaire que les constructions en cours se poursuivent à un rythme soutenu.

## **3. Etoffer l'encadrement**

L'établissement est confronté à des problèmes de sous-encadrement :

- l'ensemble de l'IUT et de l'université est administré par le même personnel. Cette organisation unifiée fonctionne bien. Toutefois, compte tenu du développement actuel de l'établissement et de la modicité du nombre de ses agents, le personnel est très chargé et des créations de postes administratifs sont indispensables.

- dans les activités d'enseignement, et plus encore de recherche, le manque de techniciens se fait fortement sentir ;

- dans presque toutes les disciplines, le taux de couverture des charges d'enseignement est inférieur aux moyennes nationales. Comme des étudiants plus nombreux doivent être accueillis et de nouvelles filières ouvertes, l'augmentation du nombre des postes d'enseignants s'imposera.

## **4. Développer les enseignements scientifiques**

Les étudiants qui s'inscrivent à l'université de Toulon proviennent dans leur grande majorité de l'Académie de Nice. Ils ne trouvaient encore, en 1991, qu'un choix limité

d'enseignements : en sciences un seul DEUG A (sciences et structure de la matière), comportant quatre options.

Le fort taux d'échecs en DEUG s'explique peut-être en partie par la relative limitation des choix que pouvaient faire jusqu'ici les étudiants. Il demande néanmoins une attention particulière.

Jusqu'en 1990, une fois leur DEUG obtenu, les étudiants de sciences ne pouvaient s'inscrire qu'en licence de mathématiques ; dans l'une des deux MST existantes (maîtrise des sciences et techniques de la mer, maîtrise des sciences et techniques des télécommunications) ; ou bien rejoindre une autre université.

Consciente de ce problème, l'université de Toulon avait demandé plusieurs créations, qui lui ont été accordées :

- cinquième option du DEUG A (biophysique, biochimie, chimie), qui a ouvert en 1991 ;
- licence et maîtrise de chimie-physique, ouverte en 1991 ;
- licence et maîtrise environnement océan et atmosphère (ouverture prévue en 1992) ;
- une école d'ingénieurs (Institut des sciences de l'ingénieur de Toulon et du Var) par transformation des MST. Celle-ci bénéficie d'un environnement industriel, lié à la présence de la Marine nationale et de l'IFREMER.

Les demandes de postes doivent être échelonnées et correspondre à une stratégie d'ensemble de l'université. Il est urgent, en effet, de compléter tout d'abord les services qui ne sont qu'embryonnaires et de les loger. Signalons, notamment, la situation des chimistes : leur nombre a peu varié alors qu'ils sont de plus en plus sollicités pour les divers enseignements ; des attributions de postes - et de locaux - sont indispensables dans cette filière. Des problèmes aigus de locaux de recherche se posent aussi pour certains laboratoires de physique et de mathématiques.

## **5. Centrer la recherche**

Les enseignants jouissent d'une excellente réputation qui justifie la création de l'école d'ingénieurs. Leurs thèmes de recherches sont cependant dispersés. La présence de l'école devrait permettre des regroupements d'équipes et l'obtention de nouveaux moyens de recherche.

## **6. Instituer un bureau de liaison université-Marine**

Les relations de l'université avec la Marine nationale, dans le domaine de l'enseignement et de la recherche, sont nombreuses et satisfaisantes. Il serait utile de donner à ces liens personnels un caractère plus organique.

## **7. Avoir une politique des enseignements littéraires**

Des enseignements de langues étrangères appliquées (LEA), dont toutes les filières scientifiques et économiques ont besoin viennent de se mettre en place. Si d'autres enseignements littéraires devaient voir le jour, il conviendrait que leur nature soit concertée au préalable avec les universités voisines, et qu'une étude précise analyse les besoins. Nous estimons que des enseignements de Lettres modernes pourraient se justifier ; et qu'en revanche le développement de la palette traditionnelle des enseignements de lettres (philosophie, histoire, géographie, psychologie, etc.) serait bien prématuré.



## **8. Améliorer les conditions de fonctionnement matériel de l'UFR de Droit**

Le transfert de l'UFR de droit au centre de Toulon est prévu pour 1994. Cette opération doit être financée par la ville et le conseil général. L'UFR de droit trouvera ainsi l'espace dont elle ne dispose pas actuellement.

## **9. Réaménager l'enseignement des sciences économiques et de la gestion**

La filière des sciences économiques n'a pas encore trouvé son équilibre. Cela tient à plusieurs facteurs :

- l'effectif enseignant est au-dessous de la taille critique et la rotation des professeurs trop forte ;
- beaucoup de bacheliers inscrits en première année ne semblent pas capables de suivre avec profit les enseignements tels qu'ils sont conçus. Il en résulte un taux élevé d'abandons et d'échecs.

En définitive le nombre de diplômés est faible, d'autant que certains étudiants partent après le DEUG. Si l'on veut qu'en sciences économiques et gestion, l'université de Toulon forme bien ses étudiants et soit capable d'alléger la charge d'Aix-Marseille, des changements substantiels sont indispensables : elle doit impérativement attirer un nombre suffisant de bacheliers de bon niveau et tenter de multiplier les accords avec les universités voisines en vue de mieux équilibrer les tâches.

## **10. Améliorer les conditions de vie des étudiants**

Les conditions de vie des étudiants sur le campus doivent être améliorées. Il existe peu de facilités culturelles et sportives, peu de lieux de rencontre en dehors de la cafétéria. Les transports publics sont insuffisants.

Il conviendra que des moyens de restauration et d'hébergement pour les étudiants accompagnent le transfert de l'UFR de Droit. Soulignons que l'université s'emploie actuellement, sur ses fonds propres, à aménager un terrain de sports et que le nombre de chambres d'étudiants en cité a crû notablement (196 studios supplémentaires). Cet effort devra être poursuivi.

L'université de Toulon étant rattachée à l'Académie de Nice, les services du CROUS se trouvent à Nice. La création d'un service local à Toulon (CLOUS) serait souhaitable et permettrait de mener une politique plus active.

## **11. Mieux doter la bibliothèque**

Les fonds de la jeune bibliothèque sont insuffisants dans de nombreuses disciplines. ce qui demande une politique d'acquisitions. Il faudrait aussi que les heures et dates d'ouverture soient aménagées et étendues, pour mieux répondre aux besoins des étudiants.

## **12. Faire participer l'ensemble de l'université à la formation permanente**

L'organisation et la palette des enseignements proposés sont les deux points forts de la formation permanente. Elle est cependant presque exclusivement assurée par l'IUT et souffre du désintérêt des autres UFR. Celles-ci devraient y participer davantage.

**En terminant, soulignons que le développement très souhaitable de l'université de Toulon et du Var ne pourra être conduit que si la municipalité, le conseil général et le conseil régional intensifient l'aide que déjà ils lui apportent.**



**Université de Toulon et du Var**

---

**POSTFACE : RÉPONSE DU PRÉSIDENT**

---



# Université de Toulon et du Var

Le Président,

Le présent rapport d'évaluation concernant l'Université de Toulon et du Var rassemble les résultats, et analyse les enquêtes effectuées par les différents membres et experts du CNE, depuis le mois d'octobre 1990.

Il est à souligner l'excellent état d'esprit dans lequel l'ensemble de ces démarches ont été effectuées. L'organisation globale de l'évaluation s'est déroulée dans les meilleures conditions, à un rythme soutenu et raisonnable. Les responsables administratifs de l'Université ont été particulièrement sensibles à l'écoute et à la compréhension des responsables du CNE. Mes collègues enseignants, responsables de formation, laboratoires ou filières ont également apprécié la qualité des entrevues qu'ils ont eues avec les experts du comité.

Cette évaluation, aussi bien pendant son déroulement, que lors de ses conclusions provisoires et maintenant définitives, a permis à l'ensemble de la communauté universitaire de mesurer l'état de développement, de mutation et de progression qui caractérise notre université, ne serait-ce qu'en l'exprimant verbalement au cours des entretiens. La synthèse a permis aux différentes composantes, disciplines, ou fonctions administratives de constater que l'Université, par une stratégie bien affirmée, assurait ces changements de façon globale, chacun se sentant l'artisan du développement général. Toute évaluation est un exercice positif, car elle permet à la fois un retour sur soi-même, et de connaître la façon dont on est perçu.

Je ne m'attarderai pas sur la forme d'un texte très riche en remarques et recommandation diverses - quelques erreurs de détail pourraient être ça et là relevées - j'en viens immédiatement au fond du rapport et aux réactions qu'il suscite, de ma part et de celle

de mes collaborateurs directs. Ayant exprimé tous les aspects positifs, je me permets de relever ce qui me paraît être absent, aussi bien de la conclusion et recommandation finales, que des analyses intermédiaires. La difficulté provient, à mon sens, de la structure même de l'évaluation qui effectue un cliché instantané plutôt qu'un film. On fige l'évènement au lieu de le suivre dans le temps.

Pour un établissement universitaire déjà ancien, possédant des structures bien établies, la photographie instantanée peut être un bon indicateur de son évolution ; les résultats acquis sont révélateurs de sa notoriété, et garants de son développement à moyen et long terme.

Pour un établissement universitaire de création encore récente, l'instantané est un indicateur incomplet. Pour estimer une structure ancienne, on lui demande ce qu'elle a fait, pour une structure jeune, on évalue ses potentialités.

C'est ainsi que ce document ne me semble pas mettre en valeur le "gradient" très fort d'évolution positive qui caractérise l'Université de Toulon. La politique mise en place depuis près de cinq années, la stratégie suivie par les différentes instances dirigeantes (Conseils d'administration et scientifique de l'Université et des Facultés) ainsi que l'effort d'innovation pédagogique et administrative n'apparaissent pas être reflétées, comme il conviendrait, dans l'ensemble du rapport. Le développement de l'Université de Toulon bouscule quelque peu les évènements et la situation actuelle est déjà autre que celle existant à l'arrivée du comité... sauf en ce qui concerne la carence des moyens.

Je comprends qu'il soit plus difficile de traduire un état "dynamique" qu'un état "statique" au sens mécanique de ces termes. L'état des lieux, certes indispensable, est insuffisant pour caractériser une université comme celle de Toulon, résolument déterminée à s'affirmer, aussi bien qualitativement que quantitativement. La richesse de la restructuration pédagogique interne, l'immense travail effectué avec le CEPPE pour l'élaboration du futur

contrat quadriennal, l'effort considérable prévu et déjà entrepris, en faveur des constructions, par l'ensemble des collectivités territoriales (324,7 MF) et par l'Etat (100,3 MF) pour la période 1991-95 du schéma Université 2000, sont des gages déjà acquis de notre réussite.

Le problème de la dotation en personnel de toute catégorie, et ATOS en particulier, reste posé. Le Comité a fort justement noté : "l'Université dispose actuellement d'une dotation en personnel ATOS qui la réduit à un état proche de l'asphyxie". En ce domaine, la diffusion du présent rapport sera notre meilleur avocat pour une amélioration significative ; nous le souhaitons tous.

Ce sont cette forte dynamique et cette volonté d'aboutir, que nous aurions souhaité voir mieux ressortir de ce rapport final.

Le Président  
de l'Université de Toulon et du Var

**Jean-Louis VERNET**





**COMITE NATIONAL D'EVALUATION  
1989-1991**

Monsieur François LUCHAIRE, président

Monsieur Gabriel RICHET, vice-président

Monsieur Jean YOCCOZ, vice-président

Madame Denise ALBE-FESSARD

Monsieur Claude BLONDEL

Monsieur Hubert BOUCHET

Monsieur Jean BRUNET

Monsieur Raymond CASTAING

Monsieur Jean CERF

Monsieur Philippe CONTAMINE

Monsieur Georges DAVEZAC

Monsieur Roger ERRERA

Monsieur Jean FLAHAUT

Monsieur Bertrand SAINT-SERNIN

Madame Josiane SERRE

Monsieur Jean SIRINELLI

Monsieur Jean-Paul ZAHN

*Consultants permanents*

Monsieur Jean COGNE

Monsieur Benoît JEANNEAU

Monsieur Jean VINCENS

*Conseiller du Président*

Monsieur Jean-Claude DISCHAMPS

*Secrétaire général*

Monsieur André STAROPOLI

**131 Rue du Bac 75007 PARIS  
Téléphone (1) 49 55 05 51 - Télécopie (1) 49 55 06 26**

**COMITE NATIONAL D'EVALUATION  
1991-1993**

Monsieur François LUCHAIRE, président

Monsieur Jean-Marie VINCENS, vice-président

Monsieur Jean YOCCOZ, vice-président

Madame Denise ALBE-FESSARD

Monsieur Jean ANDRIEU

Monsieur Hubert BOUCHET

Monsieur Raimond CASTAING

Monsieur Jean BRUNET

Monsieur Jean DIDIER

Monsieur Jean FLAHAUT

Monsieur Jean LAGASSE

Monsieur Jean-Marie MAYEUR

Monsieur Bernard MENASSEYRE

Monsieur René MORNEX

Monsieur Marcel PINET

Monsieur Bertrand SAINT-SERNIN

Monsieur Jean SIRINELLI

*Consultant permanent*

Monsieur Benoît JEANNEAUE

*Conseiller du Président*

Monsieur Jean-Claude DISCHAMPS

*Secrétaire général*

Monsieur André STAROPOLI

**131 Rue du Bac 75007 PARIS  
Téléphone (1) 49 55 05 51 - Télécopie (1) 49 55 06 26**

# PUBLICATIONS DU COMITÉ

## Rapports d'évaluation

L'Université Louis-Pasteur Strasbourg I,  
octobre 1986  
L'Université de Pau et des pays de l'Adour\*,  
octobre 1986  
L'École française de Rome, décembre 1986  
L'Université de Limoges, juin 1987  
L'Université d'Angers\*, décembre 1987  
L'Université de Rennes 2 - Haute Bretagne\*,  
décembre 1987  
L'École nationale des Ponts et Chaussées\*,  
février 1988  
L'Université Paris VII\*, avril 1988  
L'Université Paul Valéry - Montpellier III,  
avril 1988  
L'Université de Savoie, juin 1988  
L'Université Claude Bernard - Lyon I, juin 1988  
L'Université Paris VIII - Vincennes à Saint-Denis,  
octobre 1988  
L'Université de Provence - Aix-Marseille I,  
décembre 1988  
L'Université de Technologie de Compiègne,  
mars 1989  
L'Université Paris Sud - Paris XI, mai 1989  
La géographie dans les universités françaises :  
une évaluation thématique, mai 1989  
L'Université de La Réunion, mai 1989  
L'Université Lumière - Lyon II, mai 1989  
L'Université Jean Monnet - Saint-Etienne,  
mai 1989  
L'Université Rennes I, mai 1989  
L'université du Maine - Le Mans, mai 1989  
L'École Normale Supérieure, septembre 1990  
L'Université Charles de Gaulle - Lille III,  
novembre 1990  
L'Université Paris XII - Val de Marne,  
décembre 1990  
L'Université Joseph Fourier - Grenoble I,  
janvier 1991  
L'École Supérieure de Commerce de Dijon,  
janvier 1991  
L'Université Strasbourg II, janvier 1991  
L'Université de Nantes, mars 1991  
L'École Nationale Supérieure de Mécanique  
de Nantes, mars 1991  
L'Université de Reims Champagne - Ardenne,  
avril 1991  
L'Université des Antilles et de la Guyane,  
juin 1991  
L'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse,  
juillet 1991

L'Institut National Polytechnique de Grenoble,  
août 1991  
L'École française d'Athènes, août 1991  
L'Université de Bretagne occidentale - Brest,  
septembre 1991  
L'Université de Caen - Basse Normandie,  
octobre 1991  
L'Université de Valenciennes et du Hainaut-  
Cambresis, novembre 1991  
L'Institut des sciences de la matière  
et du rayonnement - Caen, novembre 1991  
L'Université de Rouen, novembre 1991  
L'Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III,  
novembre 1991  
L'institut national des langues et civilisations  
orientales, novembre 1991  
L'Université de Paris X - Nanterre,  
décembre 1991  
L'Institut national des sciences  
appliquées de Rouen, décembre 1991

\* Epuisé

## Autres publications

*Recherche et Universités,*  
Le Débat, n° 43, janvier-mars 1987, Gallimard  
*Où va l'Université ?*,  
rapport au Président de la République, Gallimard, 1987  
*Rapport au Président de la République*, mai 1988  
*Priorités pour l'Université*,  
rapport de fin de mandat au Président de la République,  
La Documentation Française, juin 89  
*Rapport au Président de la République*, mai 1990  
*L'enseignement supérieur de masse*, septembre 1990  
*Universités : les chances de l'ouverture*,  
rapport au Président de la République,  
La Documentation française, septembre 1991  
*Bulletin du Comité national d'évaluation* : Numéros 1 à 12

Directeur de la publication : François Luchaire  
Edition-Diffusion : Françoise Massit-Folléa